dans ce numéro

- Un éditorial de Claude Ryan sur le débrayage des contrôleurs: le Canada sans service aérien (page 4)
- Un document de Xavier Uscategui sur la Bolivie: que signifie l'élimination de l'exécuteur du "Che"? (page 5)
- L'affaire Hachette à la lumière du Rapport Gray sur les investissements étrangers (page 4)

la météo

Nuageux avec périodes ensoleillées. Maximum de près de 25.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office férial — VOL LXIII NO 14 — Montréal, mardi 18 janvier 1972 — 15 CENTS

Techniciens de radar: nouvelle grève de 24h

Pour une période de 24 heures à compter de 8 heures ce matin, environ 1700 membres du groupe électronique de la fonction publique canadienne seront en grève générale, a fait savoir hier le président pour la région de Montréal de la FIOE (Fraternité internationale des ouvriers en électricité – syndicat local 2228).

486 techniciens resteront au travail, toutefois, parce qu'ils sont "désignés" pour assurer la sécurité du public (par exemple, dans certains pénitenciers, dans des postes-relais servant aux navires ou dans des missions diplomatiques à l'étranger).

M. Honoré Gagné, président montréalais de la FIOE a précisé qu'une brève rencontre avait eu lieu hier à Ottawa entre les porte-parole de son syndicat et ceux du Conseil du trésor mais que cette rencontre n'avait donné aucun résultat.

Le Conseil du trésor prétend que la FIOE n'est pas écoutée par ses membres et estime que les journées d'étude déclenchées jeudi dernier par quelque 500 techniciens n'avaient pas affecté le déroulement normal des opérations – une partie de ces techniciens est responsable des radars, dans les aéroports, mais les "contrôleurs du trafic aérien" étant

Voir page 6: Les techniciens

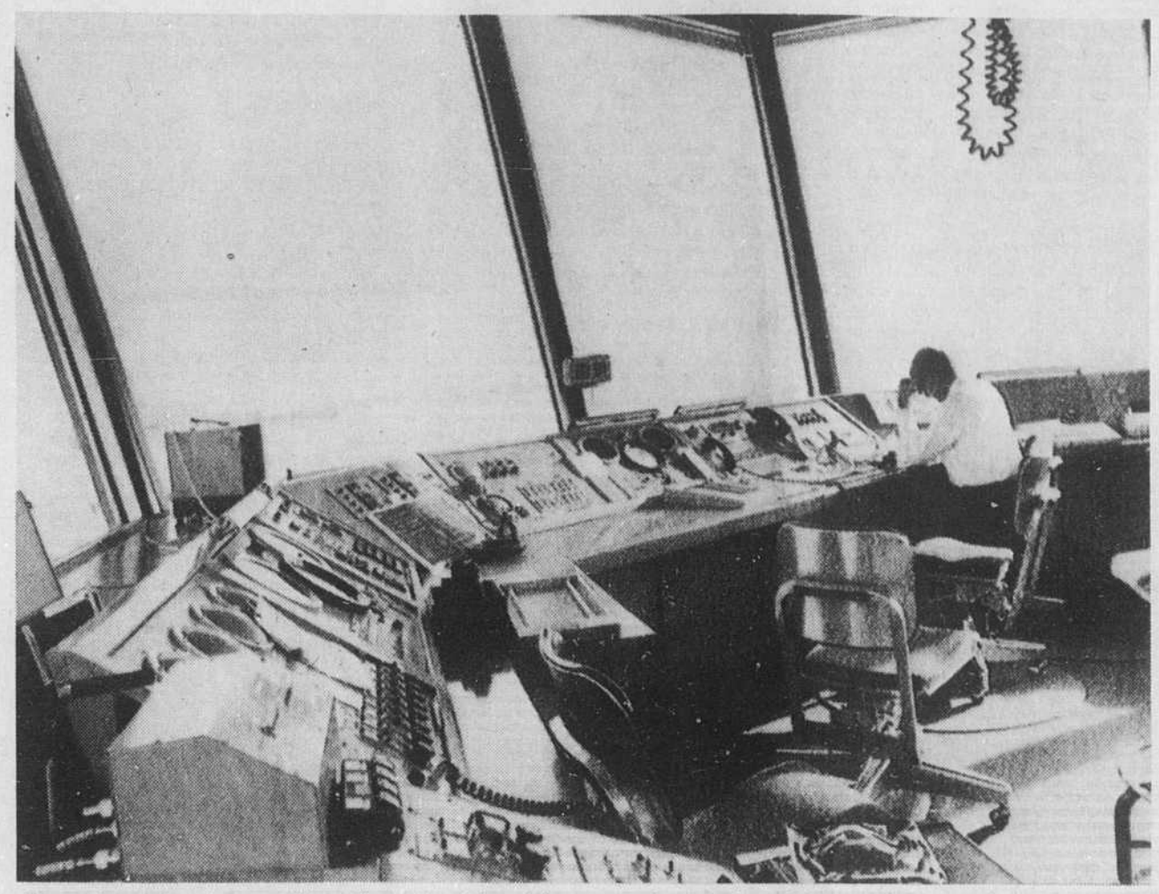

Durant leur grève, les contrôleurs de trafic aérien doivent quand même fournir les services essentiels pour aider les avions en cas d'urgence. C'est ainsi que ce syndiqué doit assumer seul ses fonctions à la tour de contrôle de l'aéroport de Toronto. (Téléphoto CP)

Le trafic aérien

Si l'impasse subsiste, le parlement interviendra

OTTAWA (CP) – Le gouvernement fédéral pourrait réunir le parlement en session spéciale cette semaine afin d'ordonner le retour au travail des contrôleurs de la circulation aérienne, dont la grève paralyse depuis hier à l'aube le transport aérien commercial au Canada.

De source autorisée, on indique que le gouvernement aura sans doute recours à cette mesure s'il advient une rupture des négociations entre le Conseil du trésor et l'Association canadienne des contrôleurs de la circulation aérienne (CTC).

Les parties ont repris leurs entretiens hier à quinze heures, apparemment peu optimistes quant à un règlement rapide du conflit. Elles se sont même affrontées au sujet de la compétence des 136 contrôleurs que le syndicat a désignés pour assurer les services d'urgence pendant la grève.

Entre-temps, les pressions en faveur d'une intervention d'Ottawa allaient croissant. Le président du syndicat, M. J.R. Dick Campbell, a d'ailleurs révélé au cours d'une entrevue que les grévistes se soumettraient à un ordre de retour au travail du parlement, bien que sans enthousiasme.

Les responsables syndicaux craignent cependant que la pression populaire en faveur d'une législation spéciale n'incline le Conseil du trésor à négocier moins sérieusement pour se fier davantage à une solution de force.

Le leader de l'opposition aux Communes, M. Robert Stanfield, a déclaré hier à Saint-Jean, Terre-Neuve, que le parlement devait être rappelé si un règlement n'était pas négocié d'ici deux jours.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. Barnett Danson, a suggéré pour sa part au gouvernement d'avoir recours à l'arbitrage obligatoire.

Au ministère des transports, on refuse d'indiquer si le ministre, M. Don Jamieson, a recommandé ou recommandera au cabinet de convoquer le parlement. Les députés pourraient se retrouver tous à Ottawa à 48 heures d'avis et les forces armées canadiennes pourraient même à cette fin mettre des avions militaires à leur disposition.

La grève des aiguilleurs du ciel affecte non seulement des milliers de voyageurs mais aussi 2,500 employés de CP Air dont on a annoncé la mise à pied temporaire hier à cause de la situation. La région de Vancouver, où CP Air recrute 3,300 de ses 4,700 employés, est évidemment la plus touchée.

A Montréal, un porte-parole d'Air Canada a affirmé que la compagnie n'avait pas l'intention pour l'instant d'imiter ce geste.

La grève a été déclenchée hier matin à quatre heures, malgré la médiation intensive de M. Noël Hall pendant le week-end. M. Hall est professeur de relations industrielles à l'université de Colombie-Britannique.

Voir page 2: Les contrôleurs

L'Arctique pourrait être privé de vivres

La grève déclenchée par l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien, à 4 heures hier matin, a entraîné, à toutes fins utiles, la fermeture des 116 aéroports du Canada. Les voyageurs ont à subir de grands inconvénients et d'autres problèmes ont surgi.

Le plus grave, selon un porte-parole de Pacific Western Airlines, c'est que plusieurs localités de l'Arctique peuvent manquer de vivres. La compagnie a mis 500 employés en congé et il n'existe plus aucun moyen de ravitailler par voie aérienne les localités concernées.

Les principaux transporteurs aériens s'efforcent de trouver d'autres moyens de transport que l'avion pour les quelque 27,000 personnes qui, chaque jour en temps normal, utilisent les vols commerciaux, au Canada.

Dans le sud de l'Ontario, par exemple, les transporteurs aériens nolisent des autobus pour relier au territoire canadien les aéroports américains de Buffalo et de Niagara Falls, N.Y.

Parmi les localités qui peuvent manquer de vivres dans l'Arctique, selon le porte-parole de Pacific Western, il y a Fort Chipewyan, dans le nord de l'Alberta, Uranium City, dans le nord de la

Voir page 2: L'Arctique

Le comité sur les sciences

Le gouvernement devrait doubler le budget de recherche industrielle

de notre envoyé spécial, Gilles Provost

OTTAWA – D'ici 1980, le gouvernement canadien devrait doubler le pourcentage du produit national brut qu'il consacre présentement à la recherche et à l'innovation technologiques et réduire de moitié son effort de recherche fondamentale.

Il devrait aussi consacrer 60% de son budget de recherche à l'innovation industrielle et les 30% qui restent à la recherche de caractère social.

Ce sont les principales recommandations du deuxième volume du rapport du Comité sénatorial de la politique scientifique présidé par le sénateur Maurice Lamontagne. Ce rapport est rendu public à Ottawa ce matin.

Pour le reste, le deuxième tome du rapport comporte une véritable politique de développement industriel, au point que certains observateurs soulignent que cet aspect économique prend le pas sur l'aspect purement scientifique.

Fondamentalement, le rapport mise sur le développement intensif de l'industrie de type secondaire. Il reconnaît que cela demandera une mutation radicale de ce type d'entreprises et de la mentalité du patronat.

Concrètement, le rapport propose la mise en place de groupes de travail où seraient représentés patrons et ouvriers et qui seraient chargés de préparer d'ici un an un plan visant à accroître l'efficacité, la capacité d'innovation et l'aptitude à la concurrence internationale de chaque établissement au moyen de fusions ou autrement.

De tels groupes de travail seraient mis sur pied aussi bien dans l'industrie manufacturière que dans le domaine primaire. Un comité spécial du cabinet présidé par le ministre de l'industrie et du commerce aurait ensuite à étudier et à approuver les plans préparés par ces groupes de travail après avoir consulté les provinces intéressées.

Le rapport Lamontagne reconnaît l'importance des initiatives provinciales dans le domaine économique mais fait surtout des recommandations au gouvernement fédéral. Il se propose de revenir sur les relations fédérales-provinciales dans un troisième volume.

Au niveau fédéral, il recommande que chaque ministère s'adjoigne un conseiller en politique scientifique, qui aurait pour tâche d'étudier les conséquences des décisions administratives sur la politique d'innovations proposée. On propose aussi d'élargir le mandat du comité interministériel sur l'innovation pour qu'il puisse discuter avec les ministères concernés les conséquences de leurs initiatives. Il aurait à soumettre ses recommandations au cabinet.

Le rapport propose aussi de confier la recherche industrielle de plus en plus aux industries elles-mêmes. En conséquence, il propose la dissolution du Conseil national de recherche du Canada et le regroupement de tous les laboratoires de l'Etat au sein d'une nouvelle société portant le nom de Société canadienne des laboratoires industriels.

Cette société, dirigée majoritairement par des représentants de l'industrie, tirerait une part importante de ses revenus des contrats de recherches appliquées lui venant des companies.

Pour ce qui est de la recherche fondamentale, le rapport insiste sur les critères d'excellence qui doivent guider les attributions des subventions. On insiste notamment sur la nécessité de financer beaucoup plus généreusement les chercheurs qui ont fait leurs preuves et de

Voir page 2: La recherche

M. Sharp

Le Canada doit lier moins son sort à celui des USA

VANCOUVER (CP) – Selon le ministre canadien des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, le gouvernement veut réduire la proportion des exportations canadiennes vers les Etats-Unis.

Le gouvernement de M. Trudeau, a déclaré M. Sharp, hier soir, devant les membres du Vancouver Board of Trade, cherche à diversifier les exportations le plus possible.

Le Canada serait ainsi moins vulnérable aux vicissitudes du marché américain et aux variations de la politique économique des Etats-Unis.

Environ 65% des exportations canadiennes vont maintenant aux Etats-Unis, a fait remarquer le ministre. "Nous nous en réjouissons mais il faut se demander si, en qualité de pays déterminé à demeurer libre et à contrôler son économie, nous profitons pleinement du potentiel des autres marchés".

En cherchant à diversifier les exportations, a poursuivi M. Sharp, le gouvernement ne veut pas réduire la valeur des exportations vers les USA.

"Au contraire, nous souhaitons que ces exportations iront toujours grandissant. Dans l'intérêt national et dans l'intérêt des hommes d'affaires, nous cherchons plutôt à accroître nos exportations vers le reste du monde".

De cette façon, il serait possible, au moins, d'équilibrer ou, mieux encore,

Voir page 2: Canada-USA

Parthenais

- *Les autorités craignaient des règlements de comptes*
- *On a brisé une grève pacifique, réplique Lemieux*

par Pierre Richard

Un porte-parole du ministère de la justice a déclaré hier au DEVOIR que les responsables du centre Parthenais ont dû forcer dimanche soir les détenus à réintégrer leurs cellules parce que "la guerre était prise entre les détenus et qu'une minorité contraignait la majorité à poursuivre la grève de la faim".

Pour sa part, Me Robert Lemieux a affirmé, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement a décidé de recourir à la violence pour briser une grève pacifique.

Me Lemieux, qui se fait le porte-parole des détenus depuis le début de leur grève, et le haut-fonctionnaire du ministère qui a préféré garder l'anonymat, s'entendent sur un point: aucun acte de violence n'a précédé l'ordre donné aux détenus, de réintégré leurs cellules qu'ils avaient quittées mardi soir dernier, alors qu'ils ont commencé une grève de la faim.

Le porte-parole du ministère a précisé que les responsables du centre ont donné cet ordre après avoir été informés que la majorité des protestataires voulaient mettre fin à leur action mais qu'une minorité exercait des pressions pour que la grève continue. Selon lui, des règlements de comptes étaient à craindre.

Hier, tout semblait rentré dans l'ordre et la "grève des comparutions", annoncée la semaine dernière, n'a pas eu lieu; tous les prévenus qui devaient comparaître, ce matin, en cour, s'y sont rendus. Les détenus n'ont pas pu recevoir, hier, les visites de la part de leurs proches, mais les visites reprendront dès aujourd'hui.

Par ailleurs MM. Jacques Hébert, président de la Ligue des droits de l'homme, et Pierre Jasmin, directeur général du même organisme, se rendront ce matin au centre Parthenais dans l'espoir de rencontrer les détenus. Après avoir discuté avec eux de leurs revendications, nous déciderons alors s'il y a lieu pour la Ligue d'entreprendre une action, a déclaré Me Jasmin au DEVOIR.

C'est à la demande des détenus, eux-mêmes, demande transmise par

Voir page 6: Parthenais

Aux prochaines élections

Le NPD misera sur la TV pour populariser son chef

OTTAWA (CP) – S'il lui reste encore à arrêter les détails de sa stratégie globale, le Nouveau parti démocratique est d'ores et déjà prêt à entreprendre la campagne électorale prévue pour cette année au Canada.

Le secrétaire du parti, M. Clifford Scotton, récemment nommé directeur de la campagne au niveau national, a déclaré hier que la tactique néo-démocrate consistera principalement à multiplier les apparitions du chef David Lewis à la télévision.

Afin que M. Lewis ne risque pas de connaître la défaite dans son propre comté de York South, un organisateur ontarien y travaillera en permanence durant toute la campagne électorale fédérale.

Le prédécesseur de M. Lewis, M.T.C. Douglas, avait été défait dans sa propre circonscription en 1962 et en 1968, alors qu'il était occupé à parcourir le Canada. C'est seulement au cours d'élections complémentaires qu'il avait pu se faire élire député aux Communes.

Des sources du parti ont indiqué que le NPD réduira les discours publics de ses divers candidats durant la prochaine campagne, mais qu'il compte par ailleurs améliorer sa "présence" à la radio, à la télévision et dans les journaux.

Au quartier général du parti, on a rapidement noté les différentes apparitions de M. Lewis à la télévision dimanche, alors qu'il a accordé une entrevue au réseau CTV, qu'on a parlé de lui aux bulletins de nouvelles de Radio-Canada et qu'il s'est intéressé lui-même au pays durant l'émission "Les affaires de l'Etat.

Un des organisateurs néo-démocrates a dit que son parti veut mettre l'accent sur les événements susceptibles d'intéresser tout le pays, plutôt que de multiplier les voyages que le chef a jusqu'à maintenant fait dans les différentes régions du Canada.

M. Scotton a dit que le parti pourrait disposer de près de $2 millions durant la prochaine campagne, même si ces fonds restent encore à être approuvés par le conseil national du NPD. Le parti avait pu compter sur $1,250,000 en 1968.

Il a estimé que les conservateurs auraient $10 millions durant la campagne électorale, alors que les libéraux pourraient dépenser $14 millions.

Il a soutenu que le NPD ne devrait pas avoir plus de difficultés que d'habi-

Voir page 2: Le NPD

Avant de passer au commerce et à l'industrie, le ministre fait le point...

Les 20 mois de Guy Saint-Pierre à l'éducation

par GÉRALD LeBLANC

Exactement 20 mois après sa nomination comme ministre de l'éducation et sur le point de passer à un ministère à vocation plus économique, M. Guy Saint-Pierre a accepté pour LE DEVOIR de faire une sorte de bilan autour des points saillants qui ont marqué son passage à l'éducation: assainissement de l'administration et des finances, bill 28, Multi-Media, relations avec les enseignants et humanisation de l'école.

Pour M. Saint-Pierre, le poste de ministre de l'éducation ressemble à celui du président d'une compagnie ayant en l'occurrence des crédits de $1.6 milliard. C'est ainsi qu'il compare l'échec du bill 28 à la perte d'un important contrat avec Michelin, après plusieurs heures de travail, lorsqu'il était avec la firme Acres Ltd.

Il se vante, non sans raison d'ailleurs, d'avoir atteint au moins partiellement le premier objectif qu'on lui avait fixé: mettre de l'ordre dans l'administration et assainir les finances.

Il admet par contre n'avoir pas réussi à engager le dialogue avec les principaux artisans de l'éducation, les enseignants.

Même après plusieurs mois de discussion, il n'arrive pas à comprendre les oppositions manifestées autour du bill 28 et du projet Multi-Media et maintient en conséquence ses positions originales sur ces projets.

Il proclame bien haut le thème de l'humanisation de l'école, à la manière cependant d'un slogan proposé par ses fonctionnaires mais répondant à peu de convictions personnelles profondes.

Après avoir souligné l'urgence de la restructuration scolaire à Montréal, M. Saint-Pierre avait à plusieurs reprises promis de faire adopter le bill 28 dès 1971. Considère-t-il le retrait, temporaire ou définitif, de ce projet de loi comme un échec personnel?

"Je suis désapointé, dit-il, d'avoir "dépensé" trois ou quatre mois pour bâtir une espèce de climat où mes oppositions me semblaient du côté des anglophones et des catholiques et de voir le bill défait à la dernière minute par les franco-

Voir page 2: Guy Saint-Pierre

au gré du temps

La méprise de Joey

M. Joe Smallwood a bien mérité de sa province. Il a mis Terre-Neuve dans la confédération et, depuis 22 ans, sans "dérougir", il l'y a maintenue.

On sait l'infortune qui a frappé ce recordman de l'administration de l'Etat, s'il a si fort disputé le passage du pouvoir aux mains de M. Moores, il faut en chercher la raison dans son irrépressible désir de demeurer à la barre pendant un quart de siècle.

L'épreuve du valeureux Joey lui est d'autant plus pénible qu'il avait une foi aveugle dans le dévouement de ses concitoyens, dussent-ils pour sa gloire sacrifier leurs intérêts.

M. Smallwood n'a pas été renié par ses électeurs; il s'est dupé lui-même, en toute bonne foi. Il a cru que les Terreneuviens avaient la fidélité aveugle de ces affectueuses petites bêtes que sont les terre-neuve.

Albert BRIE

Guy St-Pierre fait le point: 20 mois à l'éducation

Suite de la première page

phones. Or, une chose est certaine, ce ne sont pas les francophones qui ont gagné dans ce retrait du bill 28."

"Ce n'est cependant pas une défaite personnelle. En politique on fait de son mieux, on regarde le tableau et on continue. Il en est de même dans toutes les sphères d'activité. Dans le secteur où j'étais avant (Acres Ltd), on pouvait travailler d'arrache-pied pour avoir un contrat de Michelin et apprendre au bout de x heures de travail que c'était un autre qui l'avait décroché. Le lendemain en relit le poème de Kipling et on recommence."

Devant la Commission parlementaire, les témoins ont été unanimes à réclamer l'élection du premier président du conseil scolaire de l'Ile, contrairement au bill 28 qui prévoit sa nomination par le gouvernement. Tous les francophones ont par ailleurs réclamé, à l'intérieur du bill 28, un statut prioritaire pour le français.

Sur ces deux points, M. Saint-Pierre maintient ses positions initiales. Ne confirme-t-il pas ainsi l'accusation portée contre lui selon laquelle il n'a pas su écouter les recommandations qu'on lui faisait?

"Ils ne m'ont pas convaincu, répond-il. Si quelqu'un d'autre veut prendre ma place, d'accord. Entre-temps, c'est moi qui ai la responsabilité et je la prends."

M. Saint-Pierre maintient toujours, comme il l'a fait depuis le dépôt du projet de loi 28 en juillet 1971, que la restructuration scolaire à Montréal doit être maintenue au niveau d'une réforme administrative sans y insérer des questions d'ordre linguistique et confessionnel.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'alternative présentée aux commissaires de l'Ile de Montréal: le bill 28 sans politique linguistique dès maintenant ou pas de restructuration scolaire avant les prochaines élections (1975).

Un amendement du Parti québécois réclamait la connaissance d'usage du français pour exercer la charge de commissaire. A la suite du député Jacques Veilleux, M. Saint-Pierre avait qualifié cet amendement de "raciste".

A ceux qui auraient mis cette position sur le compte de la fatigue de fin de session, M. Saint-Pierre répète encore aujourd'hui que cet amendement "sent le racisme". Dans ce contexte, il n'est pas difficile de comprendre le scepticisme de plusieurs sur la volonté réelle du gouvernement actuel de donner un statut prioritaire au français dans le Québec.

Administration et finances

On avait présenté M. Saint-Pierre comme l'administrateur qui viendrait mettre de l'ordre dans l'administration et assainir les finances de notre système d'éducation. Tel fut d'ailleurs l'objectif qu'il a lui-même fixé à son ministère pour 1970-71. Il considère aujourd'hui que cet objectif a été atteint, au moins partiellement.

"Je ne veux pas faire de partisannerie, dit-il, mais lorsque j'ai pris le ministère, il y avait des problèmes majeurs dans l'administration et les finances. Dans l'ensemble, on peut affirmer aujourd'hui qu'il y a eu des améliorations considérables."

Parmi ces améliorations, M. Saint-Pierre mentionne la réduction du taux de croissance des crédits affectés à l'éducation, la diminution de la dette du gouvernement aux commissions scolaires, la correction des retards dans le versement de salaires aux enseignants, la quasi-disparition des dépenses inadmissibles des commissions scolaires, une nette amélioration dans le respect des échéanciers concernant la construction et la réparation des écoles.

Tout en soulignant qu'il y a plus de discipline et d'ordre qu'avant au ministère, M. Saint-Pierre constate que l'on a manqué de pragmatisme et que la réforme administrative ne va pas aussi vite qu'il l'aurait souhaité. Il impute également cette lenteur aux réticences rencontrées à l'intérieur du ministère.

Il ajoute enfin que la difficulté en éducation, contrairement à l'industrie, c'est que même si on réduit les "coûts de production", on peut encore se demander" si l'on en a pour son argent". Ce qui nous amène à aborder l'objectif du ministère pour 1971-72, "humaniser l'école".

Humaniser l'école

Depuis la rentrée scolaire de septembre 1971, M. Saint-Pierre a multiplié les discours sur la nécessité d'humaniser, de déscolariser et d'ouvrir l'école. Que met-il sous ces mots?

"Humaniser l'école, dit-il, c'est améliorer la relation entre le "s'éduquant" et l'éducateur. Il faut un climat qui dégage plus de chaleur humaine et qui ne réduit pas l'étudiant à un numéro."

"Humaniser l'école c'est plus difficile que de freiner la croissance des coûts. C'est un thème qu'on lance et qu'on espère que chacun va réaliser selon son cheminement."

Il parle ensuite des dangers de la participation et de la nécessité d'améliorer la préparation et la disponibilité du personnel enseignant. Il ne mentionne aucunement la tendance centralisatrice du ministère ni les limites que le système impose à plusieurs enseignants qui ne demandent qu'à rendre leurs écoles plus humaines.

Relations avec les enseignants

M. Saint-Pierre admet d'ailleurs n'avoir pas réussi à engager le dialogue avec les premiers artisans de l'éducation, les enseignants. Il prend, avec ses fonctionnaires, sa part de responsabilité pour cet échec mais il en impute également une bonne part à l'hostilité des syndicats.

"Une chose qui me laisse perplexe, dit-il, et me désappointe – si j'avais eu le temps avant le départ j'en aurais fait l'objet d'un discours – c'est de ne pas avoir été capable d'engager un dialogue réel avec les premiers artisans de l'éducation."

"C'était peut-être nécessaire d'avoir des batailles entre le ministère et les syndicats mais, à long terme, on ne peut pas vivre avec cela. Je fais ma part de mea culpa – mes fonctionnaires aussi – mais, pour un homme politique, il s'agit de lire le manifeste de la CEQ. Comment engager un débat avec ce genre de volonté de détruire le système? Si c'est la lutte qu'on veut, on va la faire mais ce sont les étudiants qui en paient le prix."

Multi-Media

Après avoir été accueilli dans l'enthousiasme, le projet d'éducation pour adultes Multi-Media rencontre de plus en plus de résistance pour ne pas dire d'obstruction, particulièrement chez les groupes populaires.

M. Saint-Pierre, qui aurait aimé que le projet ait la chance de démarrer, comprend mal les oppositions de ceux qui accusent le gouvernement d'avoir trahi les visées initiales de ce projet.

"L'Etat dit-il, conserve son rôle et ses responsabilités. Il faut protéger les gens, à la fois contre les animateurs sociaux qui voudraient abuser d'eux, et contre les politiciens crapuleux qui voudraient les maintenir dans l'ignorance".

Le projet initial mettait l'accent sur la nécessité de créer de nouvelles ressources pour rejoindre les milieux défavorisés. Le programme actuel ne fera que mettre les gens en contact avec les ressources existantes qui se sont justement révélées incapables de rejoindre une grande partie de la population.

"Votre raisonnement, répond M. Saint-Pierre, m'apparaitrait correct si ceux qui contrôlent Multi-Media avaient délibérément comme objectif de garder la population dans un état d'ignorance et de ne pas tenter de faire bouger les choses. Mais il me semble que ce n'est pas le cas."

Industrie et commerce

On s'accorde à dire que M. Saint-Pierre – qui ne dément d'ailleurs aucunement la rumeur – passera bientôt au ministère de l'industrie et du commerce. Après avoir affirmé ne pas vouloir entraver son action future en faisant des commentaires sur un secteur qui n'est pas encore le sien, il ne peut s'empêcher de parler pendant une dizaine de minutes de ce secteur où, comme il le dit – "il a des idées".

"Dans le secteur social, dit-il, on peut dire si l'on est d'accord ou pas parce que l'on sait où s'en va le gouvernement. Dans le secteur économique, on voudrait bien prendre position mais l'on ne sait pas ou s'en va le Québec."

"Comme les Suédois, les Allemands et les Japonais, il nous faut faire un effort de réflexion et faire des choix sur ce que l'on veut pour le Québec."

Il s'arrête en disant qu'il a déjà trop parlé. Il a toutefois au cours de ces quelques minutes parlé sans hésitation, avec abondance et même avec passion. Il donne l'impression d'être revenu chez lui après un long voyage de 20 mois à l'étranger.

suites de la première page

LE NPD

tude à recueillir des fonds chez ses partisans et les formations néo-démocrates des 10 provinces du pays.

On ne sait pas encore comment sera faite la publicité du Nouveau parti démocratique dans les moyens d'information. Mais des spécialistes en communications ont été remarqués en fin de semaine, durant la rencontre des organisateurs du parti.

M. Lewis devrait participer à de petites réunions, tenues sans formalisme, excepté dans les Prairies, où l'on préfere toujours les grands ralliements.

Les organisateurs admettent que le Québec n'est pas une province acquise au NPD. Aucun des 25 sièges néo-démocrates aux Communes n'est occupé par des représentants du Québec.

Mais le NPD croit avoir de meilleures chances en Ontario, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse.

Les organisateurs du parti espèrent quand même que les chefs syndicaux du Québec accorderont leur appui au NPD.

M. Lewis, qui s'exprime couramment en anglais et en français, est récemment apparu à quelques reprises à la télévision au Qubec.

Quels candidats le parti compte-t-il attirer? Des informateurs précisent que quelques noms ont déjà été considérés à la direction du parti, mais qu'aucun ne peut encore être rendu public.

L'aile gauche du NPD, le groupe Waffle, ne devrait pas causer de problèmes particuliers aux dirigeants du NPD durant la prochaine campagne. Ces néo-démocrates devraient respecter l'orientation générale du parti.

Mais gagner l'appui des centrales ouvrières québécoises demandera plus d'astuce.

La Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux appuient la thèse du socialisme, mais ces deux centrales sont par ailleurs fortement nationalistes.

Le problème sera donc de gagner leur appui sans compromettre l'"image" fédéraliste du NPD dans le reste du pays.

La question du droit à l'autodétermination du Québec avait failli provoquer une querelle acerbe au congrès d'avril 1971.

L'ARCTIQUE

Saskatchewan, Inuvik, Norman Wells, Cambridge Bay, Resolute Bay et Wrigley, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les 500 employés que la compagnie a mis en congé sans solde pour la durée de la grève comprennent 145 hommes d'entretien, 100 membres du personnel naviguant et 100 employés des services aux voyageurs.

Les voyageurs qui quittent l'aéroport Heathrow de Londres, à destination du Canada, sont dirigés vers les aéroports américains de Boston et de Détroit. Aucun vol n'est retardé, affirme un porte-parole de BOAC.

Par contre, Eastern Air Lines a annulé ses 30 vols réguliers, au départ et à l'arrivée de Montréal, Ottawa et Toronto. Ses vols reliant le Canada au sud des Etats-Unis se feront au départ et à l'arrivée de Buffalo, Syracuse et New York.

Les compagnies Mohawk et Northeast font la navette par autobus entre Montréal et l'aéroport de Burlington. La première dessert New York et la seconde Boston.

PWA a demandé la permission de faire atterrir à Great Falls, Montana, ou à Seattle des avions nolisés qui doivent ramener au Canada 250 voyageurs présentement en Europe.

Avant même le déclenchement de la grève, Air Canada a annulé les vols 920, à destination de Calgary, Winnipeg, Toronto, Ottawa et Montréal, et 304, à destination d'Edmonton, Toronto et Montréal, au départ de Vancouver. Transair Limited a annulé un vol entre Winnipeg et Toronto, mais sa filiale, Midwest Airlines, poursuivra ses vols sans aide électronique. Un avion nolisé revenant de La Barbade devait atterrir de la même façon à Winnipeg.

A Regina, les bureaux de CP Rail ont reçu trois à quatre fois plus de demandes de réservations que de coutume. Dans certains cas, les gens retiennent leurs billets une semaine à l'avance, dans la crainte que la grève ne se prolonge. Les appels reçus aux bureaux de la Greyhound sont plus nombreux, mais le nombre des voyageurs empruntant l'autobus ne semble pas avoir augmenté pour le moment. L'aéroport de Regina est désert.

Le calme règne également à Halifax, Air Canada et Eastern Provincial ayant annulé leurs vols. Les autres aéroports des Maritimes sont également fermés au trafic commercial. Toutes les places sont vendues pour les deux prochaines journées dans les trains du CN entre Montréal et Halifax. La compagnie tente de former d'autres trains. Les aéroports de Saint-Jean de Terre-Neuve et ceux de Gander et de Goose Bay, au Labrador, sont également déserts.

Sur 1,600 contrôleurs aériens, il n'y en a que 136 qui sont demeurés à leurs postes à travers le Canada, pour parer aux cas d'urgence.

Pour ce qui est du courrier venant de l'étranger, il sera laissé aux aéroports américains les plus proches et acheminé ensuite par train, autobus ou camion, tout comme le courrier intérieur. Inversement, le courrier à destination de l'étranger sera transporté par route jusqu'à Seattle, New York ou Boston, selon qu'il proviendra de l'ouest, du centre ou de l'est du Canada.

Au début de la grève, Air Canada annonçait que deux de ses appareils étaient retenus à Vienne et à Francfort.

L'aéroport international de Montréal, à Dorval, est devenu désert dès le début de la grève. Un seul appareil, un cargo de Nordair, à destination de Fort Chimo, a quitté l'aéroport après le déclenchement de la grève. L'aéroport s'occupe en temps normal de 400 départs et arrivées et de 14,000 passagers par jour.

L'administrateur de l'aéroport de Montréal, M. J.-E. Goulet, dit qu'il est impossible pour le moment d'évaluer les conséquences financières de la grève. En droits d'atterrissage seulement, des milliers de dollars sont perdus quotidiennement. Pour un B-747 de 365 passagers, ces droits sont de $1,214 s'il vient d'outre-mer, de $355 s'il vient des Etats-Unis et de $213 s'il vient de l'intérieur du Canada. Pour un DC-8 et un 707 de 180 passagers, les droits sont respectivement de $475, $175 et $110.

LES CONTRÔLEURS

Les salaires et les heures de travail sont l'objet principal du litige. Un conseil de conciliation de trois membres a produit la semaine dernière un rapport majoritaire qui recommandait une hausse de 15,5%. Le représentant syndical au sein de ce conseil proposait une augmentation de 22%. Les contrôleurs gagnent présentement de $7,000 à $14,600 par année.

LA RECHERCHE

leur accorder une très grande liberté.

Le comité recommande que durant la présente décennie l'aide de l'Etat pour la recherche fondamentale respecte les priorités suivantes: d'abord les lettres et les sciences humaines, ensuite les sciences de la vie, particulièrement celles de la santé. Les sciences pures verraient diminuer l'importance de leurs subventions.

Dans l'ensemble, le Canada consacre actuellement 23% de son budget de recherche à la recherche fondamentale. Cette proportion devrait tomber à 10% en 1980 si le gouvernement accepte les recommandations du comité Lamontagne. L'attribution des bourses se fera davantage selon les normes de la qualité plutôt que celles de la quantité.

Le financement de la recherche fondamentale serait confié à une commission canadienne de la recherche et à trois fondations spécialisées dans les sciences de la nature, les sciences de la vie et les sciences humaines.

Enfin, le Comité sénatorial de la politique scientifique recommande à tous les organismes d'Etat de vérifier le bien-fondé des recherches fondamentales qu'ils effectuent. Il leur recommande de les confier aux universités dans la mesure du possible.

A plus long terme, ce type de recherches serait confié à une académie nationale de recherches qui aurait pour tâche de combler certaines lacunes de la recherche fondamentale.

CANADA-USA

de réduire au cours des années le pourcentage des exportations vers les Etats-Unis.

M. Sharp a recommandé aux hommes d'affaires de conserver et de développer leurs marchés américains en leur faisant valoir que nulle part ailleurs il n'existait de clients pour les produits canadiens comme les Américains.

Il les a priés en même temps d'élargir leurs horizons commerciaux, tout comme le gouvernement avait élargi ses horizons politiques. Pour M. Sharp, la création d'un marché commun entre le Canada et les Etats-Unis se traduirait par un passage rapide de l'interdépendance à la dépendance la plus complète.

Le ministre a aussi écarté les allégations voulant que l'établissement de liens étroits avec l'URSS et l'appui du Canada à l'admission de la Chine à l'ONU représentent une tendance vers un anti-américanisme.

Au cours des dernières années, a-t-il déclaré, le Canada a raffermi ses relations avec plusieurs régions du monde et cette "diversification des relations ne signifie pas que nous nous écartons de notre communauté d'intérêts avec les Etats-Unis... Nous évitons de dériver vers une dépendance totale sur les Etats-Unis en établissant les politiques nécessaires et en créant des relations plus étroites et plus efficaces avec d'autres nations.

Des journalistes s'affilient à la CSN

Le Syndicat indépendant des journalistes et des photographes du Journal de Montréal, qui compte 33 membres, vient de conclure une entente de service avec la CSN.

C'est par un vote de 22 à 1 que les syndiqués ont pris cette décision hier au cours d'une assemblée générale. Accréditée depuis novembre 1970, l'association n'était affiliée jusqu'ici à aucune centrale syndicale.

Selon le président du syndicat, M. André Dalcourt, cet accord prélude à une affiliation en bonne et due forme avec la CSN vers la fin de l'année en cours, peu avant l'expiration de la convention collective fixée au 31 décembre.

Le code du travail interdit en effet à tout groupe de salariés déjà régi par un contrat de travail de s'intégrer ou de s'affilier à une nouvelle association sauf dans les 60 jours qui précèdent l'échéance du contrat.

Conformément à l'autonomie qui caractérise les structures de la CSN, les rédacteurs et les photographes du Journal de Montréal ont dû signer une entente de service séparée avec le Conseil central de Montréal, qui regroupe les syndicats CSN de la région métropolitaine.

L'entente de service permet au syndicat concerné de bénéficier des services techniques de la centrale.

M. Dalcourt a observé que l'initiative du syndicat qu'il dirige allait sans doute amoindrir la réputation anti-syndicale qui s'attachait au journal et à son propriétaire.

Québec accueille favorablement la loi sur les produits agricoles

QUEBEC (OIP) – "La sanction par le gouvernement fédéral du bill C-176, créant le Conseil national de commercialisation, ne pourra faire autrement que régulariser le commerce interprovincial et, par conséquent, amener l'économie agricole du pays à se développer".

C'est en ces termes que le ministre de l'agriculture du Québec, M. Normand Toupin, a accueilli l'adoption de la nouvelle loi fédérale sur la commercialisation des produits agricoles au Canada.

Le ministre, qui s'est déclaré satisfait de la nouvelle législation, a toutefois ajouté que c'est à la lumière de l'expérience qu'on sera vraiment en mesure d'apprécier l'efficacité de cette loi.

Selon le ministre, les provinces demandaient depuis longtemps une politique nationale de commercialisation et la première démarche à faire était précisément de légiférer dans ce domaine.

Toutefois, selon M. Toupin, les premiers projets du fédéral n'ont pas rencontré les aspirations des provinces et notamment du Québec. Effectivement, a-t-il dit, le Québec exigeait que tous les produits de l'agriculture soient inclus et couverts par cette loi, sauf naturellement le lait et le blé.

"Nous demandions, en outre, que les Offices de commercialisation nationaux ne fassent pas disparaître les offices provinciaux de commercialisation"

A la suite de la guerre des oeufs et du poulet, le Québec a réussi non seulement à convaincre, mais à obtenir l'unanimité de toutes les provinces sur la nécessité d'une politique nationale de commercialisation.

Le problème du commerce interprovincial, toutefois a dû être réglé temporairement en vertu d'ententes entre les provinces avant l'adoption du bill C–176, puisque aucune loi fédérale ne permettait des négociations interprovinciales dans des cadres juridiques.

On se rappellera que, lors de la dernière rencontre des ministres de l'agriculture du Canada à Ottawa, les provinces avaient unanimement proposé certains amendements au bil C–176 et que ces amendements avaient été acceptés par le ministre fédéral de l'agriculture, M. H. A. Olson.

Un colloque du PLQ

La présidente du parti libéral du Québec, Mme Lise Bacon, a annoncé un colloque de deux jours qui réunira, samedi et dimanche prochain, les membres du conseil de direction du Parti.

Ces journées d'étude, qui auront lieu 'in camera' à Québec, permettront aux membres de ce conseil de préparer le programme d'action pour 1972.

Le conseil de direction groupe notamment le comité exécutif du Parti dont le chef, M. Robert Bourassa, treize députés ministériels, les présidents et secrétaires des commissions permanentes et les permanents des secrétariats de Montréal et de Québec.

Se joindront à ce groupe des membres du personnel politique des cabinets du premier ministre et des ministres.

Ce colloque précède de quelques jours une assemblée du conseil général du Parti qui groupe, en plus des membres du conseil de direction, des représentants de tous les comtés de la province.

Cette réunion se tiendra à Montréal, le 29 janvier.

Nommé à la CCN

M. Douglas Fullerton, président de la Commission de la capitale nationale, annonce la nomination de M. Victor Lambert au poste de directeur général adjoint de la Commission.

Le nouveau directeur est âgé de 41 ans et est professeur agrégé d'études régionales à l'université d'Ottawa. Il a longtemps travaillé comme architecte et comme urbaniste dans plusieurs régions du Québec.

A la tête de la direction générale de la planification (Québec) de la CCN, il s'occupera d'élaborer et de mettre en vigueur les politiques d'aménagement du secteur québécois de la région de la capitale nationale.

M. Lambert remplacera M. Pierre Korwin qui est passé au ministère des affaires indiennes et du Nord canadien.

Que faites-vous CE SOIR?

QUE FAITES-VOUS POUR TROUVER DES IDEES NOUVELLES?

Que faites-vous aujourd'hui pour développer vos talents les plus importants:

1 - la confiance en vous !
2 - l'enthousiasme !
3 - l'esprit de décision !
4 - l'entregent !
5 - la persuasion par la parole !

Quels que soient votre âge, votre occupation, et votre scolarité, venez assister à une

DEMONSTRATION GRATUITE

ce soir ou demain soir, à 8 heures,
au 2850 est, rue Sherbrooke
(coin sud-est de Wurtelle)
527-8345

Vous pourrez vérifier concrètement vos progrès à l'aide d'un graphique préparé pour vous par un ordinateur.

Jean-Guy Leboeuf
Auteur des volumes: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès", et "Grain de Sagesse"

l'institut jean-guy leboeuf
Une filiale de L'Institut de Personnalité Inc.

Depuis 1954, près de 15,000 adultes ont appris à mieux se motiver grâce à ce PROGRAMME D'EPANOUISSEMENT PERSONNEL conçu par un Québécois pour des Québécois !

anglais-espagnol-allemand

Si vous voulez vraiment apprendre une autre langue
vous aimez les méthodes rapides et efficaces
vous cherchez une école sérieuse et bien située
vous désirez un cours pratique et économique

LPS® peut vous aider

enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)

téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT

(de 9h. à 21h., sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F PLACE BONAVENTURE
LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Education

YOGA YOGA YOGA

Session d'hiver en Yoga débutant mercredi le 19 janvier 1972. Le cours est de 10 semaines, débutants et avancés, pour seulement $30.00 ($10.00 d'escompte pour les membres du YMCA) Le Yoga vous permet de vous maintenir en bonne condition, et pratique votre habileté pour vous concentrer et rester calme dans les situations difficiles.
Toutes les classes sont dirigées par Mme Irmegard Abel, qui a fait durant toute sa vie l'étude du Yoga. "Elle est reconnue par sa compétence dans l'interprétation de la philosophie et dans l'enseignement des techniques du Yoga".

COURS INTRODUCTIF:
En anglais; mercredi soir, 6:30 p.m. - 7:30 p.m.
En anglais; samedi, 10:30 a.m. - 11:30 a.m.
En français; mercredi soir 9:00 p.m. - 10:00 p.m.

COURS AVANCÉ:
Mercredi soir: 7:45 p.m. - 8:45 p.m.
Pré-requis pour les classes autres que "Débutants", le niveau est sanctionné par l'instructeur ou l'instructeur est chargé de classer l'étudiant.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT POUR TOUTES LES CLASSES
YMCA CENTRE-VILLE, 849-5331 poste 712.

NATATION NATATION

Cours de natation pour hommes . . . . Cours de natation pour dames.

Cours de natation spéciaux pour hommes et dames.

Secourisme Plongée sous-marine

Programme de plongée sous-marine pour les adolescents le samedi. Cours de natation pour garçons 5 à 8 ans le samedi. Du débutant à l'expert, tout le monde aimera à apprendre de nouveaux mouvements dans notre piscine propre et claire. d'excellents instructeurs vous mettront dans une bonne ambiance et vous vous sentirez comme chez vous au Y et dans l'eau.

YMCA

1441 rue Drummond, 849-5331 poste 723

JUDO JUDO JUDO

La session d'hiver en Judo commence mardi le 18 janvier 1972. Le cours est de 10 semaines, débutants et avancés, pour seulement $30.00 (10.00 d'escompte pour les membres du YMCA) Apprenez l'art de vous défendre vous-même. Les techniques du Judo qui sont présentées dans les classes sont celles qui sont pratiquées au Japon et dans le monde entier et sont reconnues par le Kodokan Judo Institute.

Cet excellent sport vous est enseigné par Peter Tilsner, trois fois Champion Canadien, et par le détenteur de la ceinture noire San Dan. Inscrivez-vous maintenant pour la session d'hiver.

NOUVEAU COURS INTRODUCTIF:
Mardi et jeudi soirs: 8:00 p.m. - 9:00 p.m.

COURS AVANCÉ:
Mardi et jeudi soirs: 6:30 p.m. - 8:00 p.m.

L'INSCRIPTION SE FAIT MAINTENANT POUR TOUS LES COURS

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, mardi 18 janvier 1972

les tribunaux

Examen volontaire de Crépeault

Un juge de la cour provinciale a été le premier témoin, hier, à l'examen volontaire que doit subir M. Ernest Crépeault, maire d'Anjou, sous les diverses accusations qui subsistent contre lui, l'urbaniste Charles Campeau et le gérant de la ville, Jean-Paul Pilon.

Le magistrat a déposé pendant une vingtaine de minutes, devant le juge Henri Masson-Loranger, mais on ne peut rapporter son témoignage en raison de l'ordonnance de non-publicité réclamée par la défense, dès le début des procédures.

Par la suite, c'est le maire Crépeault lui-même qui a témoigné jusqu'à la fin de l'après-midi, interrogé tout d'abord par son procureur, Me Raymond Daoust, puis contre-interrogé par les avocats de la poursuite, Mes Jacques Bellemarre et Pierre Meunier.

Quant à Pilon, il a décidé ne pas présenter de témoins à ce moment-ci, et le tribunal l'a envoyé à son procès, à la prochaine session des assises.

Dans le cas de Campeau, une décision sera vraisemblablement prise dès aujourd'hui.

Accusé de libelle diffamatoire

Le journaliste Maurice Côté, échotier au "Journal de Montréal" et reporter au "Nouveau Samedi", a comparu devant le juge Albert Malouf, hier après-midi, sous une accusation de libelle diffamatoire, contre un recherchiste de Radio-Canada, M. Michel Gauthier, dont la femme est décédée au cours de la manifestation contre "La Presse" le 29 octobre dernier.

Le prévenu doit faire face à cette accusation pour avoir publié que peu après ce tragique événement, une petite amie de Gauthier aurait donné naissance à un enfant à l'Hôpital de la Miséricorde.

Or il semble que c'est un Lavallois nullement mêlé à toute cette affaire qui serait le père de l'enfant, que sa légitime épouse en serait la mère, et que ni l'un ni l'autre n'auraient été mêlés de quelque façon à la manifestation de l'automne dernier.

Devant la cour, le journaliste a nié toute culpabilité. Son enquête préliminaire a été reportée au 25 et sa convocation en cour s'étant faite par voie de sommation, aucun cautionnement n'a été exigé.

Le procès est aussitôt annulé

Le procès pour tentative de meurtre que devaient subir les frères Gérald et Jack Matticks a avorté rapidement hier après-midi, dès l'exposé de la preuve que voulait faire le procureur de la Couronne, devant le juge Peter V. Shorteno.

L'avocat souligne en effet, à un certain moment, que de nombreux vols se produisaient dans le port de Montréal et que l'affaire pouvait être une conséquence de ce pillage qui perdure, en dépit des efforts que l'on fait pour l'enrayer.

Considérant que ce pouvait être là une allusion à une implication possible des prevenus, dans de tels délits, le tribunal accepta la requête du procureur de la défense, Me Maurice S. Hébert, pour une annulation de l'instruction, avant même qu'elle n'ait débuté.

C'est le 14 octobre dernier que la victime, Allen Seller, 33 ans, du 5094 Souvenir, avait été blessé de plusieurs balles à la tête, dans le terrain de stationnement d'une taverne de la rue Saint-Hubert. Il avait ensuite été ramené rue Notre-Dame, à Montréal, alors que ses agresseurs, selon toute vraisemblance, le croyaient mort.

Mêlés au trafic de la drogue?

Deux récidivistes qui étaient suivis par la Gendarmerie royale depuis près de trois mois ont comparu en Correctionnelle, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir été mêlé au trafic de drogues dont la valeur, sur le marché clandestin, est estimée à près de $9 millions.

Les prévenus, qui ont comparu devant le juge Albert Malouf, sont Conrad Bouchard, 41 ans, une sorte de "quasi-intouchable", et Louis Henri, 45 ans, un peu moins connu des milieux policier et judiciaire.

Les deux hommes ont tout d'abord été accusés de conspiration pour importer une dizaine de kilogrammes d'héroïne, entre le 14 novembre et le 15 janvier, de l'importation effective, le 5 décembre 1971, et, en plus, de possession de cinq autres kilos, le 15 janvier.

Dans ce dernier cas, c'est Henri qui aurait été pris en flagrant délit de "transport" de cette cargaison, en face de l'hôtel Reine-Elizabeth.

Quant à Bouchard, qui a domicile à la fois à Ville Emard et à Saint-Léonard, c'est à l'hôtel Bonaventure qu'il logeait depuis deux jours, lorsque l'arrestation de son présumé comparse est survenue.

Devant le tribunal, le procureur de la Gendarmerie Royale, Me Réjean Paul, s'est vivement opposé à tout cautionnement pour les prévenus, et plus spécialement dans le cas de Bouchard, qui a passé une quarantaine de mois en prison, il y a quelques années, pour un important vol de banque à Laval et quelques autres délits qui avaient résulté en butin de près d'un million.

Me Paul a également fait état des voyages nombreux de l'accusé, ces dernières semaines, l'un effectué à Acapulco, à Noël, et l'autre à Paris, au début de janvier.

Pour les prévenus, Mes Jean Salois et Pierre Morneau ont invoqué en vain toute la libéralité promise par la nouvelle loi sur les cautionnements.

Le juge Malouf a décidé que, dans deux cas du genre, la possibilité d'une récidive et d'un danger correspondant pour la société l'incitaient à refuser toute liberté provisoire aux prévenus, dont l'enquête a été ajournée au 24.

Les effets bizarres de la nouvelle loi des cautionnements

La nouvelle loi sur les cautionnements peut avoir des effets inattendus.

Ainsi, devant le juge Albert Malouf, hier, deux jeunes gens ont été accusés par la police de Saint-Léonard et celle de Ville d'Anjou du vol de deux luxueuses voitures.

Le premier des accusés, Michel Cloutier, au dossier judiciaire chargé, était sous le coup d'un mandat d'arrêt émis contre lui, à Saint-Jean. Le procureur de la Couronne, Me Bernard Fournier, s'opposa à ce qu'il soit libéré sous cautionnement, le tribunal hier donna raison.

Quelques minutes plus tard, son frère ocadet, Raymond était traduit devant la cour à son tour, et, dans son cas, semblable raison n'étant pas invoquée, le tribunal décida de le remettre en liberté, mais avec des "conditions".

L'une d'elles est qu'il ne fréquente pas, d'ici la fin de son procès, toute personne ayant un dossier judiciaire.

C'est donc dire que même si le coeur lui en dit, il n'aura pas le loisir d'aller réconforter son frère en prison, ni même de le "voisiner" si, d'aventures, il souhaite reprendre sa liberté d'ici là.

Nomination

M. Bernard Cormier, jusqu'alors directeur des services de nouvelles à Air Canada, vient d'être nommé directeur adjoint de la direction de la publicité au ministère de l'industrie et du commerce, à Ottawa.

La Chambre de Commerce de Montréal

Déjeuner-causerie hebdomadaire

MARDI, 18 JANVIER

MONSIEUR PIERRE NADEAU

président
Société de Développement de la Baie James

Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 heures 30

Le public est admis

Renseignements : 866-2861

Les Jeux Olympiques: aiguisons nos crayons!

Pour "sensibiliser graduellement à l'olympisme toute la jeunesse et toute la population du Québec", le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le maire Jean Drapeau de Montréal ont annoncé hier la tenue d'un grand concours dans les écoles primaires et secondaires de la province et chez les journalistes du Québec. Dans les écoles, les élèves peuvent participer à trois catégories du concours: composition, française ou anglaise, sur le thème "Ce que signifie l'olympisme à mes yeux"; dessin colorié sur le thème Olympisme et les jeux et bricolage (construction d'un stade olympique). Les gagnants de ce concours seront proclamés lors d'une soirée officielle en mai sous le patronage de MM. Bourassa et Drapeau. Le gagnant dans chaque catégorie se rendra aux Jeux olympiques de Munich cet été, en compagnie de ses parents et de son professeur. D'autres détails au sujet de ce concours et de la composition du jury seront annoncés prochainement. Pour les journalistes, MM. le maire et le premier ministre ont annoncé que le meilleur article de l'année dans une publication professionnelle; que la meilleure émission de télévision; que la meilleure émission de radio et que la meilleure photographie sur le thème général "l'olympisme et les jeux" seraient récompensés d'un prix de mille dollars. Cette campagne de sensibilisation se répétera chaque année jusqu'en 1976, mais pourrait revêtir d'autres formes, comme un concours musical et devenir chaque année plus difficiles. C'est grâce à une subvention de $25,000 que le gouvernement du Québec a accordée au Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal que ces concours ont été rendus possibles. Les concours seront coordonnés par M. Yvan Dubois. Le maire de Montréal a profité de l'imposante conférence de presse qui avait été convoquée pour annoncer cette nouvelle pour laisser entendre qu'on connaîtra d'ici le 15 mars les résultats des études et des discussions qui ont été entreprises sur les coûts des Jeux à Montréal. (Photo Le Devoir par Bernard Lauzé).

Le personnel de cadre de Radio-Canada prendra la relève si la grève a lieu

TORONTO (CP) – Le personnel de cadre de Radio-Canada prendra la relève des techniciens si ces derniers se mettent en grève vendredi.

Un porte-parole de la société d'Etat a déclaré hier que le personnel de cadre tenterait en effet d'assurer alors le plus complètement possible des services de diffusion à la radio et à la télévision. La présentation des bulletins de nouvelles, notamment, serait maintenue.

Quelque 2,000 caméramen, techniciens du son et autres techniciens des studios de radio et de télévision membres de NABET (National Association of Broadcast Employees) sont appelés à se prononcer vendredi sur le rapport d'un conseil de conciliation, rendu public il y a quatre jours.

Dans la fonction publique fédérale, le recours à la grève devient légal une semaine après la publication de pareil rapport.

Les dirigeants de NABET se sont réunis hier soir afin de préparer leur stratégie avant l'expiration de ce délai légal, fixée à minuit jeudi soir.

Les parties ne s'entendent pas quant aux salaires. Le conseil de conciliation recommande une hausse de 10.2% répartie sur 21 mois, alors que le syndicat réclame 28.5% en 24 mois, ce qui porterait le salaire maximum des techniciens de $179 à $237 par semaine dans les catégories clés.

Trois fois plus de consultations

TORONTO (PC) – La population de l'Ontario a triplé son taux de consultation médicale. Le trésor ontarien est très inquiet de cette tendance à consulter un médecin pour un rhume. Après l'éducation, la santé constitue en effet le poste budgétaire le plus lourd pour le gouvernement.

"De nos jours, même les adolescents désirent un examen général, a constaté au cours d'une conférence de presse, le ministre ontarien de la santé. M.A.B. Lawrence. Autrefois, aller chez le docteur était bien la dernière chose souhaitée par les jeunes".

Du collège Saint-Viateur à l'école Paul-Gérin-Lajoie

Le collège Saint-Viateur d'Outremont portera désormais le nom d'Ecole secondaire Paul-Gérin-Lajoie.

Ainsi en a décidé la commission scolaire d'Outremont qui est devenue propriétaire du collège Saint-Viateur pour en faire sa première école secondaire publique.

"Nous sommes honorés du fait que M. Paul-Gérin Lajoie ait accepté que nous rappelions son oeuvre en nous permettant de donner à la première école secondaire publique de la commission scolaire d'Outremont le nom du premier des ministres de l'éducation de la province de Québec", a déclaré M. Roger Girard, président de la CSO, qui a ajouté:

"La reconnaissance de l'essor qu'il a insufflé à la réforme scolaire de l'éducation de notre province méritait d'être perpétuée. Nous croyons que les citoyens de la ville d'Outremont, autant que le corps professoral de cette école, et les élèves qui la fréquentent seront heureux du choix que nous avons fait."

Rappelons que M. Gérin-Lajoie est, depuis près de deux ans, président de l'Agence canadienne de développement international, organisme relevant du ministère des affaires extérieures et spécialisé dans l'assistance technique et financière aux pays en voie de développement.

Cours de Fine Cuisine Familiale

de Base : en 9 semaines débutant les 3 fév. et 13 mars

de Perfectionnement : en 7 semaines, débutant le 9 mars.

en leçons de démonstrations avec bonnes dégustations et livrets de recettes, suivies de travaux pratiques facultatifs pour le cours de Base seulement - 1 fois par semaine, le jour ou le soir.

Prospectus renseignements
843-6481

INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD

2015 de la Montagne, Mtl. 107

Fondé en 1951

L'enquête sur l'accident mortel du 9 décembre

Métro: les règlements de la CTCUM sont-ils trop souples?

par Pierre-L. O'Neill

La réglementation de la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) n'est pas suffisamment stricte pour assurer la sécurité des usagers du métro.

C'est ce qui ressort des différents témoignages rendus hier à la reprise des audiences du Commissariat des incendies concernant l'incendie du 9 décembre dernier à la station de métro Henri-Bourassa.

Selon l'adjoint au directeur du service du transport, M. Roger Savaria, une distance de 60 pieds ne suffit pas à freiner un train de métro roulant à une vitesse de 20 milles à l'heure.

Or, c'est précisément la distance qui sépare les signaux de déclenchement des freins d'urgence et le dernier wagon d'un train garé dans une arrière-gare du type de la station Henri-Bourassa. Rappelant que la vitesse maximale permise en arrière-gare est de 20 milles à l'heure, on obtient les circonstances probables de l'accident du 9 décembre, alors que le train conduit par M. Gérard. Maccarone est allé tamponner le train en stationnement. M. Maccarone a perdu la vie.

En outre, les témoignages antérieurs ont laissé croire que dans les moments précédant l'impact, le train était en opération de traction et non de freinage. Au commissaire, Me Bernard Tellier, qui l'interrogeait sur les chances d'arrêt à 20 milles à l'heure, sur une distance de 60 pieds, M. Roger Savaria a aussitôt répondu: "Absolument pas". Puis il a souligné au commissaire que depuis le 9 décembre, la vitesse permise en arrière-gare a été réduite à 15 milles à l'heure.

Dans les premiers mois d'opération, quatre autres collisions sont survenues dans le métro de Montréal. C'est ce qu'a révélé hier le témoignage du surintendant adjoint au service des trains (CTCUM), M. Robert Leduc. Ces accidents ont eu lieu le 4 décembre 1966 ainsi que les 7 juin, 7 juillet et 23 juillet 1967. Les causes vont de la perte de contrôle du véhicule jusqu'à la défaillance et la négligence du conducteur.

Deux des employés impliqués dans ces accidents ont été démis de leur fonction. Un autre a remis sa démission tandis que la CTCUM procédait à deux suspensions de cinq à 28 jours. Depuis juillet 1967, l'opération du métro n'a pas donné lieu à de nouveaux incidents majeurs.

Concernant la seule victime de la tragédie du 9 décembre, M. Gérard Maccarone, il a été établi qu'il souffrait de troubles respiratoires. Le médecin de la CTCUM, le docteur Benoît Rémillard, a révélé que M. Maccarone souffrait également d'anxiété et de troubles digestifs. En janvier 1969, il était disqualifié comme chauffeur d'autobus mais, quelques mois plus tard, était jugé apte à conduire le métro.

Lors des audiences de décembre, l'enquête du Commissariat a établi que le conducteur Gérard Maccarone s'é-

Suite à la page 6

aujourd'hui

Jusqu'au 21, au Manoir des Soeurs Grises (Ile Saint-Bernard, Châteauguay), a lieu la 17e session annuelle de pastorale organisée par l'Institut de pastorale. Sujet: le rapport de la commission Dumont: les espoirs, l'héritage, les options, le projet.

●

Aujourd'hui et demain, à l'hôtel Skyline d'Ottawa, conférence sur la démocratie industrielle. Le président du Congrès du travail du Canada, M. Donald MacDonald, prononcera une allocution à 9h15 ce matin. Les discussions qui suivront auront lieu à huit clos.

●

Jusqu'au 20, au Motel des Laurentides à Québec, a lieu le 4e congrès international de la motoneige.

●

A 10h, à l'auditorium de la tribune parlementaire à Ottawa, le volume no 2 du rapport du comité sénatorial sur la politique scientifique est rendu public.

●

A 12h30, au Reine-Elizabeth, le ministre du travail, M. Cournoyer, est l'invité du Rotary Club of Montreal. Il parlera de la politique de la main-d'oeuvre du Québec.

●

A 12h30, à la salle Bonaventure du Reine-Elizabeth, M. Pierre Dallaire, préposé aux relations publiques de Radio-Canada, est l'invité du Kiwanis Club of St. George. Il parlera de la nouvelle Maison de Radio-Canada.

●

A 12h30, à l'hôtel Mont-Royal, M. Pierre Nadeau, président de la Commission de développement de la baie James, est l'invité de la Chambre de commerce de Montréal.

●

A 17h, au 5111 Durocher, les Editions Leméac, à l'occasion de l'inauguration de ses nouveaux locaux, lancent 20 publications.

●

A 17h, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, le Barreau du Québec lance sa troisième brochure d'information sur "la protection du consommateur".

●

A 17h30, à l'Engineers Club, 1175 Côte du Beaver Hall dîner-rencontre de l'Association des rédacteurs de devis du Canada.

●

A 18h30, à l'hôtel Mont-Royal, M. Paul Hellyer s'adresse aux membres de l'Association canadienne de gestion des achat lors de leur réunion mensuelle.

●

A 19h30, à l'école Laurier, 505 Laurier est, assemblée générale du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal.

●

A 20 heures, au pavillon Read de l'UQAM, 420 Lagauchetière ouest, M. Dominique de Roux donnera une conférence sur Louis-Ferdinand Céline.

●

A 20h15, à l'auditorium Rousselot de l'Hôpital Notre-Dame, soirée d'information organisée par le Service de régulation des naissances. Prix: $3 le couple.

AUGMENTEZ

VOTRE PUISSANCE DE LECTURE EN

• Temps • Compréhension • Mémoire

COURS DE LECTURE RAPIDE

1 soir par semaine (7 semaines), A proximité de l'Université de Montréal.

À PRIX ÉTUDIANT

Début des prochains cours:
MARDI
1 FÉVRIER

Renseignements et inscriptions:
CENTRE DE LECTURE RAPIDE

TÉL.: 681-4545

VIENT DE PARAITRE... AUX EDITIONS DU JOUR ET AUX EDITIONS ROBERT LAFFONT

LE DÉFI DE L'ENFANT

par RUDOLF DREIKURS

• L autorite est morte pourtant la demission n'est pas tolerable . . Une reponse claire a l'angoisse des parents

En vente partout au prix de $6.00 - distribue par le Service des Editions du Jour, 1651, Saint-Denis, Montreal 129 - Tel. : 849-8325. (si la ligne est occupee : 2228)

ROBERT LAFFONT

EDITIONS DU JOUR

éditorial

Le Canada sans service aérien

L'arrêt de travail déclenché lundi matin par les 1,600 contrôleurs du trafic aérien a eu des effets foudroyants à travers tout le Canada.

En moins de quelques heures, la plupart des aéroports et des sociétés de transport aérien ont été littéralement paralysés. Des milliers de vols ont été annulés. Des groupes nombreux de travailleurs oeuvrant dans des secteurs auxiliaires ont été avisés de ne pas se présenter au travail. L'horaire de milliers de citoyens a été chambardé. De nombreuses sociétés qui comptaient sur le trafic aérien pour l'expédition rapide de marchandises attendues par des clients devront recourir à des moyens moins expéditifs.

Aux yeux du profane, ces retards et ces dérangements n'ont l'air de rien. En réalité, ils ont déjà causé un tort énorme à l'économie du pays. Si la situation actuelle devait se prolonger le moindrement, le coût de l'arrêt de travail des contrôleurs du trafic aérien deviendrait vite astronomique.

Le Canada s'est habitué, comme toutes les nations modernes, à dépendre de plus en plus de l'aviation. Il ne saurait souffrir que ses aéroports soient longtemps paralysés sans devoir en même temps encaisser des coûts énormes dont les effets se feraient vite sentir dans tous les secteurs de la société.

•

L'économie de notre régime de relations du travail nous fait souhaiter que le conflit déclenché par les contrôleurs du trafic aérien se règle rapidement par la voie des négociations. Le législateur a accordé à cette catégorie de travailleurs le droit à la grève: il ne pouvait lui reconnaître ce droit sans accepter en même temps que les intéressés puissent éventuellement s'en prévaloir.

Il se pourrait, par un paradoxe qu'il ne faut pas rejeter, que la gravité même de la situation créée par l'arrêt de travail joue en faveur d'une solution négociée. Les conséquences économiques et sociales de la grève sont très lourdes; les pressions réclamant un mode de règlement extraordinaire sont déjà très fortes: dans ce contexte, les deux parties, soumises à la pression très forte de l'opinion, pourraient se montrer plus disposées à trouver une solution rapide qu'il ne paraît au premier abord.

Mais il faut également prévoir le pire. Si la grève devait durer au-delà de quelques jours, ce serait léser le bien commun que de s'en remettre pour la régler au seul processus de la négociation. Nul ne saurait nier des droits que le législateur a reconnus aux 1,600 contrôleurs du trafic aérien. Si ces droits viennent cependant en conflit avec le droit non moins incontestable, et beaucoup plus fondamental, du public à disposer d'un service aérien efficace, on ne saurait hésiter à opter pour le bien général.

Déjà, hier, M. Barnett J. Denson, adjoint parlementaire de M. Trudeau, et M. Robert Stanfield ont évoqué la possibilité d'une intervention extraordinaire du Parlement. Non seulement ne faut-il pas exlcure cette intervention, mais il faut, au contraire, l'envisager dans un avenir relativement prochain.

Le Parlement est intervenu dans le passé pour contraindre des groupes de travailleurs beaucoup plus nombreux que les contrôleurs du trafic aérien à mettre fin à des arrêts de travail qui paralysaient dangereusement l'économie. Ce qui fut nécessaire pour les cheminots et les postiers ne saurait être exclu dans le cas des contrôleurs du trafic aérien. La situation qui découle de leur arrêt de travail ressemble en plus d'un point à celle que créèrent naguère des arrêts de travail dans les chemins de fer ou les postes.

Aucune société ne saurait permettre qu'un groupe très limité de citoyens dispose sur elle d'un pouvoir de marchangade tellement considérable que l'exercice de ce pouvoir équivale, à toutes fins utiles, à un véritable droit de vie ou de mort sur l'économie ou sur la sécurité des citoyens. Pour une revendication dont la valeur totale est de l'ordre de $10 millions par année, ce groupe de travailleurs paralyse actuellement une industrie dont l'apport à la production nationale se chiffre par milliards. S'il faut choisir dans l'immédiat entre les droits des travailleurs en grève et ceux de la communauté, qui hésitera à choisir en faveur de la communauté?

•

Pourquoi, si les contrôleurs du trafic aérien ne demandent en tout que $10 millions de plus par an, ne pas leur donner immédiatement?

On aimerait que les choses fussent aussi simples. Il n'en va malheureusement jamais ainsi dans les conflits du travail.

D'après les renseignements fournis par la partie syndicale, il semble que les salaires payés aux contrôleurs canadiens du trafic aérien soient considérablement inférieurs à ceux que touchent leurs leurs collègues américains. Si cet argument est fondé, il faudra consentir à un ajustement substantiel. L'industrie du transport aérien est l'une des plus "internationales" qui soit. Etant donné la vive concurrence qui oppose les pays dans ce secteur, il doit exister une saine équivalence entre les normes salariales ayant cours dans deux pays voisins comme le Canada et les Etats-Unis.

La parité absolue entre les deux pays ne saurait, pour des raisons économiques évidentes, s'appliquer. Toute application littérale de la parité absolue équivaudrait, en pratique, à favoriser indûment une classe de travailleurs au détriment des autres. Le gouvernement fédéral ne saurait, sans manquer à ses obligations les plus élémentaires, consentir à la parité absolue, même si celle-ci devait être revendiquée avec l'appui du marchandage le plus puissant.

S'il est vrai, d'autre part, que l'écart séparant le salaire payé aux contrôleurs de celui que touchent les pilotes et d'autres catégories de travailleurs engagés dans l'industrie du transport aérien est beaucoup plus faible aux Etats-Unis qu'au Canada, on voit mal au nom de quelle norme le Canada s'obstinerait à mal rémunérer cette catégorie particulière de travailleurs.

Les contrôleurs du trafic aérien ont droit à une rémunération raisonnable, compte tenu des normes en vigueur aux Etats-Unis et des salaires payés à d'autres catégories de travailleurs dans la même industrie. Au cas où le Parlement serait appelé à intervenir, il devra, dans la solution qu'il choisira d'imposer aux parties, tenir compte de cette considération. Entre l'arbitrage obligatoire qui consisterait à remettre tout le paquet aux mains d'un tiers et une formule plus souple de médiation qui pourrait s'exercer à l'intérieur de certaines normes définies au préalable par le Parlement, il faudrait sans doute préférer la deuxième formule. Celle-ci permettrait davantage de mettre au point une solution qui émanerait des parties elles-mêmes. Il serait toujours temps, au bout d'un certain délai qui pourrait être fixé par la loi, de prévoir qu'à défaut de résultats, la médiation devrait faire place à l'arbitrage obligatoire.

•

La grève des contrôleurs aériens, par les conséquences qu'elle entraîne pour le Canada, est l'une des plus graves qui ait frappé le pays depuis longtemps. En raison même de l'énorme disproportion que la loi crée, dans ce cas-ci, entre le pouvoir conféré à quelques centaines de citoyens et l'intérêt général de toute la communauté, il est clair que la grève ne saurait durer au-delà de quelques jours. Si aucun règlement n'intervient d'ici la fin de la présente semaine, le gouvernement devra se résoudre à convoquer d'urgence le Parlement.

Claude RYAN

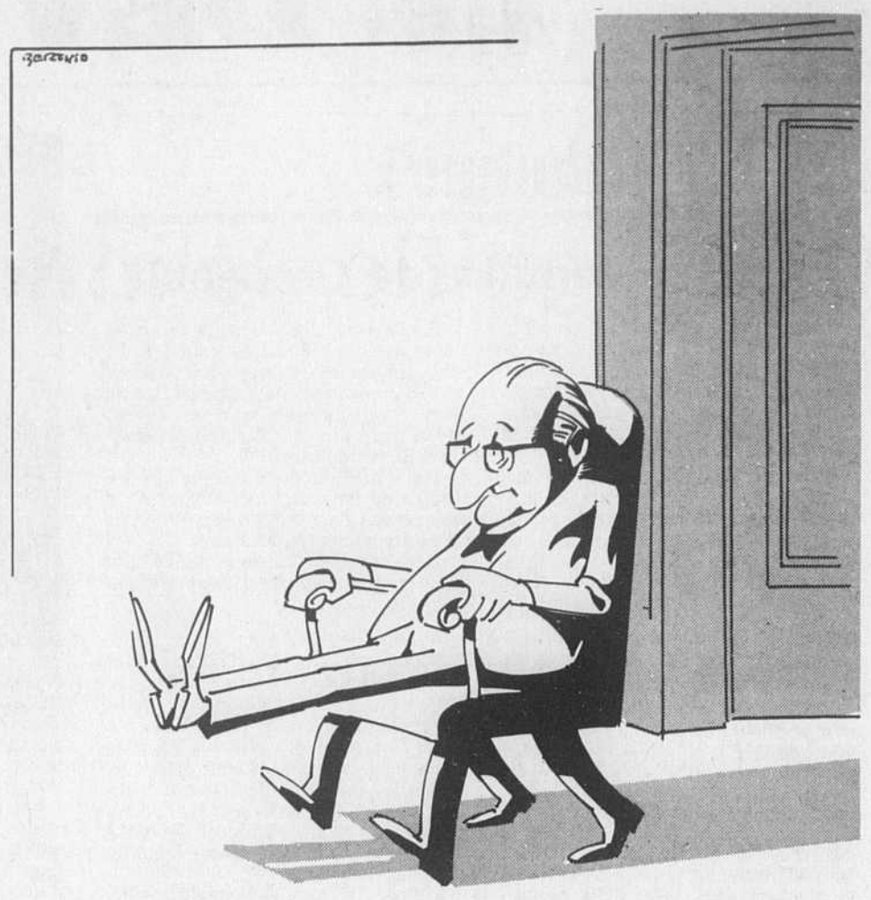

Le fauteuil de Smallwood démissionne

lettres au DEVOIR

Les premiers déboires politiques du syndicalisme à Montréal

Ces derniers mois, il a été question du rôle politique des travailleurs. M. Louis Laberge, au dernier congrès de la F.T.Q. a émis l'hypothèse de la création d'un parti politique par les syndicats. Récemment, M. Charles Gagnon proposait la création d'un parti de masse révolutionnaire.

Si les responsables syndicaux se laissent emporter par la phraséologie et l'activisme, ils risquent de se préparer d'amères désillusions. Personne ne conteste le rôle politique éminemment important des syndicats. Ce rôle cependant, en est un d'éducation politique et économique, de pression, de persuasion, d'organisation. Cependant, les travailleurs sont loin d'être unanimes sur la fonction politique des syndicats. S'ils leur accordent leur confiance dans la négociation des conventions collectives, ils ne les suivent pas toujours jusqu'au bout sur le terrain politique. S'ils ne tenaient pas compte de cette réalité, les chefs syndicaux réaliseraient à leurs propres frais que le colosse qu'ils commandent a peut-être, sur ce terrain, des pieds d'argile.

Pour illustrer mon propos, je transcris un article paru dans la Presse, samedi le 12 mars 1892. La Presse, depuis sa fondation en 1884, offrait chaque semaine une chronique ouvrière à ses lecteurs. Son auteur, Jules Helbronner, sous le pseudonyme de Jean-Baptiste Gagnepetit, défend les intérêts des travailleurs. On peut difficilement le soupçonner de mauvaise foi. En effet, il fait partie en 1888-89 de la Commission Royale d'enquête sur les relations entre le Travail et le Capital (il représente le Congrès des Métiers et du Travail du Canada). En 1890-91, il est secrétaire du Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal. Donc: en 1892, lors d'élections partielles dans un comté ouvrier de Montréal (Montréal-Centre) le Conseil Central des Métiers et du Travail présente un candidat ouvrier (comme cela se fait à Montréal depuis 1886). Ce candidat est battu. Voici les réflexions d'Helbronner:

"M. L.Z. Boudreau, candidat du Conseil Central des Métiers et du Travail dans la division Montréal-Centre a obtenu 329 votes sur 5,022. C'est plus qu'une défaite, c'est un désastre pour le Conseil Central. (...) Le Conseil Central est seul responsable de cette défaite qui met fin, quant à présent, à son utilité. Ce Conseil tombe victime de sa constitution défectueuse et des procédés autoritaires qu'il avait adopté pendant ces dernières années. (Des cabales étaient montées lors du choix du candidat ouvrier). Ces cabales étaient guidées par la politique et les orateurs qui criaient le plus fort qu'on ne devait pas mêler la politique à la question ouvrière étaient souvent ceux qui en faisaient le plus. (Le Conseil a choisi lui-même les candidats, les a imposés). Les ouvriers ne veulent plus qu'on dispose d'eux comme des machines à voter et ils ne se sont pas cru liés envers M. Boudreau n'ayant pas ratifié sa nomination. (...) Quelles que soient les causes de la défaite du 8 mars, cette défaite met fin, quant à présent, comme je l'ai dit, à l'autorité du Conseil Central des Métiers et du Travail. Quand on ne représente que 329 partisans dans une division comptant des milliers d'ouvriers et où les ouvriers sont en majorité on n'a plus le droit de parler au nom des ouvriers. (...) Il a fallu cette démonstration de sa faiblesse pour faire voir au Conseil Central qu'il avait tort de s'assimiler les défauts qu'il reprochait aux associations politiques. Il était dangereux, dans ces derniers mois, pour un homme différant d'opinion avec le Conseil d'exprimer sa pensée. Quels que fussent les services qu'il eut rendus à la cause ouvrière, on lui mettait le mot de traître sur la figure et on le dénonçait simplement parce qu'on le craignait. C'est en agissant ainsi que le Conseil Central a vu, petit à petit, s'éloigner de lui et de ses délibérations bon nombre des hommes qui l'avaient créé et l'avaient fait ce qu'il était. Avant que le Conseil Central des Métiers et du Travail reprenne la place qu'il occupait il lui faudra se réorganiser, et donner des preuves de sa force ou plutôt des forces réelles qu'il commandera. Aujourd'hui, on n'aperçoit plus que sa faiblesse et elle est telle que pas un journal ne s'est donné la peine de lui dire un mot désagréable au sujet de sa défaite: il ne compte plus."

Helbronner et La Presse continuèrent néammoins d'appuyer la classe ouvrière.

Une tentative d'action partisane de la part des syndicats pourrait engendrer d'amères désillusions et compromettre gravement le rôle essentiel du syndicalisme. Il faudrait réfléchir aux suggestions du passé. Malheureusement, les collectivités n'ont pas de mémoire.

Jean de BONVILLE

Montréal, le 13 janvier 1972.

Une oeuvre qui baigne dans l'ineptie

"La Feuille d'Erable" commence à faire couler de l'encre. Devant un tel travail d'amateurs, la réaction n'est pas surprenante. Avec un compagnon qui oeuvre aussi dans le champ de l'histoire, j'ai tenté de déterminer la valeur de l'émission. L'intrigue est à peu près nulle, les anarchronismes pullulent, la psychologie historique est loin d'avoir été respectée, la vision ethnographique est étriquée. Nous en sommes venus à la conclusion que le décor – naturel – est le seul élément positif à porter au dossier de l'émission. Et cela, les responsables de la série n'y sont pour rien.

Les critiques à ce jour se concentrent sur la mauvaise réputation qu'on semble avoir fait aux Indiens dans l'émission. Et il doit être en effet choquant pour des Amérindiens ou pour des spécialistes des questions amérindiennes de voir la façon dont on a rendu le genre de vie des indigènes d'Amérique à l'époque de Cartier et de Champlain. Toutefois, il m'est difficile (avec mon oeil de Blanc québécois, je l'admets) de déceler des traces de malices et, a fortiori, de racisme dans les intentions des scénaristes de la "Feuille d'Erable". Après avoir vu trois épisodes de la série, je n'ai pas une plus "mauvaise" idée des Indiens que je pouvais avoir avant. J'avoue cependant être mal à l'aise devant cette juxtaposition de deux cultures qui ne se comprennent et ne s'apprécient que dans leur contexte propre.

Le principal reproche qu'on peut faire à l'émission à ce stade-ci c'est l'invraisemblance de l'entreprise. Vouloir reconstituer, ne serait-ce que sous forme romanesque, l'histoire d'une famille "canadienne" depuis 1535, cela est insensé. "La Dynastie des Forsyte" se défend, parce qu'on sait qu'une telle famille a existé et qu'il a pu s'y passer dans la réalité des choses qui se rapprochent de celles rapportées dans le feuilleton télévisé. Avec les Bellerose de 1535 à 1617 (arrivée de Louis Hébert), nous entrons dans la fiction pure, c'est-à-dire dans celle qui n'a aucun rapport avec la réalité historique. En faisant littéralement vivre des Bellerose au Canada de 1535 à 1617 (par un exercice de haute voltige intellectuelle qui n'a pas son pareil depuis La Hontan), on entreprenait une tâche qui ne pouvait finir qu'en un beau gâchis.

On créait un milieu blanc artificiel (celui des Bellerose, aussi réduit fût-il) à côté du milieu autochtone qui, en réalité, n'a pratiquement pas subi l'influence des Blancs au XVIe siècle. C'était bâtir sur une hypothèse fausse. De là les invraisemblances qui s'accumulent les unes par dessus les autres (Marie Bellerose poursuivie par les Indiennes qui lui arrachent ses vêtements, pendant que son promis s'entretient placidement avec le chef du village, maison à l'européenne à Tadoussac préservant pendant x décennies ce milieu blanc artificiel en pays entièrement "indianisé", "sets carrés" à quatre danseurs avec violoneux en l'an 1600, soit huit ans avant l'établissement définitif de Français dans la vallée du Saint-Laurent, etc.) Comme on ne peut se reférer à aucune chronique d'une vie blanche en Amérique au XVIe siècle, on se trouve réduit à inventer des situations dramatiques d'un simplisme déconcertant. On pallie cette indigence par le recours à des trucs cinématographiques éculés comme l'insertion hallucinatoire à répétition et la surimpostition (visage de Marie sur visage de l'Indienne et vice verça, vues d'une basilique parisienne sur images de la "cathédrale" de la forêt américaine).

Et peut-être plus grave que tout, on mettait en contact deux civilisations qui ne l'étaient vraiment pas pour la peine à ce moment-là. On se plaçait dans la position délicate d'avoir à porter (inconsciemment sans doute) un jugement de valeur sur les civilisations en présence. Les Bellerose ayant été décrétés "héros" par choix d'auteur, on les montrera sous un jour favorable, tout en reléguant les Indiens dans un rôle de "repoussoir" ou "d'étranges étrangers" à ne pas déranger. Quelle que soit la sympathie qu'éprouvent les Bellerose pour les Indiens, ils ne peuvent s'empêcher de les trouver étrangers. Quel que soit l'attrait qu'exerce sur eux le mode de vie indien, ils vont toujours revenir à leurs coutumes blanches. Ils vont même se subordonner ces "sauvages", soit en leur inspirant le respect grâce à leur fusil soit en s'attachant une Indienne par le mariage. Il s'ensuit que pendant presque tout le cours de ces trois émissions les Indiens apparaissent dans la position de serviteurs des Bellerose, donc de serviteurs des Blancs. Ce qui rend la chose plus odieuse et difficile à avaler pour les Indiens de 1972, c'est que c'est une invention pure, car les Indiens du XVIe siècle ne dépendaient pas des Blancs. On sombre d'ailleurs dans le ridicule en prétendant qu'une famille blanche aurait pu subsister pendant soixante-ans au milieu d'une société différente en préservant l'essentiel de ses traits culturels blancs. (En passant, les téléspectateurs un peu attentifs auront noté le "déficit d'âge" du personnage qu'incarnait Jacques Létourneau mardi dernier puisque né vers 1542, il aurait dû, vers 1600 accuser 58 ans.)

En résumé les responsables de l'émission ont commis une erreur monumentale en faisant débuter l'aventure des Bellerose en 1535 plustôt qu'en 1617 ou 1634 (date d'arrivée de Giffard). On aurait évité la méprise historique de faire démarrer la colonisation en Nouvelle-France en 1535 plutôt qu'un siècle plus tard. On aurait puisé à un fond documentaire beaucoup plus riche, permettant d'étoffer quelques bonnes intrigues. On aurait enfin évité l'écueil de confronter deux civilisations, avec parti-pris forcé pour l'une, la sienne. Le climat social est déjà assez tendu sans qu'il y ait besoin d'alimenter la colère d'un groupe comme les Indiens par une provocation, somme toute, parfaitement inutile. Radio-Canada aurait avantage à déplacer quelques-uns de ses censeurs de la salle des nouvelles à la section des dramatiques.

Claude RICHARD

Montréal, de 13 janvier 1972

Le Rapport Gray et l'affaire Hachette

Le Rapport Gray sur la maîtrise économique du milieu national contient plusieurs passages susceptibles d'éclairer l'opinion des Québécois sur l'acquisition projetée de la Librairie Garneau de Québec par le Centre éducatif et culturel de Montréal, filiale de la SGF et de la maison Hachette. Les extraits suivants sont tirés de la traduction française d'une version préliminaire du Rapport Gray, publiée conjointement par Leméac et Le Devoir sous le titre "Ce que nous coûtent les investissements étrangers". Les sous-titres sont du Devoir.

Biens culturels et secteurs-clés

(...) En ce qui touche les industries ayant une importance particulière pour la préservation et le développement de la culture et de l'identité canadienne, plusieurs considérations semblent s'imposer. Il est clair, par exemple, que s'il fallait s'en remettre totalement à des firmes sous contrôle étranger dans des secteurs comme la production et la diffusion des périodiques et des livres, on s'exposerait à ce que ces firmes servent de véhicule à une culture étrangère, qui pourrait en venir à dominer la vie culturelle des Canadiens. S'il fallait pousser cet exemple à ses aboutissements extrêmes, il pourrait en découler des considérations très néfastes pour le développement autochtone de la culture et pour le maintien d'une identité culturelle canadienne distincte. Cela ne veut pas dire que si des secteurs comme ceux-là sont dominés par des firmes sous contrôle étranger, le pire se produira nécessairement. Nous voulons tout simplement souligner qu'une telle situation entraînerait le risque d'une éventuelle domination culturelle étrangère et que ce risque serait trop grand pour que nous puissions nous offrir le luxe de l'assumer.

On peut envisager, à l'extrême opposé, une situation où seules des firmes sous contrôle canadien seraient autorisées à s'engager dans des activités productives reliées à la culture, et où toute importation de livres, films, périodiques ou oeuvre d'art en provenance de l'étranger serait prohibée: cela aurait pour effet de couper le Canada de la production créatrice du reste du monde. Voilà une situation extrême qu'il faut également rejeter et qui ne saurait évidemment servir de base à la définition d'une politique culturelle canadienne.

Entre ces deux extrêmes, il y a place pour une large discussion sur le rôle qu'il conviendrait d'accorder aux firmes sous contrôle étranger au Canada. Ces questions font l'objet d'une étude détaillée dans un volume dont la publication suivra le présent mémoire. On doit néanmoins reconnaître en même temps que, quelle que soit la politique que l'on voudra suivre, celle-ci sera difficile à justifier si le gouvernement ne s'est pas d'abord imposé la tâche de définir avec suffisamment de précision sa politique culturelle (...)

Quand faut-il bloquer un investissement étranger?

(...) On peut conclure de ce qui précède qu'il y aura blocage dans les cas suivants:

a) lorsque l'économie canadienne est en position de force et que l'investissement étranger n'apporte rien d'essentiel au progrès économique;

b) lorsque l'investissement étranger vise surtout à une extension ou à une consolidation au Canada du contrôle qu'il exerce sur les marchés;

c) lorsque l'investissement étranger va à l'encontre des priorités industrielles du Canada (en raison, peut-être, des stimulants que consent le gouvernement étranger et qu'on ne peut vraiment "neutraliser" ou détourner à son profit);

d) lorsque l'investissement étranger restreint la concurrence au sein de l'économie canadienne (...)

L'entreprise conjointe

(...) L'entreprise conjointe est un moyen-terme entre l'investissement direct et l'obtention à distance de l'apport distinctif (de l'entreprise étrangère). La présence d'un Canadien dans l'administration d'une entreprise peut être un atout supplémentaire pour le Canada. Mais, à prime abord, on ne peut affirmer que, dans tous les cas, ce genre d'entreprise soit opportun ou qu'il entraînera nécessairement des avantages supplémentaires pour le pays. C'est une question de circonstances.

Il pourrait être difficile de trouver un Canadien possédant tout ce qu'il faut pour devenir partenaire dans une entreprise conjointe. Pour qu'une entreprise de ce genre puisse survivre, l'apport de chacun importe au plus haut point. S'il y a de fortes inégalités, les chances de succès sont moins bonnes. Par ailleurs, plus le milieu sera dynamique, plus l'entreprise sera précaire si l'on considère que la répartition des responsabilités et des revenus peut, avec les années, cesser d'être opportune. L'attitude de l'agence de tamisage (des investissements étrangers) dépendra également des probabilités d'un développement autochtone et du degré d'indépendance que le partenaire canadien pourra obtenir par rapport au partenaire étranger (...)

50 ou 51 pour cent des actions assurent-ils le contrôle?

. . . (On pourrait voter)... des lois demandant que tout investissement étranger direct au Canada se fasse avec un partenaire canadien qui détiendrait 50 ou 51 pour cent des actions donnant droit de vote et qui pourrait élire une proportion équivalente des administrateurs(..)

Sauf le geste symbolique de réduire le contrôle étranger, l'impact économique de cette mesure serait minime. Le coût en serait très grand, l'investissement requis perdu et le tronçonnement (des firmes) augmenterait. Il pourrait y avoir moins d'efficacité dans la gestion canadienne. Une telle politique généralisée à toutes les industries est donc irréaliste.

. . .(On pourrait aussi)... légiférer en vue d'une propriété canadienne majoritaire et d'une majorité canadienne au conseil d'administration. Bien sûr, il serait aussi possible à la compagnie étrangère affiliée de persuader un actionnaire canadien de proposer une liste d'administrateurs canadiens favorables au point de vue étranger. L'affiliée étrangère aurait les ressources pour faire campagne en vue de l'élection des candidats de son choix pour représenter les actionnaires canadiens. En même temps, il serait toujours possible à un groupe canadien, désireux de transformer la filiale en une compagnie relativement indépendante de l'affiliée étrangère, ou d'augmenter les profits de la filiale aux dépens de la compagnie-mère, de prendre le contrôle. L'investisseur étranger en serait conscient. Il se rendrait compte que son emprise sur l'entreprise canadienne n'est pas assurée(...)

Economie et culture

J.K. Galbraith a soutenu que les Canadiens ne devraient pas s'inquiéter de la domination américaine de l'économie canadienne, mais plutôt s'attacher à sauvegarder l'intégrité culturelle du réseau de radio-télédiffusion et s'assurer que le Canada a un théâtre actif et indépendant, des éditeurs, des journaux, des magazines et des écoles de poésie et de peinture. Cette vue reflète une attitude naïve face à l'idée de culture et d'expression nationale. Il n'y a pas moyen de laisser le domaine "économique" à d'autres, afin de pouvoir nous occuper à notre manière, en le dissociant, du politique, du social et du culturel. Il n'existe pas de telle compartimentation dans la réalité. Lorsque la culture est comprise dans ce sens large, il y a peu de doute que l'activité économique, telle qu'elle est organisée dans l'entreprise moderne, n'ait pas de répercussions profondes sur la culture, surtout sur la nature du système social, politique et économique, ainsi que sur la technologie qui le véhicule. (...)

L'absence d'une identité nationale forte et d'une culture originale tend à créer, comme on le relevait précédemment, un vide et une plus grande réceptivité à l'influence et aux investissements étrangers. La facilité qu'on a d'importer notre culture du Royaume-Uni ou des Etats-Unis renforce cette tendance en diminuant chez les Canadiens l'incitation à affirmer leur propre originalité culturelle. (NDLR: Pourquoi pas aussi la France ? Cette omission, comme le paragraphe suivant sur le Québec, démontre à l'envi que si les principes du Rapport Gray sont tout à fait applicables au Québec, la "sociologie" qui l'a inspiré est presque exclusivement canadienne-anglaise, même lorsque les auteurs du rapport parlent d'identité, de culture, etc. "canadienne".) Sur ce sol fertile, l'investissement étranger a la partie relativement facile pour façonner et influencer le milieu américain. Envisagées du point de vue du capitaliste américain, la liberté totale d'accès et l'absence d'originalité culturelle réduisent le risque et le coût de l'investissement étranger, étant donné qu'il est moins nécessaire d'adapter le produit localement. De cette façon, l'investissement étranger, tout à la fois, joue sur les affinités culturelles et réduit la capacité d'une affirmation originale de l'identité nationale.

Le cas du Québec

Il est intéressant de se pencher sur la question du Québec, à la lumière de cette analyse. Le Québec possède une culture originale, due surtout à une langue différente, ainsi que des institutions religieuses et scolaires qui lui sont propres. Les Canadiens français, dans l'ensemble, apprennent l'histoire du Canada français. Ils connaissent leurs héros et leurs symboles. Le Gouvernement du Québec s'efforce de conserver et d'encourager l'épanouissement de cette culture par un certain nombre de mesures législatives, notamment en ce qui concerne la langue et l'enseignement. Ces différences rendent probablement le Québec moins attirant que l'Ontario pour l'investisseur étranger. Il est naturellement très difficile de déterminer si le taux plus élevé d'investissement américain en Ontario est dû aux affinités culturelles ou plutôt au taux plus rapide d'expansion économique de l'Ontario ces dernières années.

Les exportateurs canadiens ont toujours pu bénéficier de l'appui le plus entier du gouvernement par l'intermédiaire des programmes de développement commercial et grâce également à l'amélioration constante des dispositifs de financement des exportations.

(Jean-Luc Pépin, ministre de l'industrie et du Commerce, Montebello, 18 octobre 1971).

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée a employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT : Édition quotidienne : $35 par année; six mois : $19. A l'étranger : $40 par année; six mois : $22; trois mois : $12. Édition du samedi : $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur : 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

regards sur le monde

BOLIVIE

Que signifie l'élimination de l'exécuteur du "Che"?

par XAVIER USCATEGUI

Les changements survenus à la fin de l'année dans le cabinet de La Paz apportent des indices d'une lente évolution, dans un pays sur l'actualité duquel s'était refermé le silence depuis le coup d'Etat militaire d'août 1971. Le colonel Andrés Selich Chopp n'est pas un officier quelconque, mais l'homme apparu à la tête du soulèvement de Santa Cruz de la Sierra le 20 août: après le succès de la rébellion, on l'avait vu partager le pouvoir à peu près d'égal à égal avec le colonel Hugo Banzer qui arrivait de l'étranger et n'avait pas de commandement de troupes. Son élimination ne se réduit pas à celle d'un personnage turbulent: elle intervient en tant qu'effet de conditions neuves dans le rapport des forces internes, avec une première dislocation de la coalition contre-révolutionnaire d'août, et elle dénote également une tendance à corriger le dosage des influences extérieures.

En novembre, lors d'une rencontre officielle entre le colonel Hugo Banzer et le général argentin Augustin Lanusse, le gouvernement bolivien, bien qu'avec une extrême prudence, en est arrivé à entr'ouvrir la porte à certaines des nouvelles formules argentines sur le "pluralisme idéologique" et le droit des peuples à l'autodétermination. En décembre, dans des circonstances identiques, le général paraguayen Alfredo Stroessner a refusé sans ambages au général Lanusse de modifier les thèses rigides de la "guerre contre-révolutionnaire". Dans une certaine mesure, on peut déceler dans cette différence l'une des clés ouvrant le secret des derniers événements de La Paz.

Le colonel Selich Chopp

Le colonel Andrés Selich Chopp a commandé le régiment dit des "rangers", formé en 1967 pour combattre la "guerrilla" d'Ernesto Guevara, et il est le responsable direct de l'exécution sommaire du Che: il considérait qu'il avait à continuer cette campagne au ministère de l'Intérieur où il avait accédé en août. Il fait partie, en tant qu'un de ses éléments les plus "durs", de la **Phalange socialiste bolivienne**, formation dérivant de la "Phalange" espagnole, considérant que la defense de la "tradition" et de la propriété, spécialement de la grande propriété foncière, exige de "tuer les communistes", le terme de "communistes" englobant dans ce cas tous ceux qui ne béent pas d'admiration devant le statu quo. "C'est une guerre contre les rouges et nous les exterminerons tous sans égards", proclamait-il encore le 30 octobre à La Paz, L'hebdomadaire argentin "Panorama" écrivait le 4 janvier dernier: "La répression qu'il déchaîna, une fois au pouvoir, fut terrible. "Il a inventé un systèmes commode pour supprimer les communistes, réels ou supposés tels, c'est-à-dire ses ennemis. Le système consistait à les arrêter et à les fusiller; il annonçait ensuite qu'il s'agissait de "guerrilleros" qui avaient essayé de commettre un attentat et qui avaient été tués... Pour situer ses idées sur la liberté d'expression, il suffit d'une donnée: plus de 50 journalistes ont dû se réfugier à l'étranger."

Totalement acquis aux méthodes et techniques du régime brésilien, le colonel Selich Chopp se range parmi ceux qui estiment que l'Eglise doit constituer un pilier ferme du statu quo, bénir les "rangers", sous peine d'être à son tour considérée comme communiste et traitée comme telle. Il a fait procéder à des perquisitions d'églises et s'est engagé en un conflit prolongé avec la hiérarchie catholique au sujet des traitements infligés aux détenus politiques dans le poste du Alto Medidi, dans la forêt amazonienne: c'est de ce même poste qu'au début de novembre avait eu lieu une évasion sensationnelle, quand des prisonniers et des membres de la garnison s'emparèrent de l'avion apportant le ravitaillement et arrivèrent au Pérou.

D'autre part, le colonel Selich Chopp, faisant siennes les vieilles rancunes de la "Phalange socialiste", avait ouvert les hostilités contre le MNR (Mouvement nationaliste révolutionnaire, nom sonore du parti de l'ancien président Victor Paz Estenssoro, ou de ce qu'il en reste). Désireux de se constituer une base politique, le gouvernement a formé à son service une coalition de la "Phalange socialiste" et du MNR, deux groupements engagés depuis bientôt vingt ans en une longue guerre qui a laissé pas mal de morts dont le propre fondateur de la "Phalange", Unzaga de la Vega. Le colonel Selich Chopp a fait arrêter, à l'aéroport de La Paz le fils de M. Victor Paz Estenssoro, Ramiro Paz Cerruto, qui est fonctionnaire de l'ONU, et il l'a dirigé d'autorité sur le Chili.

A la suite de ces multiples incidents, le colonel Hugo Banzer a réorganisé le cabinet, et le colonel Selich Chopp a été l'un des trois ministres qui perdu leur portefeuille. Un autre argument invoqué contre lui, qui n'aurait probablement constitué un grief décisif, consiste en son avidité d'un enrichissement rapide, suivant en cela l'exemple de feu le général Barrientos, entre autres; son terrain d'activitée préféré était le bâtiment.

Derrière le rideau

Les faits rappelés dépeignent un personnage frénétique sans nuances, remplaçant une formation politique absente par les réactions autoritaires d'un conservatisme élémentaire, typiquement fasciste, ingénuement sanguinaire, convaincu que le révolver supprime les conflits sociaux. Symboliquement, il va maintenant à Miami visiter ses grands amis les émigrés cubains. Tout cela ne présente sans doute qu'un intérêt limité, de caractère descriptif, anecdotique, tout en conduisant cependant à des réflexions salutaires sur la nature d'un régime qui appelle aux fonctions les plus responsables des individus de ce genre. La question la plus sérieuse revient à se demander pourquoi ce régime, s'il a hissé un Selich Chopp sur le pavois en août, l'a renvoyé en disgrâce dans une garnison en décembre.

Deux ordres d'explications se font jour:

a) sur le plan interne:

L'équilibre établi en août reste nominalement maintenu, le cabinet se trouvant ainsi composé: cinq ministres de la "Phalange", cinq ministres du MNR, trois "indépendants" et trois militaires. Mais une évolution transparaît à l'intérieur des deux premiers groupes. Un représentant forcené de la "Phalange" comme Selich Chopp se voit remplacé par une personnalité plutôt terne bien qu'affiliée au même parti, le colonel Mario Adet Zamora. D'autre part, le ministre des Mines et de la Métallurgie, M. Carlos Serrate Reich, du MNR, accusé de cultiver certains restes de sympathies relativement "de gauche" selon le vocabulaire de Selich (il avait maintenu un conflit avec une société américaine qui, ainsi, l'a emporté), a laissé sa place à un autre membre du MNR, le général Edmundo Nogales Ortiz. Aussi bien Adet Zamora que Nogales Ortiz sont des amis du général Rogelio Miranda, l'ancien adversaire militant des présidents Ovando et Torres.

Le général Miranda, qui s'était soulevé contre le général Ovando et, réfugié en Argentine, a été l'âme de constantes conspirations contre Torres, représente avant tout l'ancienne "rosca" bolivienne, le groupe réduit des intérêts économiques entrelacés qui ont traditionnellement contrôlé le pays, en conjonction avec les capitaux étrangers. Ce groupe estime que, dissipée l'ivresse de la victoire après l'intense panique causée par le régime de Torres, il convient de résorber peu à peu les allures de matamores et renouer aussi tranquillement que possible le fil des "affaires" de toujours derrière le pudique paravent d'une pseudo-coalition de partis, coalition de la "Phalange" et du MNR, qui ne représente sans doute pas grand-chose mais sans laquelle la solitude politique du régime se découvrirait dangereusement.

b) sur le plan extérieur:

Le général Rogelio Miranda, dont l'influence, derrière le colonel Hugo Banzer, s'affirmerait déterminante, est un vieil ami du général Lanusse, le chef du gouvernement argentin, qui l'avait directement appuyé en l'un de ses premiers complots. L'Argentine, déjà manifestement supplantée au Paraguay par le Brésil, a déployé tous ses efforts pour reprendre pied en Bolivie, après le raz-de-marée brésilien d'août 1971. Outre les raisons de politique générale, plusieurs motifs précis l'y incitent: les importantes fournitures de gaz bolivien qui lui seront indispensables au cours des années qui viennent, - le minerai de fer du Mutun, vers lequel se dirigent aussi des prétentions brésiliennes, des intérêts divers dans le département de Santa Cruz de la Sierra, etc...

La puissance même de la pénétration brésilienne, effectuée parfois avec une totale absence de tact, s'est retournée contre elle. Et la proclamation à Washington du rôle hégémonique du Brésil a suscité un effet absolument défavorable, a multiplié les suspicions. L'idée a aussi pris forme progressivement qu'il serait suprêmement imprudent de lier son sort à ce colosse aux pieds d'argile qu'est le régime brésilien. Peut-on dire que ces considérations aient rejeté brusquement la Bolivie dans les bras de l'Argentine, d'un régime argentin d'ailleurs lui-même visiblement instable? Ce serait forcer le sens des événements. Mais il apparaît du moins que la "rosca" de La Paz, sans rêves de "destin manifeste" analogues à ceux des militaires brésiliens, n'aspire qu'à reprendre le train-train de ses vieilles combinaisons, utilisant le MNR pour renouer les relations avec des intérêts économiques des Etats-Unis et d'Europe, cela sans besoin de voisins comme intermédiaires.

Entre l'Argentine et le Brésil, il s'agirait de revenir à un équilibre prudent, en attendant la suite des événements. Et cela, c'est déjà une victoire partielle pour l'Argentine comme l'est la disgrâce de Selich Chopp, ce symbole de la tumultueuse ingérence brésilienne du mois d'août.

Le remaniement ministériel, en Bolivie, a atténué une certaine coloration excessive du régime, sans en modifier l'orientation économique fondamentale. Le ministre Serrate Reich avait commencé dès son arrivée au pouvoir à renégocier l'expropriation d'entreprises américaines effectuée par le gouvernement du général Torres. Il se montrait même partisan de la "dénationalisation" de l'entreprise minière de l'Etat, la COMIBOL. Des résistances avaient pourtant pu s'organiser, la direction de la COMIBOL ayant conservé une certaine autonomie: par exemple, les crédits soviétiques pour l'installation de fours spéciaux pour minerai d'étain de basse teneur ont continué à être utilisés, - bien qu'il apparaisse que, sur le plan général, les projets ambitieux établis avec divers pays socialistes en matière de pétrole, de mines et de métallurgie aient été abandonnés (en octobre encore, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie ont soumis au régime de Banzer des projets portant sur une centaine de millions de dollars). Le gouvernement a également annulé la nationalisation de l'industrie du sucre.

Le général Torres avait nationalisé la compagnie américaine IMPC (International Metal Processing Corporation): cette entreprise a déjà remis le pied en Bolivie. Elle agira cette fois en association avec la COMIBOL, avec 45% du capital, pour exploiter les "colas" et "desmontes", déchets de minerais abandonnés en d'autres époques dans la zone des mines, parfois en quantités énormes, pour raisons de teneur, pour atteindre immédiatement des filons plus riches, etc. On a soutenu qu'il y a plus d'étain dans ces déchets qu'il n'en reste dans les mines elles-mêmes.

La politique adoptée, effaçant tout ce qu'avaient amorcé les généraux Ovanda et Torres, se heurte naturellement à la réprobation de l'opinion qui avait applaudi le nationalisme économique. Elle provoque également des réserves, silencieuses encore, dans les rangs des militaires qui ont suivi Torres, et ils sont nombreux, surtout à mesure qu'on s'éloigne des sommets de la hiérarchie. Les protestations ne sauraient que se faire plus pressantes à mesure que vont s'accentuer, entre ceux qui détiennent le pouvoir, les brèches dont l'affaire Selich Chopp apporte le sûr témoignage.

Sur cela compte aussi opposition militante, celle que n'a pu anéantir la répression féroce du colonel Selich Chopp. Cette répression se trouve relativement atténuée: on a fermé le camp d'Alto Medidi, centre de sévices et d'extermination, et on vient d'autoriser de nouveau le départ à l'étranger des prisonniers politiques, option qui toutefois ne joue pas pour les membres de l'ELN (Armée révolutionnaire du peuple, organisation de "guerilla" fondée par Ernesto Guevara). L'opposition s'est regroupée dans une coalition unifiée, clandestine bien entendu, le FRA (Front révolutionnaire anti-impérialiste) dont sont membres les divers partis de la gauche, l'ELN et les "Forces armées révolutionnaires", le groupe de militaires nationalistes de gauche dirigé par le commandant Rubén Sanchez Valdivia, l'organisateur de la résistance de La Paz en août. Il est hors de doute que l'opposition a salué avec satisfaction la chute de Selich Chopp, découvrant dans ce fait le signe d'un renversement relativement prochain du régime.

Régime argentin et Paraguay

A la fin de décembre, à Asuncion, le général argentin Lanusse n'a pu obtenir de son collègue paraguayen Stroessner l'insertion dans la déclaration officielle d'une formule admettant le "pluralisme idéologique" et impliquant un abandon, ne fût-il qu'implicite, de la totale solidarité avec le régime brésilien.

Ne pouvant récupérer son ancienne influence prédominante au Paraguay, le gouvernement argentin se contenterait d'assurances d'ordre économique, notamment pour le transport à travers ce pays du minerai de fer bolivien du Mutun, appelé à descendre le cours des rios Paraguay et Parana jusqu'aux hauts-fourneaux de San Nicolas.

Le projet dépend avant tout des événements de Bolivie: il se verrait compromis aussi bien par un coup de force des groupes "ultras" répondant à l'orientation du colonel Selich Chopp que par un retour au pouvoir à La Paz du nationalisme de gauche qui préférerait une exploitation sur place. Le Brésil, bien entendu, joue en faveur des "ultras", et les Etats-Unis ont donné leur aval aux ambitions brésiliennes.

Les rapports économiques de l'Italie avec la Chine

par SALVATORE CARUSELLI, collaboration spéciale

L'Italie a été le premier pays de la Communauté économique européenne qui a signé un traité économique et commercial avec la Chine. En Europe l'ont précédée seulement la Suède et la Norvège. Il s'agit d'un accord triennal renouvelable d'année en année. Le traité a été préparé au cours du voyage en Chine du ministre du commerce extérieur italien, Mario Zagari, et du voyage en Italie du ministre du commerce extérieur de la république populaire chinoise, Pai Hsiang-kuo.

La continuité des rapports sera garantie par la création d'une commission mixte qui se réunira chaque année, alternativement, à Rome et à Pékin.

"La commission, a déclaré le ministre Zagari, aura non seulement la tâche de veiller à la bonne marche et à l'exacte application du traité, mais aussi d'étudier les possibilités de développement des échanges et de la coopération entre l'Italie et la Chine".

Un des points plus importants de l'accord est la clause de la "nation la plus favorisée", qui établit l'extension réciproque des avantages particuliers que l'Italie et la Chine devraient accorder à d'autres partenaires commerciaux en matière de droits, de formalités, de règlements et de procédures douanières. On ne s'attend pas à ce que cet accord ait comme résultat un "boom" immédiat des échanges italo-chinois, mais plusieurs industriels et hommes d'affaires italiens se préparent depuis longtemps à l'ouverture du grand marché asiatique.

Les échanges commerciaux entre l'Italie et la Chine jusqu'à présent ont été assez limités. En 1970, par exemple, les six pays de la C.E.E. ont exporté en Chine des marchandises pour 350 millions de dollars et en ont importé pour 225 millions; l'Italie a exporté pour 60 millions de dollars et a importé pour 65 millions. Pour l'Italie, les échanges avec la Chine représentent le 0,4 pour cent de ses échanges globaux.

L'exportation italienne en Chine consiste en machines outils, produits sidérurgiques, engrais chimiques, produits chimiques organiques et inorganiques, fils de fibres artificielles et synthétiques, câbles électriques sous-marins, machines graphiques.

La Chine vend à l'Italie de la soie traitée, des déchets et tissus de soie, porcelaines, produits variés de l'industrie chimique, peaux écrues, légumes et produits maraîchers déséchés, tissus pour décoration.

Le champ d'action, comme nous l'avons dit, n'est pas très vaste, mais comprend des secteurs assez intéressants. Après ce traité on pense naturellement que les échanges augmenteront, même s'il faudra beaucoup de patience et de prudence parce que les Chinois sont très méfiants et circonspects dans ce domaine.

Mais les prévisions sont optimistes, et dans les milieux économiques italiens on parle de ce traité avec enthousiasme. Les secteurs qui intéressent l'Italie en vue d'un élargissement des exportations sont le sidérurgique, celui de l'industrie des matières plastiques, celui des chantiers et celui relatif à la réalisation des projets.

La Chine, de son côté, pourra exporter en Italie des instruments de précision, des produits chimiques et pharmaceutiques, des produits de l'industrie légère, des produits alimentaires et des articles d'artisanat. Il s'agira de rapports difficiles et complexes, aussi parce que la Chine n'arrive que rarement à importer plus qu'elle n'exporte. Les mécanismes d'importation et d'exportation, d'ailleurs, sont très compliqués et, bien que l'Italie ait depuis 1964 un bureau de l'Institut pour le Commerce extérieur à Pékin, dans le but d'assister les opérateurs italiens, il n'est pas facile pour quiconque de s'orienter dans le labyrinthe de l'économie chinoise.

D'ailleurs, les échanges commerciaux entre l'Italie et la Chine ne sont pas encore développés à tel point qu'ils puissent permettre des initiatives isolées par les petits et les moyens entrepreneurs.

D'autre part, la Chine a donné une indication précise de ses intentions en invitant une mission technique de la Finsider, la plus importante des aciéries italiennes, qui appartient à l'I.R.I., la plus grande des entreprises d'Etat. Ce que veut dire que les Chinois ne vont pas avoir affaire avec les grands et petits spéculateurs à la recherche d'un coup de chance, mais préfèrent instaurer, dès le début, des rapports très solides à l'échelon le plus élevé, précisément celui des grandes entreprises d'Etat, qui maintenant dominent une bonne partie de l'économie italienne.

Il faut ajouter que les dirigeants du commerce extérieur chinois ont été favorablement impressionnés par le haut niveau technologique de l'industrie italienne et qu'ils semblent très intéressés à étudier la possibilité de réaliser, dans un proche avenir, des formes de collaboration plus concrètes et engagées. Cela dépendra aussi de la politique extérieure du gouvernement italien et de la capacité de la diplomatie italienne d'assumer un rôle autonome même en respectant ses alliances et ses engagements internationaux.

C'est encore trop tôt pour prévoir les développements et les conséquences d'un accord aussi important, mais si on doit juger des débuts, il faut dire que avec l'entrée de la Chine dans le milieu économique et commercial de l'Europe, des horizons nouveaux s'ouvrent au vieux continent, ainsi que de nouvelles possibilités de jouer un rôle décisif dans l'équilibre économique mondial.

propos d'actualité

A la plus grande stabilité des dernières années s'allie désormais le ferme propos de tenter de régler les problèmes qui mettent aux prises l'Est et l'Ouest par voie de négociations, bien qu'il soit trop tôt pour en évaluer les chances de succès. Des entretiens officiels et officieux sont présentement en cours entre les Etats-Unis et l'URSS sur une foule de sujets de portée mondiale. D'importance fondamentale, les conversations sur la limitation des armements stratégiques semblent manifester des signes d'une entente possible. Viennent ensuite les conversations des quatre puissances sur la question de Berlin, où les E.U. et l'URSS tentent, avec le concours de la France et de la Grande-Bretagne, de résoudre l'un des principaux points de litige laissés par la Seconde Guerre mondiale.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

VOLS CANADA-EUROPE CANADA

Vers l'EUROPE
aller-retour à partir de $172
DESTINATIONS Paris
Bruxelles-Zurich
Madrid-Genève

VOLS aller simple vers l'Europe à partir de
$100

S.E.T.A. Vacances
1176 rue Drummond
Montréal 107
Tél. : 861-0200

FONDS MICHEL CHARTRAND

Pendant un procès qui a avorté parce qu'il n'aurait jamais dû avoir lieu et alors qu'il était emprisonné sans raison depuis trois mois, Michel Chartrand a été condamné pour outrage au tribunpl à un mois de prison ou à $1,000.00 d'amende, payables avant le 19 janvier 1972.

Pour que Michel Chartrand n'ait pas à souffrir davantage de la "Justice", nous avons décidé de constituer le "Fonds Michel Chartrand" qui permettra de payer l'amende imposée, et demandons à chacun de faire parvenir sa contribution à l'ordre du "Fonds Michel Chartrand", 3459, rue St-Hubert, Montréal (523-1001).

Comité du Fonds Michel Chartrand

Charlotte Boisjoly	Pauline Julien
Émile Boudreau	Raymond Laliberté
Pierre Bourgault	Robert Lemieux
Robert Burns	Raymond Lévesque
Yvon Charbonneau	Gaston Miron
Jean-Pierre Compain	Serge Mongeau
Fernand Daoust	Marcel Perreault
Jean Duceppe	Marcel Rioux
Fernand Foisy	Jean-Guy Vaillancourt
Louis Fournier	Yves Vaillancourt, s.j.
Vincent Harvey, o.p.	Lionel Villeneuve

McGILL UNIVERSITY

CENTRE FOR CONTINUING EDUCATION
772 ouest, rue Sherbrooke

CERTIFICATS DE COMPÉTENCE
en

ANGLAIS (5 niveaux)
FRANÇAIS (5 niveaux)
ALLEMAND (1er niveau seulement cette saison)

Cours du soir commençant en janvier

TESTS DE CLASSEMENT
(non requis pour l'allemand)

pour les cours d'ANGLAIS : les 5, 13, et 24 janvier à 19 heures

pour les cours de FRANÇAIS : les 12 et 24 janvier à 19 heures

Des formules spéciales d'inscription sont disponibles au Centre

Pour de plus amples renseignements, envoyez le coupon ci-joint à : Centre for Continuing Education, McGill University, C.P. 6070, Montréal 101, ou composez 392-4901.

Veuillez, s'il vous plait, m'envoyer la brochure des cours du soir de langues ainsi qu'une formule d'inscription au Test de Classement.

LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

TÉLÉPHONE . . . . . .

AVIS

AUX EMPLOYEURS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

Les nouvelles formules "Certificat de cessation d'emploi" (UIC-CAC 11-03) que vous devez remettre à vos employés lorsqu'ils cessent leur emploi sont disponibles aux bureaux de la Commission d'assurance-chômage.

Vous pouvez vous en procurer en quantité suffisante en composant

283-7794 OU 283-7096

suites de la première page

LES TECHNICIENS

en grève depuis hier matin, ces techniciens ont momentanément une utilité douteuse.

Le communiqué de la FIOE publié hier précise que l'arrêt de travail d'aujourd'hui prouvera que la base a décidé de réagir devant la lenteur des négociations.

La FIOE estime que seront affectées toutes les communications commerciales de l'Atlantique au Pacifique et de la frontière américaine au pôle Nord. Sept ministères fédéraux sont touchés par cette grève: transport; défense nationale; affaires extérieures; environnement; communications; mines et richesses naturelles et bureau du solliciteur général.

PARTHENAIS

Me Lemieux, que les dirigeants de la Ligue des droits de l'homme tenteront de les rencontrer. Hier après-midi, Me Jasmin a essayé en vain de rejoindre un des responsables du centre afin d'obtenir une autorisation pour rencontrer les détenus.

Selon le porte-parole du ministère, les événements de dimanche soir se sont déroulés ainsi: les autorités ont donné un délai de 15 minutes aux prisonniers pour qu'ils retournent à leurs cellules; tous ont obéi sauf ceux du secteur où sont emprisonnés les plus durs, dont Jacques Rose; ces derniers ont commencé à saccager tout ce qui leur tombait sous la main; les surveillants sont alors intervenus; quelques surveillants ont été légèrement blessés; aucun détenu n'a été blessé; des agents de la Sûreté du Québec ont été appelés sur les lieux mais n'ont pas eu à intervenir.

Pour sa part, Me Lemieux a soutenu que des incidents sont survenus lorsque des policiers de la Sûreté du Québec en tenue anti-émeute sont intervenus auprès des détenus à coups de matraques.

D'autre part, c'est en vain que Me Lemieux et Mme Rose se sont présentés hier au centre afin de rencontrer Jacques Rose qui a dû faire un séjour à l'hôpital après les événements de dimanche soir.

Inquiète, Mme Rose a déclaré: "Mort ou vivant, je veux voir mon fils. Ils ont de la rancoeur contre lui et ils n'ont certainement pas manqué l'occasion de taper sur lui."

A ce sujet, le parte-parole du ministère a affirmé que Jacques Rose ne pouvait pas recevoir de visites parce qu'il était sous l'effet d'un calmant. Il a reconnu que Rose a été conduit à l'hôpital, non parce qu'il avait été blessé mais parce qu'il se plaignait de douleurs au dos. Toujours selon ce porte-parole, les médecins auraient recommandé que Jacques Rose puisse se reposer parce qu'il aurait eu un choc nerveux.

Selon le porte-parole du ministère, les critiques des détenus ne nécessistaient pas le déclenchement d'un grève de la faim. Les quelque 270 détenus qui ont participé à cette grève de la faim se plaignaient de la nourriture, du fait qu'ils ne puissent sortir à l'extérieur qu'une demi-heure par semaine, qu'ils n'ont droit qu'à deux appels téléphoniques par semaine. Ils réclamaient le même régime qu'à la prison de Bordeaux, c'est-à-dire le nombre d'appels téléphoniques qu'ils veulent, une sortie quotidienne, des visites plus fréquentes et plus longues.

Même si le mouvement de grève a été brisé, Me Lemieux a déclaré que les revendications demeurent toujours. Il a de nouveau fait appel au "protecteur du citoyen" et a ajouté qu'en n'intervenant pas, celui-ci se fait complice de la violence gouvernementale.

Me Lemieux a ajouté: "Un gouvernement qui utilise le mesonge et la violence continuellement pour mater les petits est un gouvernement terroriste".

Selon le porte-parole du ministère, les détenus n'ont pas raison de se plaindre de la nourriture qui "n'est pas pire qu'ailleurs"; il a ajouté que les petits déjeuners n'étaient parfois pas servis à cause d'un problème d'horaire, mais que ce problème est maintenant réglé. Quant aux sorties à l'extérieur, il a expliqué que cela posait un grave problème d'organisation si l'on considère que près de 10,000 personnes passent au centre chaque année. Les appels téléphoniques aux proches sont réduits à deux par semaine, a expliqué ce porte-parole, parce qu'étant donné que les prisonniers sont tous des prévenus qui attendent leur procès, ces appels doivent être contrôlés.

Selon lui, une conférence de presse devrait être tenue à ce sujet aujourd'hui par M. Jérôme Choquette, ministre de la justice, ou par M. Roy Fournier, solliciteur général.

MÉTRO

Suite de la page 3

tait rendu coupable de six infractions, fut suspendu à quatre reprises et possédait un dossier chargé.

Pour sa part, le directeur du service de génie à la CTCUM, M. Georges Donato, a émis l'opinion que le sectionnement du câble d'alimentation du courant a provoqué l'arrêt du système de ventilation.

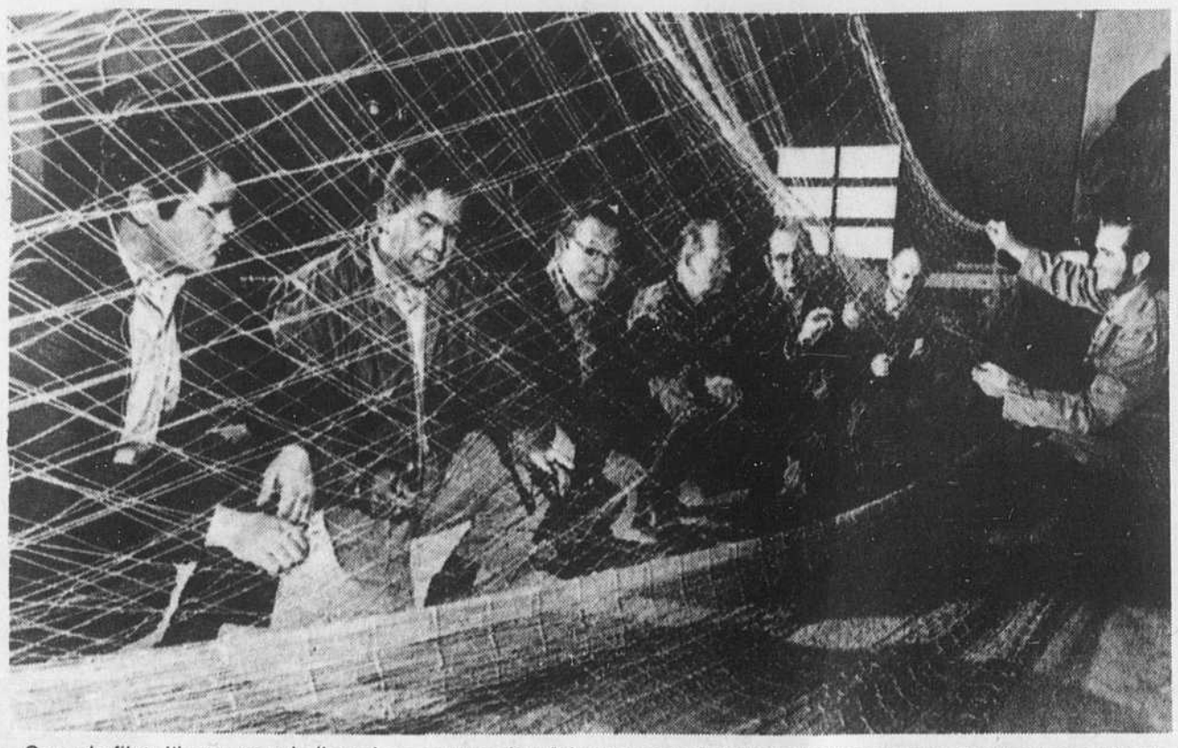

Coup de filet: l'instructeur indique à un groupe de pêcheurs une technique nouvelle pour eux. Ces hommes suivent à la Vocational School de Vancouver un cycle de huit semaines comportant aussi bien des cours sur les filets et les poissons que la navigation et l'électronique appliquée à la marine. (Téléphoto CP)

Budget record pour Israël

JERUSALEM (Reuter) – Seize milliards 600 millions de livres israéliennes, tel est le montant du budget record approuvé, hier, par le cabinet israélien, pour l'exercice financier de l'année 1972, qui débutera en mars. Quarante pour cent de ce budget sera consacré aux dépenses militaires.

Le ministre des Finances, M. Pinthas Sapir, avait demandé une économie de trois milliards de livres israéliennes répartie sur tous les postes budgétaires, y compris la Défense, mais le nouveau budget israélien est en augmentation de près de 15 pour cent, par rapport à celui de l'année dernière.

Dossiers détruits

QUEBEC (PC) – Près de 50% des dossiers conservés par les fonctionnaires provinciaux seront détruits prochainement, lorsqu'on entreprendra à Québec le déménagement de 7,000 fonctionnaires dans deux nouveaux édifices situés sur la colline parlementaire, au cours du printemps.

Un rapport "cynique"?

Il n'est pas prouvé que la violence télévisée incite à la criminalité

WASHINGTON (PA) – La projection télévisée de crimes et d'actes brutaux n'incite que dans une faible partie à la violence et à la criminalité aux Etats-Unis, indique un rapport publié à la suite d'une longue et patiente enquête.

"La preuve, plus exactement la difficulté de trouver des preuves, permet de croire que les effets sont faibles si on la compare avec les autres causes, comme l'attitude des parents et l'expérience de la violence dans notre société, affirme le rapport, publié par le Comité scientifique sur la télévision et la conduite sociale, établi par l'ancien chirurgien-général des Etats-Unis.

Les 12 scientifiques du comité estiment que la violence télévisée peut aboutir à des actes commis par des enfants ayant déjà des instincts brutaux, mais leur rapport ajoute qu'il ne faut pas généraliser sur "un problème aussi complexe pour lequel il n'existe pas de réponses simples".

Le document a déjà fait l'objet de réactions qui sont, elles aussi, quelquefois violentes.

Le représentant John Murphy, démocrate de New York, comme les membres du comité d'avoir pris position en faveur de l'industrie et leur rapport est, selon lui, une invitation à accroître la violence à la télévision.

M. Nicholas Johnson, membre du comité fédéral des communisations, déplore le cynisme des enquêteurs qui ne sont guère intéressés à dire la vérité, dès le départ.

Le comité d'enquête reconnait d'ailleurs avoir l'impression d'avoir commis des erreurs des personnes interrogées.

Mais le chirurgien-général des Etats-Unis, M. Jesse Steinfield, n'est pas d'accord:

"L'étude démontre pour la première fois une relation entre la violence télévisée et l'agressivité subséquente des enfants," a-t-il déclaré.

Cette étude, qui a coûté $1 million a pris deux ans et demi de travail.

"Le document démontre que la violence télévisée peut conduire à une plus grande agressivité dans certains groupes d'enfants. Toutefois, la masse d'informations reçues ne conduit pas à la conclusion que la violence télévisée provoque des réactions uniformes ou qu'elle ait des résultats contraires sur la majorité des enfants.

Le comité d'enquête n'a fait aucune recommandation au gouvernement américain dans son rapport.

Balance canadienne des paiements excédentaire de $2.24 milliards

OTTAWA (PC) – Le Canada a enregistré pour la 11e année consécutive un surplus de sa balance des paiements, qui s'élève en 1971 à $2.24 milliards.

Statistique Canada indique que les exportations se sont élevées à $27.85 milliards l'an dernier, soit 2.5 pour cent de plus qu'en 1970, tandis que les importations totalisaient $15.6 milliards ou 11.3 pour cent de plus que l'an dernier.

Il s'agit toutefois de chiffres préliminaires et sujets à des calculs plus détaillés qui seront faites plus tard.

Le surplus dans la balance des paiements s'est produit pour la première fois en 1961, avec $126 millions. Il est passé à $1.35 milliard en 1968 et au chiffre-record de $2.96 milliards en 1970.

Cette année-là, les exportations ont augmenté rapidement en Europe, tandis que les importations, notamment des Etats-Unis, n'augmentaient que faiblement. L'an dernier fut moins spectaculaire en raison de la surtaxe de 10 pour cent sur les importations américaines en vigueur pendant près de cinq mois.

Statistique Canada précise que les importations de décembre 1971 s'élevaient à $1.38 milliards, soit 26.4 p.c. de plus que l'année précédente, tandis que les exportations totalisaient $1.44 milliard, ou 11.2 p.c. de plus qu'en 1970.

Les importations des Etats-Unis se sont élevées à $10.93 milliards l'an dernier, soit 10.4 p.c. de plus qu'en 1970. Les exportations vers les Etats-Unis ont eu le même pourcentage d'augmentation, avec $12.15 milliards contre $11.01 milliards.

Vingt ensuite le Royaume-Uni qui demeure le meilleur client du Canada avec $1.36 milliard en 1971, une baisse de 8.3 pour cent sur l'année précédente ($1.48 milliard).

Le Marché commun de France, Belgique, Italie, Pays-Bas, Allemagne fédérale et Luxembourg – vient en 3e position achetant pour $1.1 milliard, soit une baisse de 8.3 p.c. sur 1970 ($1.2 milliard).

Le meilleur fournisseur du Canada après les Etats-Unis a été la Communauté européenne avec $934.7 millions, soit une augmentation de 16.1 p.c. sur les $805 millions de 1970. Les achats en Grande-Bretagne se sont élevés à $831.8 millions, une augmentation de 12.6 p.c. sur 1970 ($728.3 millions).

Mise en chantier prochaine d'un SST perfectionné?

WASHINGTON (AFP) – Malgré l'échec retentissant du programme américain de transport supersonique, l'an dernier, les Etats-Unis envisagent la mise en chantier d'un modèle perfectionné du SST (Supersonic Transport) pour la prochaine décennie. Les plans de base seront prêts dans deux ans.

C'est du moins ce qu'annonce l'hebdomadaire Aviation Week dans son numéro d'hier.

Cette version avancée se distinguerait particulièrement par un rayon d'action beaucoup plus long que celui du long-courrier malchanceux annulé par un vote du Sénat, au printemps dernier.

L'avion Mach 2,7 original n'avait en effet qu'un rayon d'action de 3,470 milles marins, correspondant à la distance New York-Paris. L'appareil dit de "seconde génération" aura la même vitesse de croisière de 1.550 milles marins à l'heure. Il sera conçu pour effectuer des trajets d'environ 5.000 milles marins. Il s'agit là d'une distance "optimale", selon Aviation Week, car la plupart des itinéraires les plus fréquents varient entre 4.000 milles marins et 4.800 milles marins". La même source ajoute que construire un supersonique à plus long rayon d'action – supérieur donc aux parcours Los Angeles-Sydney et New York-Johannesburg, qui tous deux dépassent 6.500 milles marins, "aboutirait à un appareil qui ne serait pas rentable".

Le supersonique américain numéro 2 aurait une voilure en flèche et serait plus stable que son prédécesseur dont le Sénat a rejeté la construction d'un prototype.

"Les travaux initiaux" de la seconde génération de transport supersonique américain "comportent des essais considérables en tunnel aérodynamique du plan de la voilure", révèle encore "Aviation Week". "Ils ont été effectués au centre de recherches de Langley de la NASA" en Virginie. "Il s'écoulera plusieurs mois avant qu'on aboutisse à un programme ferme", note également ce périodique.

"Il faudrait encore deux ans de travail, au rythme actuel, avant l'achèvement de l'étude de base. Passée cette date, une décision officielle s'imposerait pour continuer les travaux, ou non. Dans l'affirmative, cette décision fixerait la procédure à suivre", poursuit Aviation Week.

Il reste encore à effectuer des essais au tunnel aérodyamique de trois maquettes: deux de celles-ci porteraient sur des vitesses réduites et la troisième concernerait un appareil rapide.

faits divers

2 autres victimes de la motoneige

Deux adolescents ont trouvé la mort dimanche dans la collision de leur motoneige avec une auto mobile en stationnement, à Escourt, localité située à 100 milles au nord-est de Québec.

La mort d'André Robichaud et de Danny Lapointe, âgés respectivement de 15 et 17 ans, d'Escourt, porte à quatre le nombre des victimes de la motoneige au cours du dernier week-end. Depuis le début de la saison, la motoneige a fait au moins 30 victimes au Québec.

$500 pour avoir facturé des blablablas

La compagnie Montreal Answering Service Ltd (1010 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 1007) a été condamnée à $500 d'amende après avoir plaidé coupable d'une accusation de fraude.

Cette compagnie était accusée d'avoir majoré frauduleusement les comptes de ses clients avec des messages fictifs. Les clients devaient ainsi payer des comptes de beaucoup supérieurs au coûr réel des services utilisés.

La fraude a été découverte à la suite d'une longue enquête du sergent-détective Jean-Yves Provost, de l'escouade des fraudes commerciales de la police de Montréal.

Des pièces à conviction détonantes

Un sac plein de détonateurs, un fusil tronçonné, une vieille machine à écrire et un billet de $100 ont été déposés par la Couronne comme premières pièces à conviction hier, au procès de Joques Sauriol.

Celui-ci est accusé de possession d'explosifs, à la suite d'une série de raids contre de nouvelles cellules terroristes, l'automne dernier.

Selon la police, c'est le prévenu lui-même qui avait déposé le sac contenant quelque 15 détonateurs dans une Volvo immatriculée à son nom, à sa sortie d'une maison de la rue Villeneuve.

C'est sous le tapis du véhicule, à l'avant, que le billet de $100 avait été trouvé.

Fixatif capillaire pour voler $30,000

Une employée de la pharmacie Jean Coutu, au 1391 est, rue Mont-Royal, angle la rue Garnier, s'est fait dérober hier une serviette contenant $30,000 environ.

Selon la police, la femme se rendait à la succursale bancaire située en face de la pharmacie, lorsque deux jeunes gens se sont présentés devant elle et, après lui avoir vaporisé du fixatif capillaire dans le visage, se sont emparés de sa serviette.

Accusé d'avoir tué sa femme

OTTAWA (PC) – David Lyon, 34 ans, a été accusé dimanche du meurtre de sa femme, Florence.

Mme Lyon, 36 ans, a été trouvée morte dans le salon de sa maison par son fils de 12 ans, Michael Gilbertson.

Selon ce qu'a rapporté la police, le garçon a prévenu le médecin de famille, le Dr Ahmed Sati, qui a constaté la mort, vraisemblablement due à un coup violent porté sur la tête.

David Lyon est opérateur de radar au quartier-général de la défense nationale. C'était le deuxième mari de Mme Lyon.

Il a été arrêté comme il rentrait chez lui.

Les Lyon vivaient à Ottawa depuis environ six mois.

Trois Esquimaux meurent après avoir bu de l'alcool méthylique

SEPT-ILES (PC) – Trois Esquimaux de Fort-Chimo sont morts par intoxication et trois autres sont hospitalisés à Sept-Iles, après avoir absorbé de l'alcool méthylique, au cours d'une fête esquimaude, dans la soirée de jeudi à vendredi, à Fort. Chimo.

La Sûreté du Québec a précisé hier que les victimes, Annie Sagualuk, âgée de 35 ans, et Akouako Kauki, âgé de 39 ans, ont succombé vendredi après-midi, tandis que Marcousi Micoumak, âgé de 26 ans, est mort dans l'avion qui le transportait à Sept-Iles en même temps que les trois autres malades.

Ces derniers sont Marcussie Kudluk, Nassak Angnatuk et Peter Ancotinkwek. Leur état serait assez grave et, hier matin les médecins craignaient qu'ils ne restent aveugles.

Une autopsie pratiquée par le Dr Richard Authier, pathologiste de Québec, a démontré que les trois victimes sont mortes d'intoxication.

Les recherches effectuées par la Sûreté du Québec ont démontré qu'il y avait eu absorption d'alcool méthylique.

Selon l'enquête, plusieurs Esquimaux ont été malades après avoir ingurgité de l'alcool métholique acheté dans un magasin de l'endroit qui le vend pour des fins domestiques.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE
COURS DU SOIR
COURS OFFERTS À L'HIVER 1972

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION
- Comptabilité 101-201-301
- Finance 110
- Initiation à la vie économique 915
- Initiation au droit des affaires 107
- Marketing 115
- Mathématiques 111
- Mathématiques financières 418
- Organisation et méthodes 117
- Placements 122
- Structure de l'Entreprise 116
- Sciences du comportement et Gestion du Personnel 130

SECRÉTARIAT DE DIRECTION
- Comptabilité 101
- Personnel 112
- Relations humaines 904

COURS DE COMPTABILITÉ
- Comptabilité 101-201-301

D.E.C. GÉNÉRAL
- * • Allemand 201
- * • Anglais 301-401
- • Biologie 921
- • Chimie 111
- • Économique 921
- * • Éducation physique
- * • Français 102-202-302-402-902-929
- * • Géographie 912
- * • Histoire 971
- * • Histoire de l'art 203
- • Mathématique 101-103-111-203
- * • Philosophie 101-201-227-301-401
- • Physique 111
- • Psychologie 201-904
- • Sciences politiques 942
- • Sociologie 961

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : le 21 janvier 1972
DÉBUT DES COURS le 7 février 1972
Demandez immédiatement l'annuaire au SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
332-3000 - 332-2902
N.B. L'inscription à ces cours est GRATUITE sauf aux cours marqués astérisque.

Publiquement vôtre...
"une ligne ouverte avec les personnalités de l'heure"
tous les jours à 13 heures

14 CKLM 16
1570 Montréal, CKLM
À NE PAS MANQUER...

informations internationales

Le peuple Zimbabwe s'insurge contre les accords de Salisbury

SALISBURY (d'après l'AFP) – Les manifestations se multiplient depuis 48 heures en Rhodésie contre les accords anglo-rhodésiens signés en novembre dernier par M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, et sir Alec Douglas Home, chef du Foreign Office.

La commission Pearce, désignée par le gouvernement britannique pour déterminer si l'accord de novembre est jugé acceptable par l'ensemble de la population rhodésienne, a décidé hier de retarder les consultations qu'elle devait tenir à ce sujet dans la ville de Gwelo, au centre du pays. La commission était arrivée la journée même dans cette région minière.

La décision de remettre les consultations a été prise à la demande du gouvernement rhodésien après que des groupes africains de trois communes noires de Gwelo eurent déclenché de très violentes manifestations, lançant des pierres, incendiant et pillant, pour protester contre l'accord.

Dans l'après-midi, alors que deux membres de la commission se rendaient dans un hôtel, environ 8,000 Africains, ont essayé d'atteindre le centre de la ville et ont été arrêtés par la police et les militaires. Des soldats de l'école d'infanterie, armés de fusils et de mitraillettes, attendaient à proximité mais n'ont pas eu à intervenir. Les manifestants africains scandaient le slogan: "Un Zimbabwe, une nation, la réponse est non, non, non".

La nuit précédente avait été une nuit de violence pour plusieurs villes de cette région, où l'administration rhodésienne accumule les tracasseries afin d'amener les Noirs qui le désirent à renoncer à être entendus par la commission Pearce.

Ces mesures sont en partie à l'origine des manifestations. A Mkoba, Mambo, Ascot et Monomotapa, des milliers de noirs ont manifesté pendant toute la nuit. Deux véhicules municipaux ont été détruits à Monmotapa et plusieurs brasseries saccagées. Dans chaque localité, les lampadaires ont été détruits et de nombreuses voitures lapidées, tandis que des Européens étaient pris à partie par les plus jeunes manifestants. La semaine dernière déjà, un mineur avait été tué et neuf autres blessés par la police au cours de la répression d'une grève dans cette région.

Hier après-midi, plusieurs milliers de noirs ont manifesté à nouveau à Mkoba. Après avoir écouté des orateurs condamner ces accords et appeler à la lutte, les manifestants se sont dispersés sans incident sous la surveillance de plusieurs centaines de policiers. Les forces de police ont ensuite évacué la ville qui est, d'autre part, totalement paralysée à la suite d'une grève générale massivement suivie par les Africains.

Hier après-midi également, le Conseil national africain (CNA), qui a pris parti contre les accords et qui est suspecté par le gouvernement de M. Smith d'être à l'origine de l'agitation, a accusé les autorités de créer elles-mêmes des incidents pour déconsidérer leurs adversaires. "Durant tous ces derniers temps, a dit un porte-parole de ce mouvement, nous avons suspecté des agents des autorités d'aggraver les incidents dans divers endroits, afin qu'ils soient ensuite attribués à notre mouvement, que le gouvernement pourrait alors interdire".

D'autre part, un communiqué du gouvernement a déclaré hier soir que des incidents violents avaient éclaté à Fort Victoria, à 320 kilomètres au sud de Salisbury, où des voitures de police ont été lapidées et de nombreuses personnes arrêtées.

Dans les milieux politiques de Londres, on estimait hier que si les troubles en Rhodésie se poursuivaient la commission Pearce pourrait être amenée à conclure à l'impossibilité de sa mission. Jugée inimaginable il y a encore quelques jours, cette éventualité n'est pas entièrement exclue à White Hall.

L'opinion britannique a en effet été surprise à la fois par la prise de conscience des cinq millions d'Africains que l'on croyait amorphes et absolument pas intéressés par la politique, et par la rapidité avec laquelle de nouveaux dirigeants ont surgi pour organiser, au sein du Conseil national africain, l'opposition légale contre le projet d'accord. Les cadres encore en liberté des deux anciens partis nationalistes – pourtant rivaux – le Zanu et le Zapu, se sont retrouvés pour coopérer ensemble avec le nouveau conseil, dont le président est un évêque méthodiste, le révérend Abel Muzorewa.

Quant aux allégations du régime de Salisbury selon lesquelles les désordres survenus dans plusieurs localités de Rhodésie auraient été inspirées par des agitateurs, on juge à Londres qu'elles ne sont confirmées par aucune des informations parvenues dans la capitale britannique. D'autre part, on souligne que le CNA se plaint des entraves mises par les autorités rhodésiennes à ses efforts pour expliquer à la population les raisons qui le poussent a rejeter les termes de l'accord.

En même temps, on constate dans l'opinion britannique un revirement à l'égard de la commission Pearce, dont la composition et la mission avaient été, au départ, accueillies avec la plus grande suspicion, notamment dans les milieux travaillistes et libéraux. Sans mettre en cause l'intégrité personnelle de ses membres, on avait constaté qu'elle comprenait non seulement d'anciens fonctionnaires coloniaux mais aussi des fonctionnaires du Foreign Office ce qui laissait douter de l'étendue de sa liberté d'action.

Mais aujourd'hui, de nombreux commentateurs estiment que la commission a engagé son action dans un esprit d'impartialité, bien qu'elle se heurte déjà à des difficultés dans ses rapports aussi bien avec le régime de M. Ian Smith qu'avec les dirigeants africains.

L'ampleur de l'opposition des Africains aux termes de l'accord a également conduit les commentateurs britanniques à envisager un autre dénouement à la crise rhodésienne. Ainsi, alors qu'ils qualifiaient ouvertement de "farce" la mission confiée à lord Pearce et à son équipe, ils estiment maintenant possible que la commission soit obligée d'enregistrer un "non" catégorique et retentissant de la majorité des Africains, mettant ainsi fin à tout espoir de régler dans un avenir prévisible le contentieux anglo-rhodésien. On estime en outre à White Hall que la première victime d'une telle issue serait le peuple africain lui-même.

Rectification

Dans notre édition du 17 janvier, en page 8, dans une analyse sur les déportations massives au Sud-Vietnam, nous avons malencontreusement écrit M. Nguyen Van Thieu. C'est Nguyen Van Thien qu'il aurait fallu lire. Le premier est président du Sud-Vietnam alors que le second est chef par intérim de la délégation du FNL à Paris.

CHILI

Revers pour Allende aux élections partielles

SANTIAGO (AFP) – Le président Salvador Allende, ses ministres et les dirigeants des partis de la coalition gouvernementale ont analysé hier pendant trois heures la défaite dimanche des deux candidats officiels à l'élection partielle d'un député et d'un sénateur.

A l'issue de la réunion, les membres du gouvernement et les leaders de l'unité populaire se sont bornés à déclarer qu'ils avaient étudié les résultats des deux élections mais n'ont pas donné de précisions sur les décisions qui ont été prises au cours de la réunion. Ils ont précisé qu'aucun remaniement ministériel n'avait été envisagé à la lumière de ces résultats.

La victoire, dans la province de Linares du candidat de droite M. Sergio Diez et dans la circonscription de l'Higgins-Colchagua du démocrate chrétien Rafael Moreno et surtout la réunion provoquée par le président Allende sont cependant interprétées par le journal du soir "la Segunda" comme les signes d'une crise ministérielle imminente.

Les commentateurs et observateurs rappellent en effet que le président Allende lui-même a déclaré la semaine dernière au cours d'une conférence de presse qu'il "y aurait un remaniement ministériel après les élections partielles". Il est vrai que le chef d'Etat avait fait ces déclarations après l'entrée de la "gauche radicale" dans la coalition gouvernementale.

Le résultat de l'élection ne modifie pas l'équilibre des forces sur l'échiquier parlementaire puisque l'opposition conserve la majorité aux deux chambres. Mais si le gouvernement avait enlevé les deux sièges, la victoire aurait été interprétée comme l'indice d'un soutien accru à l'endroit du chef de l'Etat. M. Allende a été, il y a 14 mois, le premier président marxiste porté au pouvoir par les électeurs d'un pays du monde occidental.

La campagne électorale, qui a été marquée par de nombreux désordres, s'est terminée samedi soir par une émeute à Rancagua, de la province de O'Higgins, à 60 milles au sud de Santiago.

La police a dû faire usage de gaz lacrymogènes et de canons à eau pour séparer des groupes de jeunes gens appartenant à des factions rivales qui en étaient venus aux mains.

Une cérémonie de mariage qui se déroulait dans la cathédrale de la ville a dû être interrompue des dizaines de personnes ayant fait irruption dans l'église pour échapper aux effets des gaz.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

VENTE DE DISQUES CLASSIQUES

MONTROSE
ESCOMPTES EN VIGUEUR
12 MOIS PAR ANNÉE

Deutsche Grammophon
DEUTSCHE GRAMMOPHON 5.58 le disque
12" MICROSILLON — GRAVURE UNIVERSELLE

PRIX SUGGÉRÉ 6.98 DU MANUFACTURIER Sp. 5.58

136.020 - LISZT : Rapsodie hongroise nos. 1, 2. GRIEG : Peer Gynt suites nos. 1, 2. Bamberg sym. orch./Krauss.
136.029 - TCHAIKOVSKY - Suite casse-noisettes. Capriccio italien. Marche slave./Berlin phil./leither.
136.036 - TCHAIKOVSKY - Sleeping beauty. Swan lake. suites. Polonaise pour E. Onegin./Warsaw National phil. sym. orch. Rowicki cond.
136.211 - BALLET MUSIC FROM THE OPERA. Faust Otello Aida. La giconda. E. Ohegin./Berlin Radio sym. och./Friscay.
136.226 - MOZART : Petite musique de nuit. Beethoven : Ed mour ouverture. SMETENA : La moldeau. LISZT : Les prelud s./ Berlin phil./F ay.
136.236 - BEETHOVEN - Triple concerto pour piano violon, violoncelle. Anda. Schneideran. Fournier./Berlin phil. orch.
136.270 - ROSSINI - Le barbier de Seville. extraits./Angelo Monti Capecchi./Barteletti cond.
136.275 - PUCCINI - La Boheme extraits./Scotto. Poghi. Gobbi. Votto.
26.276 - VERDI - La traviata extraits./Scotto Raimondi. Bastianini. La scala chor. orch.
136.277 - VERDI - Ittravatare. extraits./Stella Cossato. Bergensi. Bastianini. La scala chor. orch. Serafin.
136.280 - VERDI - Rigoletto extraits. Scotto. Fisher Dieskau. Bergansi. La scala chor. orch. Kubelik.
136.366 - HANDEL : Alleluiha du Messie./MOZART : Laudate ô dominum./SCHUBERT : Ave Maria./BIZET : Agnus dei./Ave verum corpus.
136.367 - DARK EYES - Don Cossak choir. chante Moscau soir. Deux guitares. Nightingale. et autres.
136.451 - CHOPIN - Scherzi nos. 1, 2, 3, 4./Basary au piano.
136.452 - CHOPIN : Piano concerto no. 2/Grande polonaise./ Nocturne. Vasary. piano./Berlin phil. orch.
136.453 - CHOPIN - Piano concerto no. 2. et 4 mazurkas. Vasary au piano. Berlin phil. orch.
136.454 - CHOPIN - Etudes op. 10 et 25. Vasary au piano.
136.455 - CHOPIN - 4 impromptus et 4 ballades. Vasary au piano.
136.457 - RUSSIAN SONGS - Don Cossak choir./Jaroff cond.
136.470 - CONCERTO TROMPETTES - Stradella Torelli. Vivaldi. Telemann. Graupher Fasch./Scherbaum et Haubold/Hamburg Baroque
136.483 - CONCERTOS POUR TROMPETTES - Haydn. Mozart. Telemann. Scherbaum a la trompette.
136.485 - CHOPIN - 17 valses/Vasary au piano.
136.486 - CHOPIN - Nocturnes nos. 1. - 10./Vasary au piano.
136.487 - CHOPIN - Nocturnes, nos. 11. - 20/Vasary au piano.
136.488 - SCHUBERT - Trout quintet et nocturne au piano. violon et violoncelle. Eschenbach au piano /Koeckert string quarter.
136.518 - VIRTUOSO TRUMPET CONCERTOS - Scherbaum/ Kluentz chamber orch./Jachini. Alberti-Torelli. Gabrielli.
136.547 - FLÛTES CONCERTOS - Mozart. Blavet Leclair./A. Nicolet/Lucerne festival string.
138.048 - SCHUBERT - String quarted in D mineur. op. Posth. Quarter movement c minor. Amedeus quarter.
138.076 - RACHMANINOFF - Piano concerto no. 2./6 preludes. /Richter.
138.111 - BARTOK - Piano concerto no. 2 et 3. Anda. - Fricsay. - Radio symp. orch. Berlin.
138.112 - MOZART - Symphonie nos. 35, 32, 38. K. Bohm. Berlin phil. orch.
138.675 - RAVEL - L'enfant et les sortileges./Orch. nat. Paris./ Maezel.
138.708 - BARTOK - Piaoo concerto no. 1/Rapsodie pour piano et orch. no. 1./Gesa. Anda. Berlin radio sym. orch.
138.714 - BACH - Concerto en re pour deux violons et cordes. BEETHOVEN: deux romances pour violons et orch. VIVALDI: Concerto pour deux violons et cordes./Goosens et Oistrack.
138.755 - DVORAK - Cello concerto. op.104./Fournier. Berlin phil Szell.
138.766 - SVIATOSLAV RICHTER RECIRTAL. - Piano works. Haydn Chopin. Debussy et Prokof.
138.767 - MOZART - Requiem. Lipp. Majdan. Dermota. Berlin phil. Karajan.
138.774 - BEETHOVEN - Piano concerto no. 1/Kempff/Berlin phil./F. Leitner.
138.775 - BEETHOVEN - Piano concerto nos. 2 et 4./Kempff/ Berlin phil./F. Leitner.
138.776 - BEETHOVEN - Piano concerto no. 3/Kempff/Berlin phil./Leitner.
138.777 - BEETHOVEN - Piano concerto no. 5. Empereur./Kempff Berlin phil./Leitner.
138.783 - MOZART - Piano concerti nos. 17 et 21./ "Theme from Elvira Madigan". Anda pianiste et cond.
138.790 - SCHUBERT - Symphonies nos. 2 et 3./Berlin phil./ Maazel.
138.801 - BEETHOVEN - Symphonies nos. 1 et 2./Berlin phil./ Karajan.
138.802 - BEETHOVEN - Symphonie no. 3 Eroica./Berlin phil./Karajan.
138.803 - BEETHOVEN - Symphonie no. 4/Berlin phil./Karajan.
138.804 - BEETHOVEN - XSymphonie no. 5./Berlin phil./Karajan
138.805 - BEETHOVEN - Symphonie no. 6 La Pastorale./Berlin phil./Karajan.
138.806 - BEETHOVEN - Symphonie no. 7./Berlin phil./Karajan.
138.811 - STOCKHAUSEN - Gesang der Junglinge et Kontakte. Electronique ensemble./West German radio.
138.815 - MOZART - Symphonies nos. 40 et 41./Berlin phil./ Boehm.
138.820 - BACH - Concertos violon nos. 1 et 2./Concerto pour deux violons et cordes./David et Igor Oistrack./Coossens cond.
138.822 - TCHAIKOVSKY. - Piano concerto no 1/Richter/Vienna symp. orch./Karajan.
138.824 - MOZART - Piano concerto no. 22 et no. 6./Gesa Anada pianiste et cond.
138.830 - MOZART - Serenade no. 10 pour treize instr. à vent. Bavarian radio sym./Jochum.
138.849 - SVIATOSIAV RICHTER RECITAL - Piano works de Chopin Debussy et Scriabin.
138.853 - MOZART: Concerto pour flute et harpe. REINECKE: Concerto pour harpe. Zabaleta. Harpe./Zoeller. flute/Berlin phil. orch./Marzendorfer.
138.864 - HANDEL - Water music suite./Musique pour The Royal Fireworks./Berlin Phil./Kubelik.
138.870 - MOZART - Piano concerto nos. 116 et 23./Gesa Anda./pianiste et cond.
138.877 - SCHUBERT - Symphonie no. 9./Berlin phil./Boehm.
138.890 - NICONOR ZABELATA - Recital de harpe: Bach, Handel, Corelli, Spahr, Faure et Albeniz.
138.907 - BACH ORGAN WORKS. - Toccate et fugue en re mineur. et autres pieces./K. Richter.
138.908 - SCHUMANN - Symphonie no. 3 et Manfred ouverture./Berlin phil./Kubelik.
138.917 - MOZART - Piano concertos nos. 18 et 20./Anda pianiste et cond.
138.920 - STRAVINSKY - Le sacre du printemps. Berlin phil. Karajan.
138.922 - DVORAK - Symphonie no. 9 du nouveau monde./ Berlin phil./Karajan.
138.923 - DEBUSSY - La mer. Prélude à l'après-midi d'un faune. RAVEL - Daphnis et Chloe: suite no. 2. Berlin phil. Karajan.
138.924 - BRAHMS - symphonie no. 1/Berlin phil. Karajan.
138.925 - BRAHMS - Symphonie no. 2./Berlin phil./Karajan.
138.926 - BRAHMS - Symphonie no. 3 et Haydn variations. Berlin phil. Karajan.
138.927 - BRAHMS - Symphonie no. 4/Berlin phil. Karajan.
138.930 - BRAHMS - Violon concerto./Ferraas va violon./Berlin phil. Karajan.
138.934 - BEETHOVEN - Piano music. 6 bagatelles./Écossaises. 2 rondos./6 variationss Nel (Cor piu./Andante favori. Fur Elise. Kempff.
138.935 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 1.12.19.20. Kempff.
138.936 - BEETHOVEN - Piano sonaates bnos. 2 et 3. Kempff.
138.937 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 5, 6, 7./Kempff.
138.938 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 4, 9, 10./Kempff.
138.939 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 11, 13, 27./Kempff.
138.940 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 16, 18, 22./Kempff.
138.941 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 8 "Pathetique" 14 "Clair de lune", 115 "pastorale" et 24./Kempff.
138.942 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 17 "tempest" 26 "les adieux" et 28./Kempff.
138.943 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 21, 23, 25./Kempff.
138.944 - BEETHOVEN - Piano sonates no. 29 et 30./ Kempff.
138.945 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 31 et 32./Kempff.
138.949 - MOZART - Pianos sonates nos. 12 et 13./Variations Ah 4aus dirais-je maman./Eshenback.
138.950 - S. ritcher - Piano recital. Bach. Rachmaninoff. Schubert. Scbumann. Prokofiev.
138.964 - BERLIOZ - S ymphonie fantaastique./Berlin phil. Karajan.
138.996 - MOZART - Clarinet quintet et oboe quartet. Soliste de la Berlin phil.
139.003 - BARTOK - Concerto pour orch./Berlin phil./Karajan.
139.004 - MOZART - Petite musique de nuit./Berlin phil. Karajan.
139.005 - BACH - Concerto brandbourgeois nos. 1, 2, 3./Berlin phil. Karajan.
139.006 - BACH - Concerto brandbourgeois nos. 4, 5, 6./Berlin phil. orch. Karajan.
139.007 - BACH - Suites pour orch. nos. 2 et 3./Berlin phil. Karajan.
139.010 - RAVEL - Bolero./MUSORGSKY. Pictures and exibition. Berlin phil. Karajan.
139.018 - TCHAIKOVSKY - Symphonie no. 5/Berlin phil. Karajan.
139.020 - SHOSTAKOVITCH - Symphonie no. 10/Berlin phil. Karajan.
139.021 - BEETHOVEN - Violon concerto. Ferras./Berlin phil. Karajan.
139.029 - TCHAIKOVSKY - 1812 ouverture./Marche slaave. Romeo et Juliette./Karajan/Berlin phil.
139.030 - TCHAIKOVSKY - Suite Casse-noisette./Serenade pour cordes en d./Berlin phil./Karajan.
139.037 - LISZT - Les préludes./Symphonic poem no. 3/Hungarian rapsodie no 23./Smetana: My fatherland: part 1, 2. La maldeau. Berlin phil. Karajan.
139.038 - MOZART - The 4 horn concertos. Seifert./Karajan./
139.112 - CONCERTO D'HARPE - Eichner. Wage3seil. Dittersdofs. Mozart Adagio et rondo./Zabaleta/Harpe./Paul Kuentz chamber orch.
139.113 - MOZART - Piano concerto no. 12 et no. 26./Cesa Anda pianiste et cond.
139.122 - RALPH KIRKPATRICK HARPSICHORD - Purcell. Couperin. Rameau Handel Scarlatti. Bach.
139.160 - MOZART - Symphonies nos. 36 et 39. Berlin phil. Boehm.
139.166 - RODRIGO - Concerto d'Aranguez./S. Behrend, guitare. Berlin phil.
139.196 - MOZART - Piano concertos nos. 114 et 24. Gesa Anda ç ianiste.
139.300 - BEETHOVEN - Piano sonates nos. 211, 25, 15. Kempff
139.319 - MOZART - Piano concertos. nos. 13, 19./Gesa Anda.
139.322 - SCHUBERT - Piano sonate en c majeur./K.mpff au piano.
139.331 - MAHLER - Symphonie no. 1./Kubelik.
139.362 - ORFF. - Carmina burana. (Scenic cantate)/Janowitz./ Stolze./Fisher Dieskau./Chor. orch. German opera:/Jochum.
139.364 - FERNANDO SOR - 24 etudes Narciso Yepes a la guitare.
139.365 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE - Sor.
139.365 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE - Mudarra. Milan. Narvaez. Pisador. Snaz. Soler.
139.366 - NARCISO YEPES GUITARE ESPAGNOLE. Sor. Tarrega. Abeniz de Falla. Rodrigo. Halffter. Torroba. Montsalvage.
139.370 - PAGANINI - Trio pour guitar, violon, violoncelle. Behrend./Droic./Passagio./Donderer.
139.383 - CHOPIN - Piano concerto no. 1 Liszt. Piano concerto no. 1. Arnerich/London sym. orch.
139.385 - MOZART: Symphonie no. 23./Schubert: Symphonie no. 5. Berlin phil./Boehm.
139.393 - MOZART - Piano concertos nos. 11 et 15. Gesa Anda.
139.405 - MOZART - Symphonies nos. 21, 22, 23, 24./Berlin phil. Boehm.
139.406 - MOZART - Symphonies nos. 28, 29./Berlin phil. orch./Boehm.
138.417 - CONCERTO DE GUITARE. I MUSICI - Vivaldi, Caruli, Giuliani, Behrend à la guitare.
139.419 - LA HARPE, ZAABELATA - Krumpholz. Viotti, Salzedo. Caplet. Prokofiev, Hindemith.
139.424 - PAGANINI - Violon concertos nos. 1 et 2./Ashkenasi au violon. Vienna sym. orch./Esser.
139.440 - RODRIGO - Concerto d'Aranguez./Narciso yepes a la guitare.
139.446 - BEETHOVEN - Messe en do./Janowitz./Hamari./ Laubenthal./Schramm./Munich bach chair orch./Richter.
139.453 - MOZART - Piano concertos nos. 2 et 9./Gesa Anda.
139.455 - BACH - Golberg variations./Kempff au piano.
139.461 - STOCKHAUSEN - Opus 1970.
136 441 - WAGNER/Siegfried - H. Dernesch - J. Thomas - G. Stolze - T. Stewart - Von Karajan / Berlin phil.
136 - 457 - CHOEUR DES COSAQUES DU DON - avec Serge Jaroff.
136 543 - MUSIQUE VIRTUOSE A LA TROMPETTE DE LA BOHÊME - A. Scherbaum (Trompette) - Kruentz dir. Orch. de chambre.
136 902 PROKOFIEV - Pierre et le loup. dit : Madeleine Renaud.
137 002 - STOCKHAUSEN - Gruppen pour 3 orch. et Carre pour 4 orch.
138 823 - HAYDN - Symphonies nos. 88 et 98. Berlin phil. - E. Jochum.
138 955 - SCHUMANN - Symphonie no. 2 et ouverture d. Genoveva. Berlin phil. - R. Kubelik.
139 034 - BRAHMS - Concerto pour piano no. 2 - G. Anda (Piano) Berlin phil. / Karajan.
139 104 - SCHUBERT - Sonates pour piano en A et G. Piano : W. Kempff.
139 149 - SCHUBERT - 4 impromptus op. 90 et 4 impromptus op. 142. Piano : W. Kempff.
139 152 - CONCERTOS POUR HAUT-BOIS ET FLÛTE - De Bellini. Salieri. Cimarosa. Donizetti. Halliger (Haut-Bois) A. Nicolet (Flûte).
139 420 - CHOPIN - Polonaises. Piano : S. Scherkassky.
2530 021 - SIBELIUS - Symphonie no. 2. Berlin phil. orch.
2530 061 - GILELS JOUE MOZART - Sonate pour piano nos. 3 et 8. - 6 variations. Fantaisie pour piano.
2530 069 - BOCCHERINI - Trois quintettes pour guitare. Narciso Yepes (Guitare) Quatuor Melos Stuggart.
2530 074 - CARL ORFF / CATULLI CARMINA - Opera Allemand (Berlin) et E. Jochum.
2530 082 - MOZART AVEC BOEHM - Serenade pour orch. nos. 6 et 9. Berlin phil.
2530 090 - KEMPFF JOUE SCHUBERT - 3 impromptus en - Pièce pour piano. A. llegreto. 13 variations en re.
2530 094 - KARAJAN DIRIGE VIVALDI - Concerto pour violon et cordes. (l'Amorosa - L'inquietudine). Concerto pour cordes (Alla rustica-Madrigalesco) Sinfonia (Al Santo Sepolcro.)
2630 096 - YEPES JOUE BACH - Chaconne en re mineur de la partita no. 2 - Sarabande et double de la partita no. 1 en ré mineur. Yepes à la guitare.
2530 125 - BRAHMS - Symphonie no. 2 - Berlin phil. / Claudio Abbado
2530 133 - BRAHMS - Quatuor avec piano no. 1 en sol mineur. Piano : Emil Gilels.
2530 136 - MOZART - Serenade no. 10 en si bémol majeur, pour instr. à vent. Blaser der Berliner phil. / K. Bohm
2530 138 - CONCERTOS POUR TROMPETTES - Telemann - Torelli - Mozart - Haydn - P. Thibaud / Bamberger symph.
2530 140 - HECTOR VILLA LOBOS - 12 études et 5 preludes. Narciso Yepes a la guitare.
2530 159 - MUSIQUE ESPAGNOLE - Albeniz - Granados - De Falla. - Turina. - Narciso Yepes à la guitare.
198 020 - BACH - Variations Goldberg. Clavecin : R. Kirkpatrick.
198 027 - BACH - Cantate nos. 51 et 202. M. Stader - Munich Bach orch/Richter.
198 028 - BACH - Cantate no. 8 et no. 45. Munich Bach Chair - Anschbachfestival orch orch. /Richter.
499 032 - BACH - Concerto italien et partita pour clavecin. R. Kirkpatrick au clavecin.
198 179 - BACH - 15 inventions a deux parties et 15 à trois parties. R. Kirkpatrick au clavenin.
198 186 - B&H - Suites pour violoncelles non-accompagne nos/ 1 et 2. Violoncelle. P. Fr er.
198 187 - BACH - Suites pour violoncelle non-accompagne nos. 3 et 4. Violoncelle : P. Fournier.
198 188 - BACH - Suites pour violoncelle non-accompagne nos 5 et 6. Violoncelle : P. Fournier.
198 272 - BACH - Suites orchestral nos. 2 et 3. Munich orch. / Richter.
698 273 - BACH - Suites orchestral nos 1 et 4. Munich Bach orch. /Richter.
198 331 - B&H - Cantates nos 147 et 60 - Munich Bach choir. / Richter.
198 365 - HANDEL - Water music. (Complete) A. Wenzinger dir.
198 407 - BACH - Cantates nos. 80 et 140. Leipzig Grewandhaus orch.
198 442 - ASCARLATTI - Six concerti grossi. Scarlatti orch. de Naples/Gracis.
2533 043 - FERNANDO GERMRI JOUE - Pasquini. Domenico Zipoli. G. Gasini. etc . . . a l'orgue.
2533 044 - VIVALDI - Concertos pour instruments a vents. Linde (Flute) - Klepac (Bassoni) - Michaels (Clarinette) Munich chamber orch.
2533 050 - CARL PHILIPPE E. BACH - 4 sinfonias pour orch. Munich Bach orch. /Richter.
2533 051 - TOMAS LUIS DE VICTORIA - Musique de chorale sacree. Regensburg cathedral chair.
2533 072 - SCARLATTI - 9 sonates pour clavecin. Clavecin R. Kirkpatrick.

ALBUM DE DEUX DISQUES

2707 013 - BEETHOVEN - Symphonies nos. 8 et 9 "Choral" Janowitz. Rossel - Majdan. Berlin phil/Karajan.
2707 015 - BACH - Le clavier bien tempere. vol.1 clavecin. R. Kirkpatrick
2707 018 - BRAHMS - Requiem allemand. Variation sur un theme de Haydn. Janowitz. Waechter. Berlin phil/Karajan.
2707 030 - BEETHOVEN - Missa Salemnis. en re majeur. Berlin phil./Karajan.
2707 032 - BERLIOZ/REQUIEM - Peter. Schreier - Bavarian radio ch. et orch. sym./Munch.
2707 036 - MAHLER - Symphonie no.3 en re mineur. Thomas. Orh. symph. de la radio Bavaroise/Kubelick.
2707 037 - MAHLER - Symphonie no.6 et adagio de la symph no.10. Bavarian radio symp. orch /Kubelick
2707 038 - MAHLER - Symphonie no.9 en re majeur. Bavarian radio symp. orch./Kubelick
2707 039 - STOCKHSEN: HYMNEN - Hymne Nationaux. Realisation electronique de la radio allemagne o.
2707 043 - MAHLER - Symphonie no.2 "resurrection" Mathis et Procter. Bavarian radio symp. orch./Kubelick.
2707 044 - HAYDN - La creation - Janowitz. Ludwig. Wunderlich. etc . . . Berlin phil./Karajan.
2707 045 - stockausen - Kurzwellen

2707 052 - STRAUSS salome - G. Jones. Fisher - Dieskau. Dunn Cassily. Orch. Hamburgischen Staatsoper./Bohm
2708 002 - BACH - L'art de la fugue. Orgue: H. Walcha
2708 005 - BACH - 4 suites pour orch. Munich Bach. orc. Richter.
2708 011 - BACH - 6 sonates pour violon et clavecin. Violon: Schneiderhan Clavecin: Richter.
2708 013 - BACH - Les six concertos Brandbourgeois Munich Bach orch. Richter.
2707 016 - BEETHOVEN - Streichquartette nos. 13. Amadeus Quartet.

ALBUM DE TROIS DISQUES

2709 010 - VERDI - La traviata (Complete) Scotto. Raimondi. Bastianini. La Scala ch. et orch. Votto.
2709 011 - VERDI RIGOLETTO - Scotto. Cassotto. Berganzi. Fisher-Dieskau. La Scala ch. et orch. Kubelick.
2709 014 - VERDI RIGOLETTO - Scotto. Cassotto. Berganzi.
2709 017 - MOZART - La flute magique. (Dialogue inclus: Lear. Wunderlich. Fisher-Dieskau. Crass. etc . . . Berlin phil. Boehm.
2708 018 - BEETHOVEN - Oeuvres complete pour piano et violoncelle. Kempff au piano.
2709 019 - BACH - Clavier bien tempere livre 2. R. Kirkpatrick au clavecin
2709 019 - BACH - Le clavecin bien temorer 2 ieme partie. Ralph Kirkpatrick. au clavecin. Album de trois disques.
2709 028 - BACH - six Sonates et partitas pour violon non-accompagne. Violon: Szeryng.
2709 34 - SCHUMANN - Quatre symphonies. Les ouvertures Manfred et Genoveav. Berlin phil./Kubelick.
2709 035 - WEBER OBERON - Nilsson. Hamari. Domingo. Prey. Grobe. Orch. des Bayerischen Rundfunks: Kubelik
2710 001 - BACH - Messe en sol mineur - Stader. Topper. Engen. Fisher/Dieskau. Munich Bach chair et orch. Richter
2710 002 - BACH - Passion de St Jean. Lear. Topper. Haefliger. Prey. Engen. Munich Bach chair orch. Richter
2710 008 - VIVALDI - L'Estro Armonico. (12 concerti grossi. Lucerne festival string.

ALBUM DE QUATRE DISQUES.

2711 003 - VERDI - DON CARLOS - Stella. Christoff. Labo. Bastianini. La Scala ch. et orch/Santini.
2711 006 - MOZART - Don Giovanni - Nilsson. Arroyo. Fisher - Dieskau. Flagelo. Prague National theatre ch. et orch./ Loehm.
2711 008 - WAGNER - Tanhauser. Chante en Allemand. Nils Zinn. Windgassenn. Fisher - Dieskau. Orch. opera d'allemagne/ Gerdes.
2712 001 - BACH - Passion de St-Mathieu - Seefried. Topper. Fisher - Diesdau. Munich Bach choeur et orch./Richter.

PHILIPS
DISQUES PHILIPS
12" MICROSILLON STEREO
Prix sugg. de manufacturier Sp. 5.98
4.39 L'ALBUM
ALBUMS DE 2 DISQUES

6641.031 - BARBARA - A mourir pour mourir - Au bois de St-Armand - Je ne sais pad dire - Nantes - Ni belle ni Bonne - Le soleil noir - Le testament - Mon enfance - Du bout des lvres - Le mal de vivre - Si la photo est bonne - Septembre - Gottingen - La solitude - Parce que je t'aime - T'aura du monde - Ma plus belle histoire d'amour - La dame brune - Marie Chenevance.

STEREO - 6641 025 - JACQUES BREL - l'air de la betise - saint Pierre - quand on n'a que l'amour - la bourse du celibataire - demain l'on se marie - au printemps - dites si c'etait vrai - l'homme dans la cite - la dame patronnesse - la mort - la valse a mille temps - ne me quitte pas - la tendresse - les flamandes - le moribond - la haine - grand Jacques - Il nous faut regarder é sur la plage - la Bastille.

STEREO 6622.006 - FRIDA BOCCARA - PLACE DES ARTS "71" - Introduction : Tu est le cri de ma jeunesse - Un jour un enfant - Autre fois - Au pays de l'arbre blanc - Le pere Noel et la petite fille - Tourreau - Les quatre chemins de l'amour - Armstrong - Girouette - Trop jeune ou trop vieux - L'enfant aux cymbales - Ohe o ohe.

6641.029 - PAUL MAURIAT - Je t'aime moi non plus - Alors je chante - Que je t'aime - Sayonara - Oh ! Lady Mary - Le météque - Au cour de Septembre - L'important c'est la Rose - Ces mots stupides - San Francisco - Mania - Un rayon de soleil - Cent milles chansons - Alouette - Tous les arbres sont fleuries - Dis-moi ce qui ne vas pas - Comme un garcon - Comme d'habitude - Ma maison et la riviere - L'amour est bl

6641.024 - EVA - Toi et moi - Dis quand reviendra-tu - J'ai vu le jour "Chrysantheme" - Pluie & whisky - Vivre l'amour au soleil - Le marteau d'or - "Hammer of gOld" - Attendez que ma joie revienne - Dis-moi d'ou vient le vent - Tout ca pour un sair - Comme les bles - Ni Ophelie ni Lorelei - L'homme blanc dans l'Eglise Noire - La neige est si blanche - Les enchaines "Unchained melody" - Barcelone - J'ai le mal de toi - Ou vont les fleurs - Le mur - Frei - Mikelai.

6641.030 - FELIX LECLERC - Attends-moi ti gars - Chanson du pharmacien - Un petit soulier rose - Le Quebecois - L'héritage - Je cherche un abri pour l'hiver - La fille de l'île - Le roi heureux - Ton visage - Moi mes souliers - Boza - Le train du Nord - Hymne au printemps - Z otre sentier - La drave - La mort de l'ours - Tu te leveras tôt - Les mauvais conseils - Francis - Le pee.

STEREO - 6641 021 - RITA ZARAI - Jerusalem énn or - un beau jour je partirai - Il n'y a que l'amour - qui peut sauver le monde trois perles de pluie - les oiseaux blancs - Casatschok - demain sera demain - alors je chante é u mur a Jdrusalem - rue des amours - jouez musiciens - Balapapa - mille violons tante Agathe - la vie - douce douce - l'oiseau bleu - viens danser - le pays de l'enfance - quel beau dimanche -

STEREO - 6641 023 - CLAUDE FRANÇOIS - Si j'avais un marteau - mais combien de temps - les choses de la maison - qu'est-ce que tu deviens - belles, belles, belles - chaque jour c'est la meme chose - J'y pense et puis j'oublie - la ferme du l'onheur - silhouettes - je sais - Winchester Cathedral - J'attendrai - toute la vie - a la campagne - meme

informations internationales

Le nouveau gouvernement égyptien est loin d'être un cabinet de guerre

LE CAIRE (AFP) – Le nouveau gouvernement égyptien formé hier soir sous la présidence de M. Aziz Sedki, comprend cinq vice-présidents du conseil, dont quatre occupent ces fonctions pour la première fois: MM. Mohamed Abdel Salam el-Zahhat, Mohamed Abdallah Merzabane, Mamdouh Salem et le général Mohamed Ahmed Sadek.

Il comprend également 26 ministres, dont 17 occupent un poste ministériel pour la première fois.

Ce gouvernement est loin d'être un "cabinet de guerre". Il semble avoir, selon les observateurs, un double objectif: sur le plan de la politique étrangère, appliquer "à la lettre" le point de vue du président Sadate dans la recherche d'un règlement de la crise du Proche-Orient; sur le plan intérieur, s'attacher opiniâtrement à résoudre les problèmes industriels et agricoles qui demeurent aigus depuis l'avènement de la république.

Il ne fait pas de doute pour les observateurs qu'à propos du conflit israélo-arabe, il existait une divergence d'opinion entre le président Sadate et son premier ministre, M. Mahmoud Fawzi, et un véritable litige entre le chef de l'Etat et son ministre des affaires étrangères, M. Mahmoud Riad. Selon des sources généralement bien informées, ce dernier était en effet partisan d'une reprise des hostilités sur l'initiative égyptienne, ce qui aurait mis l'Union soviétique devant le fait accompli.

Néanmoins il était difficile pour le président Sadate de se priver de l'expérience de MM. Fawzi et Sadate en matière de politique étrangère. Le premier a reçu les fonctions honorifiques de vice-président de la république et de "conseiller", le deuxième serait également "conseiller". De cette façon, expliquent les observateurs, le chef de l'Etat pourra bénéficier de leur expérience sans pour autant les charger d'appliquer "sa" politique.

L'exécution en sera confiée à M. Mourad Ghaleb, qui a représenté pendant dix ans l'Egypte à Moscou et qui sera à même de faire preuve, non de souplesse, mais de maniabilité en exposant le point de vue égyptien.

Sur le plan intérieur, le nouveau gouvernement va se consacrer à la "mobilisation" du peuple, mais il s'agit bien, en premier lieu, d'une mobilisation pour régler les problèmes économiques du pays: une sorte de participation populaire à l'action gouvernementale. Deux hommes ont été choisis à cet effet. Le premier ministre, M. Aziz Sedki, qui depuis 14 ans se charge de l'industrialisation et qui, après la découverte du complot de mai, fut le premier responsable égyptien à prendre parti publiquement en faveur du président Sadate. La deuxième personnalité est M. Sayed Marei, nouveau premier secrétaire du comité central de l'Union socialiste arabe, qui jouit d'une grande popularité au sein de la paysannerie égyptienne, laquelle représente plus de 80 pour cent de la population. M. Marei est le seul responsable qui ait réussi à calmer les paysans au sein de l'Assemblée du peuple. Ceux-ci avaient présenté une motion contre un ministre de l'agriculture qui leur avait dit "taisez-vous, vous ne comprenez rien".

La nomination de Marei sous-entend que dorénavant l'action politique intérieure touchera les paysans, dont les régimes précédents s'étaient peu occupés.

Cette action permettra au nouveau cabinet de se pencher sur les problèmes agricoles, longtemps ignorés au profit de l'industrialisation.

Pour les observateurs en dépit des propos belliqueux de circonstance relevés dans certains discours et de la recrudescence d'un ton anti-américain destiné plutôt à apaiser d'éventuelles appréhensions des alliés de l'Egypte, le nouveau gouvernement adoptera une politique "modérée" sur le plan extérieur mais "ferme" sur le plan intérieur, la fermeté étant nécessaire pour commencer enfin à rédoudre les problèmes de l'Egypte.

TEL AVIV, (AFP) – La formation du nouveau gouvernement égyptien n'annonce pas de changement profond, ni même tactique dans la politique menée par Le Caire, écrit dans son édition d'aujourd'hui le journal israélien "Jerusalem Post" en faisant état de réactions des milieux politiques israéliens.

Il apparaît toutefois que le régime du président Anouar El-Sadate va mettre l'accent sur les problèmes intérieurs et économiques, pense-t-on dans ces milieux. On y estime également que le critère principal qui a guidé le choix du président égyptien a été la loyauté inconditionnelle que les nouveaux ministres lui manifestent.

Dans les mêmes milieux cités par le "Jerusalem Post", on est convaincu que c'est la ligne indépendante suivie par M. Mahmoud Riad qui lui a coûté son poste de ministre des affaires étrangères. M. Riad, ajoute-t-on, n'a par exemple jamais cru à un règlement partiel sur le canal et a toujours pensé qu'il s'agissait d'un stratagème israélien. Or telle n'est pas l'opinion du président Sadate, affirme-t-on.

Mujibur Rahman demande aux Mukti Bahini de rendre armes et munitions

DACCA (AFP) – Cheikh Mujibur Rahman a lancé hier un appel aux Mukti Bahini: il leur a demandé de rendre toutes leurs armes et munitions dans les dix jours. Les armes doivent être déposées dans les camps les plus proches de la milice, police populaire nouvellement constituée.

Le gouvernement, a souligné le premier ministre, rend hommage à la participation des Mukti Bahini à la lutte pour la libération et prendra toute disposition pour faciliter à ceux d'entre eux qui étaient étudiants ou lycéens, avant le printemps dernier, de reprendre leurs études. D'autres pourraient entrer dans la milice.

La façon dont cet appel sera suivi constituera aux yeux des observateurs un premier test de l'autorité de Mujibur Rahman. En effet, interrogés ces dernières semaines, les jeunes Mukti Bahini répondaient généralement qu'ils ne renverraient leurs armes que si Cheik Mujib lui-même leur en donnait l'ordre.

Il n'est pas douteux cependant qu'à Dacca comme dans les autres villes, le maintien de la sécurité demeurait un problème du fait des activités incontrôlées de jeunes gens se réclamant des Mukti Bahini. Le plus important mouvement est le BLF (Bangla Desh Liberation Force), appelé aussi Mujib Bahini, issu de l'ancienne ligue des étudiants et proche de la ligue Awami. Deux organisations de gauche, moins importantes, existent aussi, le MF et le SS, recrutées davantage parmi les jeunes travailleurs.

Selon des témoignages précis, des jeunes gens armés procédaient encore ces derniers jours à des arrestations plus ou moins légales dans différents quartiers de Dacca. Dans d'autres villes comme Chittagong, sur le golfe du Bengale, et Mymensingh au nord de Dacca, des arrestations arbitraires et des incidents ont été signalés sans qu'il soit possible d'en obtenir toutefois confirmation.

Il est possible, estime-t-on également, que des armes en quantités assez importantes aient été cachées ou enterrées et que leur récupération se révèle difficile.

La décision de Cheikh Mujibur Rahman, attendue depuis plusieurs jours déjà dans les milieux politiques viserait en partie à rassurer l'opinion internationale alors que le gouvernement du Bangla Desh espère la reconnaissance diplomatique de plusieurs puissances étrangères, notamment la Grande-Bretagne et la France.

Enfin on considère généralement qu'une fois le désarmement des Mukti Bahini devenu effectif, la présence des troupes indiennes serait moins justifiée.

Flambée de violence à l'université de Madrid

MADRID (AFP) – La Cité universitaire de Madrid a connu hier matin une flambée de violence.

Des centaines d'étudiants se sont heurtés pendant plusieurs heures à la police. Il y aurait une cinquantaine de blessés et une centaine d'arrestations. Tous les étudiants madrilènes sont en grève.

Ces manifestations ont débuté dès les premières heures de la matinée à la Cité universitaire où se trouvent la plupart des facultés. Les étudiants ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les forces de l'ordre qui tentaient de les disperser. Des voitures ont été renversées.

Les manifestants ont entravé à plusieurs reprises la circulation dans les grandes avenues longeant la Cité universitaire et ont même tenté de gagner le ministère de l'Education situé au centre de la ville, mais la police a réussi à disperser les étudiants.

Ces manifestations ont été provoquées par la décision du rectorat de fermer la faculté de médecine de Madrid dont les étudiants étaient en grève depuis la rentrée. Les étudiants entendaient protester contre le régime de leurs études.

Etudiants et policiers s'étaient déjà heurtés, vendredi dernier, à la Cité universitaire, mais les forces de l'ordre avaient dispersé rapidement les manifestants, ceux-ci ont tenu tête, lundi matin, pendant plusieurs heures, à la police qui a dû charger à plusieurs reprises pour disperser ces manifestants.

Selon Pékin

La guerre est en train de s'élargir à la Thaïlande

PEKIN (AFP) L'avertissement formulé dimanche par Hanoï à l'adresse de Bangkok est le reflet d'une extension de plus en plus marquée de la guerre d'Indochine à la Thaïlance, estiment les observateurs à Pékin, se référant à un article publié dimanche par le quotidien du parti nord-vietnamien "Nhan Dan".

Celui-ci soulignait notamment que le "raid éclair" mené le 10 janvier par les guérilleros thai contre la base américaine d'Utapao constituait un premier avertissement et qu'à l'avenir ce genre de "châtiment sera encore plus sévère" si les autorités thailandaises continuent à "servir l'agression américaine en Indochine."

L'avertissement de Hanoï suggère qu'il existe d'ores et déjà une certaine coordination entre d'une part le parti communiste de Thaïlande et les forces révolutionnaires thai, et d'autre part les organisations et forces révolutionnaires vietnamiennes et cambodgiennes. Ces dernières agissent de manière étroitement coordonnée depuis la conférence au sommet de la gauche indochinoise tenue à Canton au printemps 1970, peu après le coup d'Etat de Phnom Penh.

Il est à remarquer que la recrudescence actuelle des activités des guérilleros thai coïncide avec une offensive quasi générale des forces communistes en Indochine, notamment au Laos.

A Pékin, la presse centrale chinoise manifeste le même intérêt pour les activités des révolutionnaires thai que pour celles des révolutionnaires indochinois.

Avec l'intervention accrue des troupes gouvernementales thailandaises depuis le "coup de force" de novembre et le développement de l'insurrection thai, la guerre est en train de s'élargir à une nouvelle région, la Thaïlande, comme en 1970 après le coup d'Etat de Phnom Penh, elle s'était étendue au Cambodge, estiment les observateurs.

Après la politique de vietnamisation, une plus forte participation thai apparaît comme un nouveau corollaire du désengagement militaire américain en Indochine.

Ali Bhutto offre de s'effacer devant cheikh Mujib

KARACHI (AFP) – M. Zulfikar Ali Bhutto, président du Pakistan, a affirmé hier qu'il était prêt à s'effacer au profit de Cheikh Mujibur Rahman, premier ministre du Bangla Desh, pour sauver l'unité du Pakistan.

Dans une déclaration faite à Quetta, au Beloutchistan, à la suite d'une interview de Cheikh Mujib par un journal londonien mais démentie par la suite, M. Bhutto a souligné qu'il considérait toujours le leader bengali comme le chef de la majorité au Pakistan oriental. Il a déclaré être prêt à laisser au chef de la ligue awami le poste de président ou de premier ministre du Pakistan, quel que soit le type d'association entre les deux parties du pays.

"Aucun sacrifice n'est trop grand, aucun prix n'est trop élevé pour maintenir l'intégrité et l'unité du pays", a déclaré M. Bhutto.

Sud-Vietnam

Le FNL intensifie ses attaques

SAIGON (AFP) – L'intensification des attaques déclenchées depuis quelques jours par les forces du Front national de libération dans les provinces côtières et les hauts plateaux du Sud-Vietnam, donne aux observateurs à Saigon l'impression qu'une offensive est imminente si elle n'a déjà commencé.

Dans les dernières 24 heures, les combats ont éclaté dans huit provinces côtières, de la zone démilitarisée jusqu'à Uha Trang, ainsi que dans deux provinces des hauts plateaux. Il ne s'agit pas encore d'attaques massives, mais plutôt de harcèlements sur les positions de forces régionales et populaires gouvernementales ainsi que de bombardements au mortier ou à la roquette d'agglomérations et d'installations militaires.

En même temps, les bombardiers géants B-52 du Strategic Air Command partis de Thailanie ont pilonné, les concentrations de troupes nord-vietnamiennes et leurs zones de stockage sur les deux provinces des hauts plateaux les plus menacées: Kentum et Pleiku.

A cinq reprises pendant la même période de 24 heures de dimanche à lundi les formations de B-52 ont lâché des centaines de tonnes de bombes en bordure du Laos et à l'intérieur de la province de Pleiku. Ces bombardements massifs, les plus lourds qui aient été effectués au Sud-Vietnam depuis octobre l'année dernière, indiquent que les réguliers vietcong et nord-vietnamiens se sont déjà infiltrés à l'intérieur du Sud-Vietnam.

Les chasseurs bombardiers tactiques de l'US Air Force et de l'aéronavale sont également intervenus à huit reprises contre des positions ennemies dans les mêmes secteurs ainsi que dans la région saigonnaise où, selon des informations de bonne source, trois régiments de sapeurs vietcong, hautement spécialisés dans le sabotage, se seraient infiltrés.

Purge à Pékin?

HONG KONG (Reuter) – Plusieurs officiers de l'armée chinoise accusés d'être des partisans du maréchal Lin Piao, ont arrêtés, jugés et certains même exécutés, alors qu'ils cherchaient à quitter la Chine, en septembre dernier, apprend-on lundi à Hong-Kong, de source généralement bien informée.

Selon cette source, une vingtaine d'officiers supérieurs dont tous avaient servi ou servaient dans la région militaire de Canton, ont été arrêtés à Shum Chun – un point de passage avec Hong-Kong – alors que revêtus de leur uniforme, mais sans autorisation – ils cherchaient à quitter la Chine. D'autres officiers, les uns munis de faux papiers, les autres à bord d'une voiture réquisitionné, ont également été arrêtés à la frontière au mois d'octobre.

Tous ont été accusés d'être notamment des amis de Lin Piao. Par ailleurs, deux militaires – dont un officier – également accusés d'être des partisans de Lin Piao, ont été jugés puis exécutés, fin novembre, dans le village de Sai Po Ling, ajoute-t-on.

D'autre part, les responsables locaux du district de Paoan, dans la province de Kouantoung – frontière de Hong-Kong – ont reçu l'ordre d'enquêter sur tous les cadres du parti susceptibles de liens avec Lin Piao.

Lin Piao, vice-président du comité central du parti communiste chinois, considéré longtemps, au titre de la constitution chinoise, comme l'héritier de MaoTsé-toung, aurait été accusé d'avoir essayé trois fois de tuer le président Mao.

Il serait mort dans un accident d'avion alors qu'il fuyait la Chine. Le 12 septembre dernier, date à laquelle un avion s'était écrasé loin à l'intérieur du territoire de la Mongolie, un allié de la Russie, tout trafic aérien avait été interrompu en Chine, pour plusieurs semaines.

La crise belge s'achemine vers une solution

BRUXELLES (Reuter) – La crise gouvernementale belge, provoquée par les succès spectaculaires des partis francophones lors des élections de novembre dernier, semble devoir s'acheminer vers une solution.

En effet, M. Gaston Eyskens, le premier ministre désigné, négocie actuellement le dosage des portefeuilles entre ses partisans, les sociaux chrétiens, et le parti socialiste. Les deux parties se sont accordés sur le nouveau programme de gouvernement et l'on s'attend que M. Eyskens annonce la composition de son nouveau cabinet, dès jeudi prochain.

Le nouveau cabinet Eyskens restera donc chrétien-socialiste, mais ne comptera que 19 membres et non plus 29, comme le précédent. D'autre part, l'équilibre linguistique sera respecté puisque les communautés flamandes et wallonnes y auront, chacune, neuf représentants. M. Eyskens lui-même est flamand.

D'autre part, M. Paul Vanden Boeynants, ancien premier ministre social-chrétien et le socialiste Henri Simonet, tous deux élus à Bruxelles, pourraient devenir respectivement ministre de l'Intérieur et ministre des Finances. M. Pierre Harmel, pour sa part, deviendrait ministre des Affaires étrangères, M. André Cools restant vice-ministre.

Séquelles de la guerre

GENEVE (PA) – Environ 200,000 femmes de Bengalis qui ont été violées par les soldats pakistanais pendant la guerre sont désormais ostracisées par les communautés musulmanes et n'ont pratiquement aucun endroit où aller, rapportait hier un responsable des secours ecclésiastiques.

De retour de Dacca, le Rév. Kentaro Buma a expliqué, au cours d'une conférence de presse que par tradition, aucun mari musulman ne reprendrait une épouse qui a été touchée par un autre homme, même s'il s'agit d'un viol.

"Les nouvelles autorités du Bangla Desh font de leur mieux pour rompre avec cette tradition, a ajouté M. Buma. Les dirigeants expliquent aux maris que les femmes ont été des victimes et qu'elles devaient être considérées comme des héroïnes nationales. Quelques hommes ont repris leurs épouses, mais ils sont extrêmement rares".

Un vrai petit coeur...

Une bonne santé assure l'avenir de cette fillette. Cette santé exige une protection complète. C'est le genre de protection que la Croix Bleue du Québec fournit aux groupes de travailleurs et à leur famille. Ainsi la Croix Bleue défraye intégralement le coût des chambres semi-privées. De plus, la Croix Bleue offre de nombreux services, ceux précisément que la Régie de l'assurance-maladie du Québec ne couvre pas.

LA CROIX BLEUE DU QUÉBEC

Grâce à sa filiale, La Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie du Québec, la Croix Bleue offre de l'assurance-vie, des indemnités d'incapacité à court ou à long terme et de nombreux autres avantages d'assurance collective.

Qui achète un climatiseur à cette période de l'année?

Les acheteurs prévenants!

Carrier®

C'est maintenant le temps de faire une bonne affaire en achetant un système central de climatisation à prix spécial hors-saison

- Obtenez la fameuse qualité Carrier
- Installation immédiate, faite minutieusement par les experts de Carrier.
- Votre système est vérifié et ajusté et sera prêt pour les prochaines périodes de chaleur
- Nous pouvons vous financer - termes faciles. Appelez-nous aujourd'hui. L'été sera bientôt ici!!!

Dépositaires Carrier®

Airco Installations Limited
391 Norman Ave.
Ville St-Pierre, Québec
482-3233

Black & McDonald Ltd.
915 Montée De Liesse
Montréal 377, Québec
735-6671

Comstock International Ltd.
11525 Côte de Liesse Rd.
Dorval 760, Québec
631-8561

R. Carmichael & Co. Ltd.
3822 Courtrai Ave.
Montréal 249, Québec
739-2445

Climatemp Inc.
437 Beaumont Ave.
Montréal 303, Québec
272-5783

Cordeau Air Conditioning Ltd.
5615 Fullum
Montréal 331, Québec
273-7738

Seconair Inc.
7707 Hochelaga
Montréal, Québec
351-9200

Gaudette Inc.
11000 rue Masse
Montréal nord 462, Québec
325-3310

Mécanique R. H. Ltée.
1985 Boul. Industriel
Chomedey, Laval, Québec
384-8300

V. L. Savage & Co. Inc.
4606 rue St-Catherine ouest
Montréal 215, Québec
937-9234

Morrison Air Conditioning (1968) Ltd
5555 rue Paré
Montréal 307, Québec
342-2835

McDonald & Wilson Refrigeration Ltd.
3025 boul. Pitfield
St-Laurent 383, Québec
332-9902

Daniels & Mannard Heating & Air Conditioning Ltd.
216 Ronald Drive
Montréal ouest 263, Québec
489-6881

Smith Heating Refrigeration & Air Conditioning Inc.
1960 rue Manufacturers
Montréal 104, Québec
937-6129

Après la manifestation de Bathurst, les citoyens restent sur leurs gardes

BATHURST (LE DEVOIR – CP) – "Nous saurons dans trois mois si nous avons eu raison d'accepter les promesses que le ministre Marchand nous a faites en bon démagogue", a déclaré hier le président et directeur général du CRAN (Comité régional pour l'aménagement du nord-est) du Nouveau-Brunswick.

Dans une région où vivent environ 120,000 citoyens à 90 pour cent francophones, a rappelé M. André Boudreau, il y a plus de 7,000 demandes d'emploi dans les bureaux fédéraux de la main-d'oeuvre, de sorte que si 3,000 emplois sont créés bientôt, cela ne constituera qu'une solution partielle au problème de cette région.

Dimanche dernier, au collège de Bathurst, la foule avait chahuté la plupart des invités: le ministre Jean Marchand, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield; les leaders conservateurs et néo-démocrates MM. Stanfield et Lewis. Même les porte-parole de la Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick avaient eu de la difficulté à se faire entendre et durent se résigner à se faire traiter de "bande de caves" par l'une des militantes du CRAN, Mme Matilda Blanchard.

Le CRAN regroupe une trentaine de comités de citoyens qui, dès le 6 janvier, avaient pris connaissance de faits dévoilés par le Père Paulin, membre de l'équipe du développement social: 15 compagnies auraient exprimé le désir, depuis 18 mois, de s'installer dans le nord-est mais le parti-pris des "sudistes" aurait découragé ces efforts (le Conseil du développement économique du N.-B. aurait entre autres refusé un projet d'usine pour Caraquet et tenté de convaincre les promoteurs de choisir plutôt St-Jean, ville où la majorité des citoyens sont anglophones).

Dimanche, dans ce qui constituait une "journée d'éveil", le ministre Marchand avait tenu tête aux contestataires, répété qu'il ne se laisserait pas amener à de "folles promesses" et que les provinces maritimes étaient les privilégiées du plan de développement régional de son ministère dont le budget a triplé en deux ans (ce budget atteindrait le milliard de dollars l'an prochain).

La "journée d'éveil" était conçue pour attirer l'attention sur les mises à pied nombreuses dans le nord-est de la province (1,000 ou peut-être 1,500, avec les rumeurs de fermeture ou de réduction de la production).

Le CTC avait délégué son secrétaire général, M. William Dodge. M. Paul Lepage représentait la FTNB et M. Henri Lorraine la fraternité nationale des travailleurs de la pulpe et du papier.

Le CRAN avait proposé que soit débattue, le 16 janvier, lors de cette "journée d'éveil", la nationalisation d'industries-clé mais les milieux syndicaux, selon M. Boudreau, ont préféré "la parade et la fanfare".

M. Boudreau annonce pour bientôt une campagne de sensibilisation à des injustices sociales criantes, comme celles de peines de prison imposées à des citoyens qui ont pris une demi-corde de bois sur des terres que la Consolidated-Bathurst n'a pas touchées, depuis 1953. Le CRAN voudrait également que l'on stoppe le transport du bois de la Consol vers une usine située au Québec, à New-Richmond, alors que la même compagnie annonce qu'elle doit mettre des ouvriers à pied à Bathurst faute de commandes.

Le chef fédéral du NPD, M. David Lewis, devait déclarer dimanche soir, au réseau CBC de télévision, qu'il se mettait en colère à ne voir aucun changement à la condition des travailleurs du Nouveau-Brunswick. M. Lewis va même jusqu'à accuser MM. Hatfield et Marchand d'avoir concocté un accord rapide sur l'injection de $10 millions pour créer des emplois temporaires en une année où il y aura des élections fédérales.

Ce qu'il nous faut, ce sont des emplois stables, reprend M. Boudreau au nom du CRAN. Nous ne nous contenterons pas de cataplasmes. Puisqu'il semble bien qu'il existe un plan pour faire déménager une bonne partie des sans-travail (francophones) du nord-est vers des centres comme St-Jean – M. Boudreau se réfère à cette réunion du CRAN tenue le 6 janvier à Bathurst, réunion où le Père Paulin avait révélé l'existence de pôles de croissance incompatibles avec la survie des Acadiens – nous exprimons notre désir de demeurer dans une région où nous avons nos racines.

M. Boudreau dit avoir su que le gouvernement fédéral souhaite que Saint-Jean, ville de 100,000 habitants, devienne une agglomération de 200,000 citoyens. "Nous n'acceptons pas cet objectif", puisqu'à St-Jean il devient impossible pour un Acadien d'avoir des services dans sa langue.

L'objectif à plus court terme du CRAN est de retirer le plus possible du programme d'initiatives locales "sans rien enlever aux sudistes".

Devant les cadres de la CECM

Saint-Pierre attaque le PQ au sujet du projet de loi 28

"Pour redorer son blason, le Parti québécois a cru bon de mettre de côté une réforme urgente", estime le ministre de l'éducation.

"Je crois honnêtement que le PQ a agi dans une optique purement politique en prolongeant l'obstruction sur le projet de restructuration et en suscitant un mouvement de protestation sur la langue au Québec... Les besoins politiques de ce parti ont primé, pendant le débat sur la restructuration scolaire, sur les intérêts de la population montréalaise."

Tel est l'avis de M. Guy Saint-Pierre, qui rencontrait hier midi les cadres de la CECM.

Revenant une fois de plus sur le "débat long et stérile" qui a entraîné le rejet du bill 28 à l'Assemblée nationale, le ministre demeure convaincu que la restructuration scolaire de l'île de Montréal est urgente et que, dans certains de ses aspects, elle est compromise aujourd'hui. Mais si le gouvernement croit l'occasion propice, et si certaines conditions s'y prêtent, il reprendra le projet de loi 28 au cours des mois qui viennent.

Quoi qu'il advienne, M. Saint-Pierre croit que la restructuration scolaire se fera un jour.

"Le gouvernement, a d'autre part réitéré le ministre, entend légiférer sur la langue au Québec. Il n'a jamais refusé le débat sur ce terrain. Mais il estime, et c'est son droit, être en mesure de se pencher plus efficacement sur cette question dans quelques mois, après la réception, notamment, du rapport Gendron sur la langue au Québec.

"Dans la perspective d'une session parlementaire axée sur des problèmes plus administratifs, quelle aurait été la valeur d'une discussion passionnée hors du parlement en janvier de cette année, ou en février? se demande M. Saint-Pierre.

"Je crois qu'elle aurait été nulle pour le peuple québécois, mais fructueuse pour le Parti québécois, qui aurait trouvé là une excellente occasion de flirter avec les mouvements syndicaux, avec la bourgeoisie qui, essentiellement, se préoccupe du problème linguistique à Montréal, avec l'ensemble d'un mouvement nationaliste que je ne rejette pas, mais qui se serait agité dans ces circonstances, en vain.

"Le gouvernement du Québec ne peut pas éviter le débat linguistique, et il ne le veut pas, insiste le ministre. Il était impensable pour des gens réalistes d'attendre une volte-face en décembre dernier et de croire que tout de go, sans préparation, privé d'un outil qui pourrait être important (le rapport Gendron), le gouvernement allait abroger immédiatement et en criant lapin des lois qui, de toute manière, risquent d'être amendées par une législation globale sur la langue."

Le débat linguistique sera "peut-être" influencé par le rapport Gendron, a dit M. Saint-Pierre, "S'il n'est pas tenu d'en accepter les conclusions, le gouvernement du Québec n'en peut pas moins utiliser certaines parties de ce rapport avec une marge d'action qui dépasse celle du gouvernement fédéral à la suite de la remise du rapport Laurendeau-Dunton."

Le ministre estime d'autre part qu'il est néfaste de poursuivre, dans le domaine de l'éducation, la guerre d'usure qui y est amorcée depuis quelques années. "Personnellement, si j'ai parfois rétorqué brutalement aux aspirations des enseignants, c'est peut-être parce qu'à mon arrivée au ministère de l'éducation, ces aspirations étaient déjà exprimées en termes politiques et cinglants."

À la CECM, les adultes devront s'inscrire bientôt

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal rappelle que toutes les inscriptions aux cours du soir offerts par la CECM auront lieu les 24, 25, 26, 27 et 28 janvier prochain, entre 19 et 21h.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en se présentant à l'un des centres où se donnera le cours de leur choix. On peut obtenir les adresses de ces centres en composant 525-2531.

Le programme des cours du soir pour adultes comprend des cours de formation générale ou professionnelle, de culture populaire et de conversation. Ces cours sont offerts dans une quarantaine de centres répartis sur tout le territoire de la CECM.

Il existe une autre série de cours qui ne sont pas offerts dans les centres de la CECM, mais à tout groupe de vingt personnes ou plus qui en manifeste le désir (associations, organismes, comités de citoyens, groupements de parents, etc).

Ces cours portent sur les sujets suivants: Travail en groupe qui offre aux participants la possibilité d'apprendre à s'exprimer clairement, à travailler dans un climat de détente, à participer à des groupes de travail, à discuter; Famille d'aujourd'hui, un cours qui aborde tous les aspects de la vie de l'individu et de sa famille; Les coopératives, pourquoi? un cours qui permet d'apprendre comment se forme une coopérative, dans quels buts elle est organisée. Par la même occasion, les rencontres à l'intérieur de ce cours visent à situer le mouvement coopératif dans notre société.

Aménagement intérieur ou bricolage pratique, un cours qui comprend démonstration et exercices pratiques et, enfin, deux cours qui ont pour but d'informer et de sensibiliser les adultes aux nouveaux programmes de français et de mathématiques: Nos jeunes et la réforme secondaire et Mon enfant face au renouveau à l'élémentaire.

Pour plus de renseignements sur ces cours, il faut téléphoner à 525-6311, poste 555.

La ville de Chicago vient de décider de se débarrasser graduellement de ses 261 trolleybus pour les remplacer par des autobus diesel. Les premières mises au rancart s'effectueront dès le mois de juillet et on prévoit qu'en 1973 tous les trolleybus seront disparus de la circulation à Chicago, ainsi que les fils électriques qui les alimentaient en énergie. Des citoyens s'opposent à cette décision, faisant valoir que les trolleybus n'émettent aucun échappement nauséabond et qu'ils sont de plus des véhicules silencieux. (Téléphoto PA)

À l'ouest, rien de nouveau: une grève des dockers

SAN FRANCISCO (AFP) – La grève des dockers de la côte ouest des États-Unis a repris hier matin. Elle avait paralysé les ports du Pacifique de juillet à la mi-octobre dernier mais avait été interrompue pendant 80 jours à la suite de l'application de la loi Taft-Hartley par le président Nixon.

Le délai de réflexion imposé par cette loi expirait le 25 décembre dernier, mais les dockers avaient accepté de le prolonger de trois semaines dans l'espoir qu'un accord salarial pourrait être conclu d'ici là. Les négociations à cette fin sont toutefois restées sans succès, comme l'avaient été les précédentes.

La grève devait en principe reprendre hier matin à zéro heure, mais la situation s'était révélée assez confuse au début de la matinée. Les négociateurs s'étaient séparés sans faire aucun commentaire à l'issue d'une session-marathon qui avait duré tout le weed-end.

Dans le courant de la matinée cependant, le syndicat des débardeurs, l'International Longshoremen and Warehousemen's Union, ordonnant à ses membres de placer des piquets de grève à l'entrée des docks.

L'administration américaine avait indiqué au cours des dernières semaines qu'en cas de reprise de la grève, qui affecte 20 ports de la côte du Pacifique, elle demanderait au congrès d'intervenir directement pour trancher le conflit.

"En novembre, nous vous avons dit que le Trust Royal se ferait un point d'honneur de renseigner ses clients lorsque l'impôt sur les gains en capital serait adopté.

Nous avons maintenant ces renseignements."

"La nouvelle loi sur les gains de capitaux vous pose-t-elle des problèmes? Nous pouvons vous aider. Nous avons tous les détails. Mieux: nous avons un système d'ordinateurs conçu spécialement pour vous fournir les renseignements précis dont vous aurez besoin pour votre déclaration personnelle d'impôt. Ce service est à votre disposition."

Pour plus de détails, veuillez composer 876-8385.

Charles C. de Lery
Vice-Président adjoint et directeur, succursale de Montréal.

Trust Royal

CHEZ VITO
Votre restaurant italien
5412 Côte des Neiges
RÉSERVATIONS: 735-3623

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

ENSEIGNEMENT CULTUREL
TRIMESTRE D'HIVER 1972
COURS DU JOUR

- Les femmes quand elles écrivent V
- Initiation à la lecture de l'oeuvre d'art
- Littérature et société
- Pour mieux comprendre la réalité québécoise
- Urbanisme et loisir

DÉBUT DES COURS : 7 FÉVRIER

Brochure sur demande au :

Service d'éducation permanente
3333, Chemin de la Reine-Marie
Tél. : 343-6090 (jour), 343-6992 (soir)

VOLS TRANSATLANTIQUES
VERS L'EUROPE
À partir de $160 aller-retour
Départs pour : Paris - Genève
Zurich - Bruxelles - Amsterdam
Francfort - Londres
Aussi vols aller simple vers l'Europe et de l'Europe à partir de $100.
ACAPULCO $175 aller et retour
Liste des vols sur demande
W-W-H-C (CLUB VACANCES)
1411 ave Crescent, Suite 504
Montréal 107
(514) 849-1159 et 849-6522

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

BAKER Albert G. à Québec, le 16 janvier 1972, à l'âge de 67 ans, est décédé, M. Albert-G. Baker, Président-fondateur de la Compagnie Albert G. Baker Ltée et de Baker Estates Ltd. Epoux de feu dame Laurette Arsenault, demeurant au 1160 rue Vauquelin, Québec. Il laisse dans le deuil son fils, ses filles et sa belle-fille: Mlle Denise Baker, Mlle Doris Baker, M. et Mme John H. Baker (Marthe Lachance), ses petits-enfants: Suzanne, Anne, Katleen et Steven Baker, ses frères, soeurs, beau-frère et belles-sœurs: Mme Carmen-B. Cantin, Mme Arthur Richard (Annette Baker), M. et Mme Michael Cornell (Berthy Baker) Mme Marc Dumont (Mabel Baker), Mme Georges Baker, Mme Angus Baker, M. et Mme Philippe Baker, M. Armand Baker. Les funérailles auront lieu, mercredi le 19 janvier. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Cloutier Limitée 975 avenue Marguerite-Bourgeois, à 13 heures 40 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs Canadiens où le service sera célébré à 14.00 heures. Et de là au cimetière de Belmont lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le salon sera fermé de 5 à 7 p.m. Prière de compenser les envois de fleurs par un don aux Fonds de Recherche de l'Hôpital du St-Sacrement Québec.

BRAULT Noella. A Lasalle, le 15 janvier 1972 à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Jean. A. Brault, née Noella Laurin, du 301-7e avenue, Lasalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 19 janvier. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 7708 rue Central, Lasalle pour se rendre à l'église Notre-Dame du Sacré-Coeur, où le service sera célébré. Et de là au cimetière de St-Louis de Gonzague, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

23 inculpés dans un coup de filet de $233 millions

NEW YORK (AFP) – Le gouvernement fédéral a inculpé 19 citoyens français, deux américains et deux marins présumés français accusés d'avoir comploté pour importer 1.500 livres d'héroïne d'une valeur marchande de 233 millions de dollars dissimulés dans des automobiles.

Quatre des Français sont en état d'arrestation aux Etats-Unis, neuf autres sont détenus en France, un 15ème est détenu à Montréal (Canada). Ces arrestations ont eu lieu grâce à la coopération des autorités françaises et américaines.

D'après la police fédérale, l'héroïne importée a une valeur de 7 millions de dollars en gros et d'environ 233 millions de dollars au prix de vente aux drogués.

L'inculpation a été effectuée le 4 janvier mais a été maintenue sous scellés en attendant que les autorités françaises arrêtent d'autres suspects dont six le furent vendredi dernier.

A Washington, le procureur général des Etats-Unis, M. John Mitchell, a déclaré hier qu'il attribuait le succès de l'enquête entreprise il y a quatre mois à la coopération entre le Bureau américain des narcotiques, les services de douanes des Etats-Unis et les agents français de la lutte contre les stupéfiants.

Le département de la justice précise que l'héroïne avait été dissimulée sur des voitures de luxe: une Bentley, une Mercedès, une Alfa Romeo et une Cadillac, transportées de France aux Etats-Unis en 1970 et 1971.

Deux des accusés français, Charles Laurent Fiocconi, 30 ans, et Jean Claude Kella, 26 ans, sont détenus à Boston faute d'avoir versé une caution de 250,000 dollars chacun, montant qu'un tribunal fédéral de New York a porté à 350,000 dollars en novembre dernier lorsqu'ils ont plaidé non coupable devant lui des accusations formulées contre eux.

Fiocconi et Kella auraient versé 37.000 dollars en échange d'une quantité d'héroïne dont la valeur serait de neuf millions de dollars au détail. Elle avait été cachée sur la Bentley.

Certains des accusés qui sont passibles de vingt ans de prison et d'une amende de 20,000 dollars chacun pourraient être traduits devant la justice fédérale à New York cette semaine.

Un an de lutte franco-canado-américaine contre le trafic de stupéfiants

PARIS (AFP) – Après une année de collaboration, les spécialistes américains, français et canadiens de lutte contre la drogue ont réussi, au cours d'enquêtes communes, à saisir 2,750 livres d'héroïne ou de morphine base et à arrêter 57 trafiquants internationaux, indique un communiqué publié hier par le ministère français de l'intérieur après la réunion à Paris de policiers français, américains et canadiens chargés de lutter contre le trafic de stupéfiants.

Le communiqué précise également que "les délégations américaine et canadienne ont d'autre part fait savoir que leur gouvernement approuve pleinement l'initiative de M. Georges Pompidou, président de la république française, quant au resserrement de la coopération entre les six pays du Marché commun et le Royaume-Uni" en ce qui concerne la lutte contre la drogue.

13 morts au large des côtes danoises

COPENHAGUE (AFP) – Treize marins ont trouvé la mort dans les naufrages de deux navires allemand et danois qui ont sombré aux larges des côtes danoises, dans la nuit de dimanche à lundi, en pleine tempête et par un froid glacial.

Le navire-côtier ouest-allemand, le "Marie Lehmann" de Luebeck, à bord duquel s'était déclarée une voie d'eau, a coulé à 20 milles marins de Christiansoe, dans la Baltique, près de l'île danoise de Bornholm. Il se rendait de Suède en Allemagne avec un chargement de pierres.

théâtre

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: (au Gésu) "En attendant Godot" de Beckett.
THEATRE D'AUJOURD'HUI: "Papineau Rides Again" de Marc F. Gelinas 20.30.
THEATRE DE QUAT'SOUS: "Le pays du Dragon" de Tennessee Williams.
LE PATRIOTE: "Tex".
RIDEAU VERT: "Feu la mère de madame: on purge bébé" de Fevdeau 20h

PLACE DES ARTS.

SALLE WILFRID PELLETIER: "Orchestre symphonique de Montréal" au pupitre: Thomas Schippers 20.30.
SALLE MAISONNEUVE: "Relâche"
SALLE PORT-ROYAL: "Les oranges sont vertes" de C. Gauvreau par le TNM. 20.15.

T.V. en page 12 – cinéma en page 11 et 12

Carrières et Professions

TÉLÉMÉCANIQUE CANADA LIMITÉE

recherche

REPRÉSENTANTS EXPÉRIMENTÉS

Bilingues, ayant des connaissances techniques en contrôle moteurs industriels pour renforcer son réseau de vente en pleine expansion.

Envoyer curriculum vitae complet à:

C.P. 578, Aéroport International de Montréal
Code TE 580

DIÉTÉTISTE MÉDICALE

Hôpital de 232 lits. Doit être membre de l'Association Canadienne des Diététistes. Expérience préferable. Bilingue. Fin de semaine libre.

S'adresser au:

Bureau du personnel
HÔPITAL MONTFORT
Chemin Montréal
Ottawa, Ont.

STAGIAIRES

Étudiants comptables de niveau de 2e à 5e année

demandés par bureau de C.A.
Bonnes conditions de travail.

Cloutier, Fontaine, Croteau & Associés
comptables agréés
Demander Yvon Séguin, C.A.
849-9281

SURINTENDANT DE L'ÉQUIPEMENT

pour compagnie de construction, capable de voir à l'entretien d'une flotte considérable de camions et d'équipement lourd. Expérience dans l'entretien préventif et réparations d'envergure nécessaire. Dépendant directement du gérant général. Poste permanent.

Envoyer curriculum vitae à:

Case 1689, Le Devoir

SURVEILLANT DANS LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE JUSQU'À $9,500.

Une entreprise manufacturière, internationale et avantageusement connue, est à la recherche d'un candidat qualifié pour diriger son service de comptabilité générale.

Le candidat choisi devra posséder une bonne formation académique avec 2 à 3 ans d'expérience dans la comptabilité générale. Facilité à converser en anglais est aussi exigée.

Concours no : MS5390

H.V. CHAPMAN & ASSOCIATES
1255 University, suite 333, Montréal
866-8391

Maison d'édition recherche un

REPRÉSENTANT

Exigences:
- Diplôme universitaire.
- Doit pouvoir écrire le français et l'anglais.
- Expérience dans l'enseignement souhaitable mais non nécessaire.

Salaire et boni. Auto fournie et dépenses payées.

Adresser curriculum vitae en langue anglaise à:

Case 1695, Le Devoir

DÉPARTEMENT DES ACHATS

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ACHATS

Pour commerce de matériaux de construction et centre de rénovation. Compagnie en pleine expansion. Achats généraux. Au moins 5 ans d'expérience. Qualifications indispensables.
Salaire en fonction de l'expérience.

Prière de faire votre demande par écrit, en joignant curriculum vitae avant le 21 janvier, à :

Case 1696, Le Devoir

AUXILIAIRES LICENCIÉES

SERVICE DES SOINS INFIRMIERS

Vous désirez travailler au sein d'une équipe dynamique, dans un milieu progressif.

Des postes de jour, de soir et de nuit, vous sont offerts à:

L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL
3840, rue St-Urbain
Tél.: 844-0161 poste 439

Recherchons pour contrat outre-mer

INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ EN COÛTS

Construction et entretien de routes

INGÉNIEUR GÉOTECHNICIEN TOPOGRAPHE

Les postulants devront posséder de 5 à 10 ans d'expérience dont une partie si possible outre-mer. Être bilingue, mais capable de rédiger parfaitement des spécifications en français.

Pour entrevue, envoyer curriculum vitae à :

KEZ INTERNATIONAL LTÉE
B.P. 20, Station Victoria, Montréal
Tél. : 482-8418

REPRÉSENTANT DES VENTES EXPÉRIMENTÉ

Le poste concerne la commercialisation de l'instrument de publicité exclusif de l'entreprise au niveau des cadres supérieurs d'agences de publicité, de grandes entreprises et de ministères gouvernementaux. Le candidat désigné aura des fonctions qui lui permettront de faire valoir sa compétence. Des possibilités d'avancement réels existent dans un milieu rémunérateur.

Il devra être énergique et dynamique, parler couramment le français et l'anglais (aucun compromis possible) et posséder une bonne expérience de la vente, de la publicité, de la commercialisation et de la création publicitaire.

Si vous croyez être qualifié pour ce poste et êtes intéressé à travailler pour une grande entreprise de bonne renommée, adressez votre demande à:

Case 1697, Le Devoir

ÉCONOMISTE

LE POSTE:
Participer étroitement aux travaux de recherches économiques d'une confédération patronale en pleine expansion. Travaux variés, réalisés seul, ou en équipe.

LE CANDIDAT:
Posséder un diplôme universitaire en économique et quelques années d'expérience, de préférence dans le secteur privé.

LE TRAITEMENT:
Le salaire sera déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux avantageux. Discrétion assurée.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae complet à:

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC,
1080, Beaver Hall, Suite 1105,
Montréal 128, Qué.

DISTRIBUTEUR DE PAPIERS FINS

recherche

Vendeur pour district du Montréal Métropolitain.
Traitement basé sur l'expérience et les qualifications.
Adresser curriculum vitae à:

Case 1694, Le Devoir
Discrétion assurée.

DEUX ASSISTANTS COMPTABLES

Deux entreprises importantes du centre-ville de Montréal recherchent chacune un assistant comptable qui étudie pour l'obtention de son C.G.A. ou R.I.A. ou qui a l'expérience équivalente. Salaire selon qualifications. Postes disponibles maintenant.

M. Landry
700 ouest, boul. Crémazie 270-3121

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Section du design
MONTRÉAL, P.Q.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE ($12,300 - $14,000)

FONCTIONS : Sous la direction générale de l'Ingénieur mécanique régional, entreprend des projets destinés aux installations mécaniques.

EXIGENCES : Diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu de génie ou les titres de compétence permettant de devenir membre d'une corporation d'Ingénieurs professionnels dans l'une des provinces ou l'un des territoires du Canada.
Les candidats doivent posséder une connaissance et de l'expérience dans l'installation et l'entretien des systèmes de chauffage, d'aération, de climatisation et de réfrigération.

Mentionner le numéro de concours 72-200 (EN-ENG. 3).

ARCHITECTE ($13,800 - $15,700)

FONCTIONS : Sous la surveillance générale d'un architecte de projet, prépare ou voit à la préparation de plans et de devis bilingues pour le programme régional de construction.

EXIGENCES : Diplôme universitaire en architecture ou admissibilité à l'accréditation comme architecte professionnel au Canada.
Expérience avec des responsabilités progressives dans le design architectural.

Mentionner le numéro de concours 72-M15 (AR 3).

Pour ces deux postes, les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage et du français et de l'anglais.

Veuillez remplir une demande d'emploi (PSC 367-401) que vous pouvez vous procurer aux bureaux de poste, aux Centres de Main d'Oeuvre du Canada, aux bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, faites parvenir à :

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
PLACE DU CANADA, SUITE 1360,
1010 OUEST, RUE LAGAUCHETIÈRE,
MONTRÉAL 101, P.Q.

Veuillez bien mentionner le numéro du concours pour lequel vous appliquez.

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

SECRÉTAIRE, COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL DE LA RECHERCHE MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE

Traitement jusqu'à $21,702

Direction des mines

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Ottawa

Le Comité susmentionné a été créé en vue d'assurer une utilisation maximum des ressources canadiennes en matière de recherche, afin d'accroître la productivité minière et de placer l'économie minière canadienne dans une situation concurrentielle satisfaisante. Le Secrétaire de ce comité devra :
- se tenir au courant des recherches effectuées dans les secteurs qui intéressent le Comité, y compris les ressources financières, professionnelles et matérielles disponibles;
- diriger et coordonner des études sur les besoins et les priorités en matière de recherche;
- diriger le "programme des ententes de recherche" touchant l'aide accordée par la Direction des mines à la recherche et au développement extra-muros;
- lancer et mettre en oeuvre des programmes destinés à améliorer les communications entre tous les organismes de recherche dans les divers secteurs qui s'occupent de la recherche et du développement miniers et métallurgiques.

Le titulaire de ce poste supérieur devra posséder un diplôme universitaire de génie minier ou métallurgique ou dans une discipline connexe; une connaissance étendue et une vaste expérience de l'industrie minière au Canada; des aptitudes manifestes à organiser et à administrer.

Référence à rappeler : concours n° 72-110-01

SPÉCIALISTE DE L'ABATTAGE

Traitement jusqu'à $22,111

Direction des mines

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Québec (Québec)

On recherche un diplômé en science ou en génie, de préférence au niveau du doctorat; pour diriger une équipe de recherche en vue;
- d'élaborer de nouveaux procédés de broyage afin d'améliorer les méthodes d'abattage dans les tunnels et les mines et les méthodes de concassage et de broyage;
- d'améliorer le contrôle des méthodes et systèmes d'abattage, permettant une plus grande automatisation de l'industrie minière.

Le titulaire du poste devra posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français, ainsi que bon nombre d'années d'expérience directement reliée aux fonctions du poste précité et comportant des responsabilités croissantes.

Référence à rappeler : concours n°72-110-02

Les intéressés sont priés de présenter dès que possible un curriculum vitae **circonstancié** et de l'adresser comme suit :

CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Veuillez mentionner le numéro de concours approprié dans la correspondance.

cegep de saint-hyacinthe — SOREL-TRACY, DRUMMONDVILLE, SAINT-HYACINTHE

Offres d'emploi

Le CEGEP de Saint-Hyacinthe sollicite des candidatures de professeurs dans les disciplines suivantes:

TECHNIQUES INFIRMIÈRES:
Pédiatrie (Théorie) 6 heures/semaine.

PHILOSOPHIE:
Professeur à plein temps ou professeurs à temps partiel. 18 heures/semaine.

QUALIFICATIONS:
Formation pertinente dans les disciplines en question.

ENDROIT DU TRAVAIL:
Campus de Tracy.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, le plus tôt possible à:

SERGE VINCELETTE
Secrétaire Général
CEGEP DE SAINT-HYACINTHE
2775, rue Bourdages,
Saint-Hyacinthe

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

Traitement de $7,200 à $15,729 (sujet à révision)

(selon une grille de scolarité/expérience)

Bureau des langues

Commission de la Fonction publique du Canada

et

Ministère de la Défense nationale

LIEU DE TRAVAIL

A. Commission de la Fonction publique.
Le Bureau des langues offre un programme d'enseignement des langues officielles aux fonctionnaires fédéraux - programme qui peut se situer entre 8 et 22 heures du lundi au vendredi (37½ heures par semaine). Les postes actuellement à combler se trouvent dans la région de la capitale nationale.

B. Ministère de la Défense nationale.
Le Bureau des langues des forces armées canadiennes offre un programme d'enseignement des langues officielles dans la plupart des bases militaires au Canada. On y trouve essentiellement les mêmes méthodes audio-visuelles que celles utilisées dans les écoles de langues de la Commission de la Fonction publique.

CONDITIONS DE CANDIDATURE
La maîtrise de la langue française.
Le baccalauréat, la licence ou l'équivalent.
Il est **essentiel**, pour être convoqué à une entrevue, que la formule de demande d'emploi soit accompagnée des documents justificatifs ayant trait aux études et à l'expérience professionnelle.

Les personnes désireuses de poser leur candidature sont priées de remplir la formule de demande d'emploi PSC 367-401 (disponible aux bureaux de poste, aux Centres de main-d'oeuvre du Canada et aux bureaux de la Commission de la Fonction publique) et de la faire parvenir à :

PIÈCE 1200
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7

Référence à rappeler dans toute correspondance :
concours n° 72-CFP-BL-1

Fonction publique Canada — **Public Service Canada**

CHEF, PRODUCTION ET TRANSPORT

Traitement jusqu'à $19,032

Direction de l'énergie électrique

Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Ottawa

La Direction de l'énergie électrique recherche un ingénieur principal. Ce service administratif est chargé de préparer et de coordonner une politique et des plans nationaux en vue de la prospection économique et de l'utilisation efficace de l'énergie électrique au Canada.

FONCTIONS : Sous la direction du conseiller adjoint en matière d'énergie électrique, planifier et effectuer des études techniques portant sur tous les aspects de la production et du transport de l'énergie électrique; évaluer les résultats de ces études en vue d'élaborer et de proposer une politique nationale touchant les aspects techniques et économiques des systèmes de production et de transport de l'électricité; entretenir de bonnes relations avec les autorités provinciales responsables de l'exploitation des ressources en électricité et de l'étude du transport de l'électricité, ainsi qu'avec les autorités nationales et internationales de recherche et d'exploitation en matière d'énergie électrique; participer activement aux réunions et travaux des comités d'associations professionnelles comme l'A.C.E. et l'IEEE; donner des avis d'ordre technique en matière de production et de transport de l'énergie électrique au sein de son propre ministère et des autres ministères fédéraux et provinciaux.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : Diplôme universitaire de génie OU admissibilité à l'accréditation à titre d'ingénieur professionnel, au Canada. Connaissance approfondie de la production et du transport de l'énergie électrique, y compris les caractéristiques techniques, économiques et les données d'exploitation. Connaissance étendue de l'appareillage électrique et de son fonctionnement. Expérience connexe valable. Aptitude manifeste à planifier, organiser, diriger et communiquer (de vive voix et par écrit).

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401, "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer dans les bureaux de poste, les Centres de main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, et faites-la parvenir à l'adresse suivante :

MONSIEUR F.E. BARR, I.P.
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO) K1A OM7
(La préférence ira aux citoyens canadiens)

Référence à rappeler : concours n° 71-202-59.

cinéma

ALOUETTE: "Les temps modernes" 12.30 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25
ARLEQUIN: "Monique" 2.50, 6.10, 9.30 et "Reviens Peter" 1.30, 4.50, 8.05
ATWATER: Cinéma 1: "The French connection" 1.00, 3.15, 5.20, 7.25, 9.35
ATWATER: Cinéma II: "Carnal Knowledge" 7.00, 9.30
BERRI: "Lune de miel aux orties" 12.00, 3.15, 6.35, 9.55 et "Trahison à Stockholm" 1.40, 5.05, 8.25
BIJOU: "Mon oncle Antoine" 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.40
BONAVENTURE: "Next" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CANADIEN: "Je suis un voyeur" 2.00, 4.45, 7.50, 10.15 et "Je couche avec mon assassin" 12.30, 3.15, 6.00, 8.45
CAPITOL: "Diamonds are forever" 12.35, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20
COMÉDIE-CANADIENNE: "Les Clowns" 7.15, 9.30
CHAMPLAIN: "La fille de Ryan" 12.50, 4.30, 8.10
CHATEAU: "Cache ta femme prend ton fusil voici les Scavengers" 2.40, 6.00, 9.25 et "Coups fourrés" 1.05, 4.25, 7.45
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: Cinéma I: "Dollars" 12.45, 2.55, 5.10, 7.25, 9.35
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES: Cinéma II: "The go between" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après les oreilles à Papa..." 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00
CINEMA V: Voir cinéma de Paris
CREMAZIE: "Love Story" 12.50, 3.00, 5.15, 7.30, 9.40
DAUPHIN: Renoir: "Le souffle au coeur" 7.30, 9.30, McLaren: "Le bal des vampires" 7.30, 9.30
ELECTRA: Voir Château
ELYSEE: "Salle Resnais: "Le Sauveur" 7.30, 9.30 et Salle Eisenstein: "Smic Smac Smoc" 7.30, 9.30
FLEUR DE LYS: Voir cinéma de Paris
FESTIVAL: "Wr. Mysteries of the Organism" 7.30, 9.30
SALLE HERMES: "Viva la muerte" 7.30, 9.30
IMPERIAL: "Mais ne nous délivrez pas du mal" 1.00, 3.10, 5.20, 7.40, 9.50
JEAN-TALON: Voir cinéma de Paris
KENT: "Docteur Zhivago" 1.10, 4.35, 8.00
LOEWS: "Dirty Harry" 10.40, 12.40, 3.00, 5.10, 7.20, 9.40
LUCERNE: "The owl and pussycat" et "Doctors wives" dès 6.20
MERCIER: "Il était une fois dans l'Ouest" 6.00, 9.00
MONKLAND: "Patton" 2.25, 7.15, et "Mash" 12.30, 5.15.
MIDI-MINUIT: "Mazurka du Puceau" 3.30, 6.35, 9.35 et "Une pucelle en or" 2.05, 5.05, 8.05
OUTREMONT: "Le procès" 7.00 et "Psycho" 9.30
PALACE: "Déviations" 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.30
PAPINEAU: "Maison sous les arbres" 2.50, 6.15, 9.35 et "Les Malibars sont au parfum" 1.15, 4.35, 7.55
PIGALLE: Voir Midi-Minuit
PARISIEN: "Une chute de reins qui vaut de l'or" 10.30, 12.30, 2.35, 4.40, 6.55, 9.10
PLACE DU CANADA: "Fiddler on the roof" 8.00
PLACE VILLE-MARIE (Petit cinéma): "Ivan Denisovich" 12.30, 2.30, 4.30, 6.30, 8.40
PLACE VILLE-MARIE (Grand cinéma): "Trojan Women" 12.50, 2.50, 4.50, 7.00, 9.10
PLAZA: Voir Canadien
PUSSYCAT: "Angélique in Black Leather" 12.00, 2.30, 5.05, 7.40, 10.15 et "Diary of knockers McCalla" 1.10, 3.45, 6.15, 8.50
RIVOLI: Voir Arlequin
SAINT-DENIS: "Mon oncle Antoine" 12.35, 2.55, 5.15, 9.40
SEVILLE: "Trash" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.25

T.V. en page 12 – théâtre en page 10

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J.-Henri Boivin, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunetta, C.A.
240, rue St-Jacques, 6e étage
Montréal 126 - 849-1695

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F. J. Bastien, C.A.
R. Barriere, C.A.
G. Borduas, C.A.
J.G. Beaulac, C.A.
J.M. Daoust, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

LORENZO BÉLANGER ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
En collaboration avec:
Société d'Études Économiques et d'Expertise Comptable (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Paris)
Société d'Études Comptables (Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lyon)
et
Holden, Howard & Co. (Chartered Accountants)
Montreal et Chicoutimi, Canada
Paris et St-Étienne, France
Londres, Grande Bretagne
Suite 360, 1980 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109, Qué.
937-4238

BESNER, TREMBLAY, RICHARD & CIE
Comptables Agréés
Marcel Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
Claude Chevalier, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
ASSOCIÉ RÉSIDENT - QUEBEC
Édouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995
QUÉBEC
150 ouest, 73ième Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON
Comptables agréés
Georges Bernier, C.A.
Marcel Bisson, C.A.
60 St-Jacques Suite 601
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CAZELAIS, POUPART, PRIVÉ & ASSOCIÉS
Charles Cazelais, B.A., B. Com., L.A., C.A.
Gaétan Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
Gérard Privé, B.Sc. Com., C.A.
3737 Monselet, Mtl-Nord,
5936 St-Hubert, Montréal,
321-3832 274-0694

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables Agréés

R.V. Barnett, C.A.	H.E. Bell, C.A.
J.C. Bonnycastle, C.A.	M. Camirand, C.A.
H.M. Caron, C.A.	L.J. Carrière, C.A.
M. Denega, C.A.	W.A. Farlinger, C.A.
H.R. Germain, C.A.	J.R. Gick, C.A.
A.W. Gilmour, C.A.	G. Gingras, C.A.
J.P. Graveline, C.A.	D.C. Hoover, C.A.
G.P. Keeping, C.A.	G. Limoges, C.A.
M.A. Mackenzie, C.A.	R. Pearl, C.A.
R.A. Sinclair, C.A.	W.J. Smith, C.A.

Associés - résidents Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

COULOMBE, BEAUDOIN ET ASSOCIES
Comptables agréés
700 Ouest,
Boulevard Crémazie
Montréal 303,
tél.: 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE CROTEAU & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau C.A.
Yvon Séguin, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables Agréés
Florian Fredette c.a. Guy Charette c.a.
Roger Poupart c.a. Martin Lajeunesse c.a.
Hubert Mercier c.a. Raymond A Poirier c.a.
Jean-Paul Berti, c.a.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARAIS, HOULE, MOONEY ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
J.P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
50 ouest, Place Crémazie
Suite 1010 Tél. 384-1890

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENDINNING, JARRETT GOULD & CIE
Comptables Agréés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cobourg, Toronto, Brantford, Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary, Kamloops, Vancouver
et représentants dans le monde.

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés

B.F. Lachance, C.A.	P.Y. Brosseau, C.A.
D. Allard, C.A.	R. Morin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A.	P. Poisson, C.A.
Louis Bourdages, C.A.	

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,
Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke.
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU MacGILLIVRAY & CO.
Comptables Agréés
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331
Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catherines, Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS
Comptables Agréés
Societe nationale affiliee
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETTE, BARROW
avec bureaux a:
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montreal et dans d'autres villes au Canada
Correspondants en Grande Bretagne et aux Etats-Unis d'Amerique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE
Comptables agréés

Y. Normandin, C.A.	P.E. Mallette, C.A.
G.R. Normandin, C.A.	A. Roussel, C.A.
B. Dumais, C.A.	G. Choquette, C.A.
J.J. Lecavalier, C.A.	D.R. Gariépy, C.A.
J. La Couture, C.A.	R. Chénier, C.A.
J. Blondin, C.A.	C. Cloutier, C.A.
M. Jalbert, C.A.	A. Boileau, C.A.

1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891
Ottawa, Québec, Trois-Rivières, St-Jérôme, Hull, Hawkesbury

McDONALD, CURRIE & CIE COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS, HOUDE, OUIMET, DESMARAIS & ASSOCIÉS, C.A.
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvon Marsolais, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Ouimet, C.A.
50 Place Crémazie Suite 422
Montréal 351 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Real Mainville C.A.
Gilles Blondin C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan C.A.
Gilles Mercille, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
Ch 502 842-6812

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS
Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE
Comptables Agréés
Membres de
THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP
avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique et autres pays.
Édifice B.C.N., Bureau 2000
500 Place d'Armes,
Montréal 126 - 849-7791

PRICE WATERHOUSE & CIE
Comptables agréés
5 Place Ville-Marie 866-9701
Montreal, Quebec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria.

PÉTRIE, RAYMOND & CIE, Proulx, D'Orsonnens & Cie,
Comptables agréés,
Suite 1225,
360 ouest, rue St-Jacques,
Montréal 126, Qué.,
Tél.: 288-0291

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
associés de la firme nationale
RAYMOND, CAMPBELL, BÉLANGER WALTON, CHABOT & WILLETS
comptables agréés
820 Tour de la Bourse
Place Victoria,
Montréal 115, Québec
Montréal, Sherbrooke, Lac Mégantic, Rouyn, Toronto, London, Sarnia, Edmonton, Vancouver, Victoria, Penticton

RIDDELL, STEAD & CIE
McLintock
Main Lafrentz & Co.
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
866-7351
Calgary, Corner Brook, Edmonton, Halifax, Hamilton, London, Montreal, New Westminster, Ottawa, Quebec, Regina, St. Jean, T.N., Toronto, Vancouver, Winnipeg

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 274-2797

ST-GEORGES, HÉBERT & CIE
Comptables agréés
401 est, St-Joseph 844-1044
Eddy Chiratto, c.a. Magella Girard, c.a.
Jacques G. Hébert, c.a. J. Guy St-Georges, c.a.
Kimiaki Nakashima, c.a. Réjean Paille, c.a.
Jean-Claude Legault, c.a.
Représentée dans d'autres villes principales du Canada.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montreal - Quebec
Rimouski - Sherbrooke
Trois-Rivières
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 115 861-5741

TOUCHE ROSS & CIE FORTIER, HAWEY & CIE
Comptables Agréés
1 Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Quebec, Montreal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Freeport, Bahamas, Etats-Unis, Grande Bretagne, et autres pays du monde

LUCIEN VIAU & ASSOCIES
Comptables agréés
Charles A. Gauvreau, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 o., b. Crémazie - Du. 8-9231

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
4926 ave Verdun Verdun
769-3871

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES
844-3361
- Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES
844-3361
- Le prix des petites annonces encadrées est de: $4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Etudiante, religieuse ou dame de bonne éducation demandée. Avons femme de ménage. Tél.: après 5 p.m. **739-4915** 22-1-72

Aide générale pour jeune famille anglaise, un enfant et un attendu. Expérience nécessaire, logée. Tél.: **484-1200.** 20-1-72

Dame de bonne éducation, 35-50 ans, pour prendre soins maison, un enfant, légers travaux. Logée. Tél.: bureau **861-3401** jour. 22-1-72

Aide ménagère avec expérience, logée, chambre et salle de bains privées, 2 enfants-écoliers. Avons femme de ménage. Bon salaire. Ville St-Laurent. Tél: **747-0537** 19-1-72

AMEUBLEMENT A VENDRE

Mobilier de bureau, excellent état; avec chaise, bibliothèque, machine à polycopier "Gestetner" et armoires métalliques. Tél.: **273-1509.** 21-1-72

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES DE TOUTES SORTES (argent comptant) Claude Morrier, jour **331-0251** soir: **667-0774.** 18-2-72

Absolument besoin toutes sortes de meubles anciens, salle à manger, lustre, porcelaine, horloge, service thé argent, aussi piano etc. Tél.: **374-1224** 28-1-72

ANTIQUITE A VENDRE

Vente annuelle d'antiquités canadiennes à 50% de réduction. Le Chasse Grenier, 423 est, St-Paul. **845-4779.** 22-1-72

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

Près Place Versaille, grand 3½, chauffé, sauna, piscine, etc. libre immédiatement. Pierre Morin jour **748-7751,** soir et weekend **354-7344** 21-1-72

5 grandes pièces, chauffées, poêle-frigidaire fournis, taxes payées. Libre immédiatement 1458 Crescent, apt 1. Tél.: **842-6716.** 24-1-72

APPARTEMENT A LOUER

VILLE D'ANJOU: joli demi sous-sol, grand 3½ pièces. chauffé, eau chaude fournie, poêle, frigidaire $95. situé près Galeries d'Anjou. Libre fin janvier. Tél.: **354-8566** après 5 p.m. 21-1-72

6652 CHRISTOPHE-COLOMB: 1½ - 2½ - 3½, neufs, meublés, chauffés, libre immédiatement. 15-2-72

4½ pièces, non chauffées, coin Chambord et Rosemont, face Parc Marquette. Tél.: jour **727-2826,** soir **270-1273.** 20-1-27

ARTISANAT

MAITRE-EBENISTE français vous fera sur mesure et démontable vos meubles et bibliothèques par élément. Travail soigné assuré Tél: **467-2223** 28-1-72

APPARTEMENT A PARTAGER

COTE-DES-NEIGES, célibataire partagerait un 4½, avec semblable. Tél.: jour **283-6857.** 19-1-72

Partagerais appartement avec jeune fille 23 à 30 ans. Côte des Neiges – Van Horne. Tél.: jour **748-8751** poste 339, soir: **737-3700** 20-1-72

ARTICLE A VENDRE

Chauffe-eau électrique "Chrystal Glass, John Wood", 60 gallons, presque neuf. Tél.: **481-6945** 19-1-72

AUTO A VENDRE

FIREBIRD 1970, 350, standard, servo-freins-direction, 12,000 milles, radial, $2,200. Tél.: **322-0119.** 20-1-72

VOLVO 1970, très propre, $2,150. Tél.: 481-4884 entre 5-6 p.m. 19-1-72

FORT CHAMBLY AUTO: dépositaire Volvo, Fiat, ventes, pièces, service. Prix défiant toute compétition. Toute échange acceptée. 2575 Bourgogne, Chambly. **658-6623-24.** Achetez directement du propriétaire. 21-2-72

BUREAU A LOUER

Bureaux pour professionnels, bâtisse neuve, face centre d'achats Forest, Montréal-Nord. Occupation immédiate ou plus tard. Idéal pour compagnie d'assurance, comptables, médecins, avocats etc. 2,500 p.c. chauffés. $400. 10,522 Boul. Pie IX, **331-4864.** 22-1-72

Bureau 2,000 p.c. pour avocats, comptables, notaires, médecins ou autres. Modernisé, intercom, chauffage électrique, air climatisé, tapis, murs boisés, systeme d'alarme, stationnement. $350. Boul. St-Joseph ouest. **270-4629** 26-1-72

BUREAUX CHAUFFES à louer. $60. par mois chacun, simple, double, triple. Bélanger est. **627-1682.** 22-1-72

COMMERCE A VENDRE

ST-BRUNO: fleuriste bien située, local spacieux, bonnes affaires. Doit vendre cause santé. Renseignements: **653-2616** ou **653-3751.** 20-1-72

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANT (Café-étudiant), nord-Montréal, heures idéales, bon chiffre d'affaires. Cause double emploi. Tél: **271-5435** entre 6-7 p.m. 19-1-72

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux style Bavarois, près pentes, 5½ chauffé, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, TV, location semaine ski. Tél: **256-6825** ou **254-6728.** 7-2-72

COURS PRIVES

ESPAGNOL: cours privés au petit groupe par professeur espagnol, méthode accélérée et efficace. Prix modique. Inscription jusqu'au 19 janvier 1972. Tél.: **739-4291.** 20-1-72

COUTURE

REPARATIONS-ALTERATIONS – robes, manteaux, costumes de tout genre. Tél.: **931-4790.** 29-1-72

DIVERS

DACTYLOS manuels, électriques, louons, vendons, échangeons, réparons, enseignons français, anglais, dactylo, sténo, comptabilité, mathématiques: jour, soir, correspondance, privé, petit groupe. Venez. Frère St-Yves, Directeur **332-0044, 688-5777.** 7-2-72

DEMANDE D'EMPLOI

Fille expérience en imprimerie, arts graphiques et secrétaire, aimerait travailler dans agence de publicité, studio ou imprimerie. Tél.: **277-4586.** 20-1-72

CÉLIBATAIRE - 28 ANS
- Actuellement professeur Physique-Chimie
- Accepte n'importe quel risque
- Accepte tout déplacement
- Aucune attache familiale

Recherche emploi
Écrire Case 207 Le Devoir 20-1-72

ESPACE COMMERCIAL À LOUER

À BOUCHERVILLE
Au centre commercial "Les Boutiques Fort St-Louis" (18 magasins).
Local de 1,720 p.c.
avec ou sans fixture (prix à discuter). Occupation immédiate ou 1er mai.
Tél: jour **721-4932**
soir **655-5854**
25-1-72

FEMME DEMANDEE

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONISTE
Bilingue, sténo préférable, automobile nécessaire. Pour importateur d'articles de sport, à Ville St-Laurent.
Tél. 336-0130 20-1-72

DACTYLO BILINGUE
demandée comme assistante dans le service de comptabilité d'une compagnie d'équipement scientifique. Doit avoir 2 à 3 années d'expérience et être diplômée au niveau secondaire.
Côte de Liesse et 23e avenue
Tél. : 631-1006 20-1-72

CONFORT DE LA CLIMATISATION
OPÉRATRICES, machines ordinaires et "Overlock", pour blouses et vêtements sport dames. Vacances payées - 2 semaines, 8 congés annuels, régime de santé, bon salaire, bonnes conditions de travail.
Michael London Originals
70 Molière
(2 rues nord Jean-Talon coin boul. St-Laurent).
Tél. 276-3611 19-1-72

MACHINE À BORD
OPÉRATRICE expérimentée pour la machine à bord, pour blouses et vêtements sport dames. Vacances payées - 2 semaines, 8 congés annuels, régime de santé, bon salaire, bonnes conditions de travail.
Michael London Originals
70 Molière
(2 rues nord Jean-Talon coin Boul. St-Laurent).
Tél. 276-3611 20-1-72

SECRÉTAIRE BILINGUE
Nous sommes à la recherche d'une secrétaire bilingue ayant 5 années ou plus d'expérience pour notre bureau des ventes dans l'Édifice Canada Cement au Carré Phillips. Les candidates devront posséder la sténographie anglaise et pouvoir traduire la correspondance de l'anglais au français. Fonctions variées. Petit bureau.
Pour fixer un rendez-vous, veuillez téléphoner à :
Consolidated Bathurst Limitée
875-2160 poste 386
21-1-72

FEMME DEMANDEE

SECRETAIRE LEGALE avec expérience, bilingue, pour bureau Place Ville Marie. Appelez Mme Winer **866-5441.** 27-1-72

MANUCURE demandée pour 3 jours. Tél: **731-0610.** 20-1-72

INFIRMIERE LICENCIEE et INFIRMIERE AUXILIAIRE demandées pour temps plein et temps partiel. Besoin immédiat. Tél.: **932-1481.** 20-1-72

TEXTILE CARRIÈRE ARTISTIQUE
Une compagnie canadienne de textile, recherche les services d'une artiste avec expérience dans les imprimés de tissus à draperie. Pour travailler dans un studio.
Salaire selon compétence et expérience.
Écrire au:
Service du Personnel, Associated Textile of Canada Ltd.
Chambre 1120
Édifice Sun Life,
Montréal 110. 21-1-72

HOMME DEMANDE

DECOUPEUR (Die cutter). Tél.: **861-3671,** 77 ouest Vitré. 22-1-72

GARÇONS DE TABLE
Les candidats doivent avoir de l'expérience dans le service français et être bilingues.
Se présenter:
Hôtel Ritz Carlton, M. DeCicco
entre 10 et 15 heures 21-1-72

HOMME OU FEMME DEMANDE

REPRESENTANT (E) bilingue avec auto. Vente de publicité auprès manufacturiers et grossistes. Excellente rémunération. Tél: jour **389-1673,** soir: **331-6788.** 19-1-72

VÉRIFICATEURS ET COMMIS-COMPTABLES
Hommes et femmes, de préférence bilingues, expérience allant de junior à senior.
Laventhol, Krekstein, Horwath & Horwath, comptables agréés,
Place Victoria,
Tél. 861-0937 poste 50. 19-1-72

2 POSTES D'INSTRUCTEUR: $35. par soir, formation assurée pour candidats ayant une bonne culture générale. Ecrire C.P. 21, Station R, Montréal 326. 24-1-72

LOGEMENT DEMANDE

AHUNTSIC cherchons logement, bas, stationnement ou garage, 5-6 pièces, nord Sauriol entre Jeanne-Mance et St-Hubert. Tél.: soir **342-2817** ou **489-5213.** 21-1-72

Jeune couple, un enfant, cherche maison ou appartement, 6-8 pièces, avec jardin et garage. Outremont ou voisinage. Après 7 p.m. **744-4017** 19-1-72

Cherchons maison ou [illegible] de duplex, 6½, 7½, avec jardin et garage à Outremont. **279-9517** après 18 heures. 19-1-72

LOGEMENT A LOUER

MONTREAL-NORD: 4½ moderne, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, spéciaux nouveaux mariés. Maison neuve. Cuisine-dinette, balcons, stationnement. Maintenant-mai $100. - $110. Tél: **331-4864, 325-1643.** 19-1-72

1210 VILLERAY, 2½-3½, libres, chauffés, non meublés, poêle-réfrigérateur fournis, ménage frais fait. Concierge 270-1387. 24-1-72

LUXUEUX 10 PIECES, chauffé, Ontario est, face église, style espagnol, tapis, ménage, garage. Occupation immédiate. Idéal pour professionnel. Tél: **526-9241.** 1-2-72

LACOMBE 3008: près Université Montréal, bas, 5½ avec sous-sol, tranquille, confortable, chauffé, eau chaude fournie, occupation immédiate. Tél: **737-6612 ou 731-1321** en tout temps. 24-1-72

AHUNTSIC: 232 Prieur ouest, 9 pièces, bas, chauffé, garage, sous-sol, 2 grands salons, salle lavage, laveuse-vaisselle, lingerie, dépense, grande garde-robe, tapis mur à mur, fenêtres panoramiques, près écoles, église, métros. Mai $350. Tél.: **381-5039, 387-5846.** 20-1-72

LOGEMENT A SOUS-LOUER

COTE DES NEIGES: Coronet 4921, très paisible, paradis des écureuils et conifères. Près Oratoire. 3½ chauffé, spacieux, ensoleillé, poêle-réfrigérateur. Libre 1er février $135. Tél.: **739-0622.** 20-1-72

MAISON DEMANDEE

Cherche à louer bungalow ou maison 4½ - 5½ pour 1er mai, Montréal ou banlieue. Tél.: **645-4623.** 21-1-72

MAISON A LOUER

REPENTIGNY: 5 pièces, chauffée, sous-sol fini, libre immédiatement. Idéal pour professionnel. $235. par mois. Tél: **729-5843** 24-1-72

MAISON A LOUER

CHAMBLY: bungalow, 5 pièces, terrain 20,000 p.c. encastré dans le terrain de golf. Tranquillité, vue superbe, cabane de jardin. $175. par mois. Tél.: **658-6086.** 20-1-72

ST-LAMBERT: Maison pierre Canadiana, 6 pièces, approximativement $325. Grand terrain. Disponible février, près autobus et école. Tél.: **866-3556** ou **487-2277.** 24-1-72

OCCASION D'AFFAIRES

Bonne occasion, belle pension, personnes âgées, à vendre particulier à particulier, bonne rentabilité. Tél.: **382-3574.** 20-1-72

OBJETS PERDUS

ABAT-JOUR blanc, perdu sur Edouard-Montpetit coin Decelles. Tél.: **738-2895** après 7 p.m. 19-1-72

PENSION

FOYER nourricier, gens âgés, bonne nourriture, vie de famille. Médecin attaché à la maison. Tél: **627-4154** 24-1-72

Belle pension d'âge d'or, chambres privées, bonne nourriture, visites médecin, proximité hôpital, église, parc. Tél.: **382-3479,** 1994 Sauvé est. 20-1-72

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, services sérieux, 1600 Berri, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.: L. ès Lettres. Tél.: **288-2332.** J.N.O.

PROPRIETE A VENDRE

DES SAPINS 5460 (terrasse Maisonneuve), cottage, près hôpitaux, foyer, aquarium, patio, salle de jeux, garage, piscine chauffée. Tél.: **581-2484** ou **259-1348.** 8-2-72

LAVAL, bungalow, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, parfaite condition, près centre d'achats St-Martin. Propriétaire **688-8402.** 21-1-72

AHUNTSIC: rue St-Firmin, triplex, détaché, construction 32' x 48', 1-7, 2-4, garage double. Propriétaire. Tél.: **389-3957.** J.N.O.

Maison de 7½ pièces, près de Beaugrand, hypothèque 5%. Prix: $18,000. Tél.: **353-2066.** 20-1-72

Outremont: 274 de l'Epée, centre d'écoles, cottage brique solide, parfaite condition, hall d'entrée, grand salon, salle à manger combinée, cuisine moderne, broyeur, lave-vaisselle, chambre de bonne, toilette, tapis. Premier plancher: 4 chambres, balcon, toilette complète "powder-room", tapis, sous-sol fini, bar, aquarium, toilette, salle de lavage complète. armoire-cèdre, sortie jardin, $38,900. Propriétaire **731-7005, 276-4401** pour rendez-vous. 24-1-72

COTE-DES-NEIGES: Isabella près Légaré, très grand triplex détaché, construit pour propriétaire actuel en 1957. Grand 6½, en haut 2 x 4½, 2 x 3½, 2 garages, terrain 50' x 93', construction exceptionnelle. Il faut voir. Rien n'a été épargné. Prix $66,500 comptant $20,000. Serge Tassé, **735-6381,** soir **342-1924.** Fiducie du Québec, courtiers. 19-1-72

ST-BRUNO: propriété de prestige à proximité de tous les services. Dix grandes pièces d'un aménagement architectural fonctionnel unique. Piscine Valmar sur terrain joliment arboré et intime. Prix $65,000. Comptant $15,000. Taux 8½%. Appelez J.P. St-Pierre, **653-2496** ou **653-4435,** Immeubles Westgate, courtiers. 19-1-72

REPENTIGNY: superbe bungalow brique avec garage, 6 pièces, cuisine-dinette, plus salle dîner séparées. Sous-sol entièrement aménagé. Paysagement professionnel. Près toutes commodités. Une aubaine à $23,000. Lise D. Ferland **526-9156** ou **581-3790.** Immeuble Westgate, courtiers. 19-1-72

PROPRIETE A VENDRE

OUTREMONT

FACE PARC JOYCE, près Collège Stanislas, cottage 5 chambres à coucher, 2½ salles de bains, cuisine moderne, boudoir, garage.

COTTAGE SUR LA MONTAGNE: 13 pièces entièrement rénové, idéal pour grande famille. Aubaine $55,000.

SUNSET Face Université: cottage, 9 pièces, 5 chambres, garage, très beau jardin.

BLOOMFIELD: face parc Outremont, superbe cottage détaché, 13 pièces, 3½ salles de bains, grandes pièces bien éclairées - piscine, patio, cave à vin, garage.

VILLE MONT-ROYAL

GLENWOOD: près Côte des Neiges et Jean-Talon, joli cottage détaché, 3 chambres plus bibliothèque, beau grand jardin. Occupation si désiré.

Mme Préfontaine
273-3789
TREMBLAY INC
courtiers
735-5588 19-1-72

DES ROSIERS

OUTREMONT - ST-GERMAIN

Cottage 7 pièces, foyer naturel, salle à manger séparée, 4 chambres, salle de jeux, garage et espace pour 1 entrée voiture. $32,500. Mme R. Trudeau, 733-3668.

PRÈS DE L'UNIVERSITÉ

Duplex (6 et 7 pièces), 3 et 4 chambres, jardin, occupation rez-de-chaussé, mais 1972. $31,000. Mme R. Trudeau, 733-3668.

OUTREMONT-COTTAGE

Maison 6 pièces, 3 chambres, jardin, espace pour voiture. $22,500. Mme R. Trudeau, 733-3668.

C.D.N.-COTTAGE

Très jolie maison, 9 pièces, 2 foyers naturels, 6 chambres, 2½ salles de bains, grande salle de jeux, jardin $44,500. Mme R. Trudeau, 733-3668.

845-1144
DES ROSIERS
Courtiers en immeubles et prêts hypothécaires
19-1-72

PROPRIÉTÉ À REVENU À VENDRE

6652 CHRISTOPHE-COLOMB, édifice de 54 appartements, meublés, neufs, tous loués. Bon revenu. Pas d'agent. 15-2-72

TAILLEUR

VOUS AVEZ MAIGRI OU ENGRAISSE. Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier cri.

DROLET TAILLEUR SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesures
351 RUE GUIZOT
Tél.: **388-2532** 19-1-72

TERRAIN A VENDRE

PIERREFONDS: 7 terrains, prêts à construire, unifamilial, contracteur ou particulier, en bloc et séparément, termes faciles. Entre 5,850 et 8,100 p.c. $2,500. chacun. Tél.: **626-4684.** 19-1-72

APPARTEMENT A LOUER

3445 RUE DRUMMOND
IMPERIAL HOUSE
- ÉDIFICE MODERNE AVEC ASCENSEUR
- AIR CLIMATISÉ
- MACHINE À LAVER LA VAISSELLE
- PORTIERS
- STATIONNEMENT SOUTERRAIN
- BAIN SAUNA

3 Chambres à $202.50
4½ Chambres à $247

arts spectacles

Au Quat'Sous

Au pays du dragon, Tremblay est roi

par Michel Beaulieu

Avec les préoccupations qui animent le théâtre de Michel Tremblay, il était inévitable qu'il en vienne à s'intéresser au théâtre de Tennessee Williams qui écrit une oeuvre non pas strictement parallèle à la sienne, mais plutôt complémentaire Williams, on le sait, est l'auteur de pièces toutes plus célèbres les unes que les autres, parmi lesquelles on se souvient plutôt ici des adaptations cinématographiques qui en ont été faites: **"A Street Car Named Desire"**, **"The Cat on a Hot Tin Roof"** sont des jalons capitaux dans cette oeuvre.

Pour ma part, j'ai toujours préféré **"Suddently Last Summer"**, du moins avant d'assister au montage de quatre pièces de Williams traduites et adaptées par Michel Tremblay, pièces qui tiennent l'affiche du Théâtre de Quat'Sous en ce moment sous le titre général **"Le Pays du Dragon"**. Précédées en lever de rideau d'un extrait de la première partie de "Trois P'tits tours," un téléthéâtre original de Tremblay, les quatre pièces forment un tout homogène centré sur le couple, où se mêle à ce sentiment de malaise que peut ressentir le spectateur, l'infinie tendresse de certains de ces personnages, l'infinie détresse aussi de ces êtres qui font partie tous et chacun des "underdogs", de ceux dont on peut prévoir qu'ils seront inévitablement vaincus par la vie et les circonstances.

Le rire, en de telles circonstances, ne peut qu'être système de défense devant des situations qui, si elles se recoupent à travers toute la littérature sociale, prennent difficilement leurs assises sur scène, tant il faut de doigté pour écrire avec juste assez d'acuité pour percer la carapace du spectateur. Le rire devient système de défense, dis-je, puisqu'à cette misère morale (et physique) il ne semble pas y avoir d'autre remède qu'un désespoir de plus en plus profond, la moindre lueur d'espoir s'anéantissant d'elle-même ou par la force de circonstances trop nanties de fatalité pour qu'on puisse même croire qu'on y échappera autrement que par la mort, cette délivrance de qui n'a jamais pu jouir de la vie mais seulement en subir les contraintes.

En fait, c'est que le spectateur, s'il demeure purement passif, doit inévitablement ressentir l'action dramatique des pièces de Williams comme le contraire de ce qui se passe sur scène, n'y décelant que cette misère au détriment de cette tendresse désespérée qui émane des personnages de **"Hello from Bertha"**, **"La dame aux longs gants gris"**, de **"Parle-moi comme la pluie, pis laisse-moi écouter"**, réunies en un premier tryptique dont le lieu commun est la chambre et le lit, et finalement, après l'entracte, de **"J'peux pas m'imaginer demain"**, où les deux protagonistes vivent un amour parmi les plus poignants dont il m'ait été donné d'être témoin. Chacun de ces personnages appelle la tendresse de tout son désespoir, que ce soit Berthe qui rêve encore à un amour de jeunesse plus ou moins mythique, perdue sans un sou dans une chambre où elle se croit torturée par sa logeuse, ou la Dame aux longs gants gris qui, elle aussi démunie d'argent dans une chambre de la Main, trouve un semblant de réconfort dans ses phantasmes et dans la compagnie d'un écrivain tout aussi démui, presque fantômatique et tout à fait alcoolique, ou même ce couple qui parle chacun pour soi de **"Parle-moi comme la pluie"**, vivant tableau des amours mourantes.

Encore une fois, le couple reviendra, dans la dernière pièce, à peine capables de se rejoindre dans des gestes aussitôt regrettés qu'entrepris, aussitôt retirés que donnés, parce que déjà écrasés par la vie avant d'avoir eu la chance de vivre.

Oui, dans tout cela, il y a une communauté de préoccupations entre l'auteur et le traducteur, dans ce monde que Michel Tremblay a su recréer en lui donnant un langage qui soit proprement québécois, le seul langage scénique qui puisse faire ici passer le théâtre sans le décanter, sans donner cette impression si pénible souvent que les personnages se forcent pour bien parler devant le monde. Le monde de Tremblay, comme ceux qu'il traduit, on y entre de plain-pied: ce que Tremblay ajoute par sa traduction, c'est la charge émotive qu'une traduction "française" ne nous permettrait pas de ressentir ici avec cette intensité. Ce qui est intéressant de même, c'est de constater que le langage même du traducteur s'affirme et s'affine, passant du "joual" montréalais à la langue québécoise.

Dans un décor assez efficace, une mise en scène qui n'est pas parmi les plus imaginatives d'André Brassard, mais tout de même située à un point de perception que très peu de metteurs en scène atteignent ici, c'est la distribution qui nettement domine, sans failles et sans grandes faiblesses. On connaît les grandes qualités de Denise Proulx, un peu hésitante au tout début, celles de Monique Mercure: chacune est tout à fait splendide. Mais elles sont parmi les têtes d'affiche et il faut plutôt insister sur les performances de Rita Lafontaine, une bête de scène qui possède une rare maîtrise et qu'on devrait voir beaucoup plus souvent; sur l'interprétation, que dis-je, les deux interprétations de Jean Archambault qui est la véritable révélation de ce spectacle; sur la si juste tonalité de Carmen Tremblay et, bien entendu, sur un Marc Legault qu'à Québec on connaît et qu'à Montréal on ne connaît pas encore, ce qui ne saurait tarder.

Terriblement long, d'une durée de près de trois heures, **"Le Pays du dragon"** est un spectacle qu'il serait impardonnable de n'avoir pas vu.

télévision

CBFT 2

8.55 Aujourd'hui à CBFT
9.00 En mouvement
9.15 Les Oraliens c
9.30 Verso
10.00 Les 100 tours de centour c
10.15 Le sac à malice
10.30 Francis au paradis perdu c
11.00 L'agriculteur de demain
11.30 Roquet belles oreilles
12.00 La grande aventure
12.30 Bou-Bou dans l'métro c
1.30 Cinéma:
"Ces dames préfèrent le mambo" (aventure-Français-1952)
3.00 Femme d'aujourd'hui c
4.00 Bobino c
4.30 Sol et Gobelet c
5.00 Daniel Boone c
6.00 Le gourmet farfelu c
6.30 Téléjournal c
6.50 Nouvelles du sport c
7.00 Format 30
7.30 Alerte dans l'espace c
8.30 Pensez vite c
9.00 Rue des Pignons c
9.30 La feuille d'érable
"La Croix du Mont-Royal"
10.30 Téléjournal c
10.50 Nouvelles du sport c
11.00 Ce soir Jean-Pierre c
11.30 Ciné-Club
"Amants et Fils" (Drame-Anglais-1960) c

CFTM 10

8.30 Bienvenue CFTM c
8.31 Les p'tits Bonshommes
9.00 Le dix vous informe c
9.15 Les tanants de chez-nous c
10.00 Pour vous mesdames c
11.30 Escadrille sous-marine c
12.00 Le 10 vous informe c
12.15 Y'a du soleil c
1.15 Ciné-Mardi
"Les distractions" (Drame-Franco-Italien-1960)
3.00 Banco...Banco c
3.30 Rin Tin Tin
4.00 Le cirque du capitaine c
5.00 Patrouille du cosmos c
5.30 Studio 10 c
6.00 Madame est servie c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les commentaires de Me Auguste Choquette c
7.30 Hawaii 5-0 c
8.30 Symphorien c
9.00 Les mystères de l'Ouest c
10.00 Au secours mon amour c
10.30 L es Nouvelles T.V.A c
11.00 La couleur du temps c
11.15 En pantoufles
"Manina, la fille sans voile" (Français – 1952)
12.45 Dernière édition
12.50 Fin des émissions

CBMT 6

8.23 Standby six c
8.35 Mr. Dres-up c
9.00 Pardon my french c
9.30 Quebec School Telecast c
10.30 Friendly giant c
10.45 Chez Hélène
11.00 Sesame Street c
12.00 Suivez la piste
12.30 Elwood Glover luncheon date c
1.00 One O'clock report
1.15 Standby noon
1.30 Family court c
2.00 The Galloping gourmet c
2.30 Coronation street
3.00 Take 30
3.30 The edge of night c
4.00 Paul Bernard psychiatrist c
4.30 Drop-in
5.00 Alphabet soup c
5.30 Get-smart c
6.00 David Frost Revue c
6.30 Hourglass

CFCF 12

7.00 Montreal bulletin board
7.30 University of the air
8.00 The Lucille Rivers Show c
8.15 Rupert bear c
8.30 Hercules
9.00 Magic Tom c
9.30 Yoga c
10.00 Edith Serei c
10.30 Green acres c
11.00 All about faces c
11.30 McGowan and Co. c
12.00 The Flintstones c
12.30 Matinee with Joe Van "Casanova's Big Night" (comédie-Americain-1954) c
2.30 What's the good word c
3.00 Another world c
3.30 Anything you can do c
4.00 The Dick Van Dyke Show
4.30 Lassie
5.00 Truth or consequences c
5.30 Beat the clock c
6.00 Pulse c
7.00 The brandy bunch c
7.30 The courtship of Eddie's father c
8.00 Marcus Welby M.D. c
9.00 McGowan and Co. c
9.30 The Ian Tyson Show c
10.00 The persuaders c
11.00 The C.T.V. National News c
11.15 Pulse c
12.00 Tuesday night feature movie
"Kimberley Jim" (comédie-musicale-1965) c
2.00 Sign-off

CINEMA

Autres cinémas en page 11.

SNOWDON: "Modern Times" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.35, 9.15
VAN HORNE: "Sunday blody Sunday" 1.20, 3.20, 5.15, 7.15, 9.25
VENDOME: "Johnny got his gun" 12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30
VERSAILLES: (Rouge) voir Château. (bleu) "Y'a plus de trou à Percé" et "La peur et l'amour" dès 6.45
VIDEOGRAPHE: "Continuons le combat" et "Chasse aux fous" 8.00
VERDUN: "Darling Lili" 6.00, 9.40 et "Les frères siciliens" 8.00
VIEUX MONTREAL: "Studio A: "Hamlet" 7.30, 9.40, Studio B "Play time" 7.30, 9.30
VERDI: "College" (sportif par amour) avec "Day Dreams" et "The frozen North" 7.30, 9.30
WESTMOUNT SQUARE: "Mon oncle Antoine" 1.05, 3.05, 5.05, 7.05, 9.10
WESTMOUNT: "Bednobs and Broomstick" 10.00, 12.30, 2.50, 5.05, 7.20, 9.25
YORK: "Straw dogs" 1.30, 3.55, 6.30, 9.00
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Animation canadienne" Potterton Productions", "The Selfish Giant" P. Sander (1971), "The Pinter People" G. Potterton (1969) 7.30 et "They made me a fugitive" A. Ravalcanti (G.B. 1947) 9.30

CE SOIR 20h.30 ET TOUTE LA SEMAINE
PaPineau rides again
Au Theatre d'Aujourd'hui - 1297 Papineau
Réservations: 523-1211

AUJOURD'HUI
1 REPRÉSENTATION À 8:00 P.M.
BILLETS RÉSERVÉS
EN VENTE TOUS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES Mercredi - Samedi 2.00 P.M. $3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. $4.00
PRÉ-SOIRÉES
Vendredi 5.30 P.M. - Samedi 5.00 P.M. $4.00
SOIRÉES Lundi à Jeudi incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. $4.00
Commande postales - Service prompt
1010 LAGAUCHETIÈRE OUEST VIA CHATEAU CHAMPLAIN
PLACE DU CANADA 861-1431
POUR TOUS
"Fiddler on the Roof" On The Screen
United Artists

CE SOIR à 7h. 30 et à 9h. 30
RAYMOND ROHAUER présente
LE FESTIVAL DES FILMS DE
Buster Keaton
TOUS
Enfin, voici les chef-d'oeuvre de l'un des quatre génies comiques du cinéma américain. Avec Chaplin, Langdon, Lloyd, BUSTER KEATON connait aujourd'hui une véritable renaissance cinématographique. Après avoir été acclamés à New York, Londres, Paris, Venise, Helsinki et Madrid, voici réunis pour la manifestation de Montréal les 10 longs métrages et les 22 courts métrages réalisés et interprétés par BUSTER KEATON au cours des années 1917 à 1927, l'âge d'or du cinéma.
tous les jours à 7:30 et 9:30
verdi 5380 St-Laurent 277-3233
Avec l'entente des Productions Buster Keaton Inc. et Raymond Rohauer

No.	Long-métrages	Court-métrages	Jours
9	COLLEGE	Day Dreams / The Frozen North	mar. - jeu. 18-19-20 janvier
10	STEAMBOAT BILL JR.	OUT WEST / THE ELECTRIC HOUSE	ven. - dim. 21-22-23 janvier

sam. dim. et fêtes à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
CE SOIR (mardi 18 janvier)
Anthony Perkins et Jeanne Moreau
7:00 LE PROCES (en français) film d'Orson Welles
Anthony Perkins et Janet Leigh
9:30 PSYCHO (v.o. anglais) d'Alfred Hitchcock
DEMAIN (mercredi 19 janvier)
7:00 THE BIRDS
9:30 THE TRIAL
1248 Bernard 277-4145 OUTREMONT

Studio B POUR TOUS
Play Time
un film de jacques tati
Couleur
Studio A: ANGLAIS POUR TOUS
NIKOL WILLIAMSON
HAMLET
DE TONY RICHARDSON couleur
SUR SEMAINE : 7.30 - 9.30
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul (Place Jacques-Cartier) 861-7863

CINEMAS ODEON
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE SERGIO LEONE 14 ANS
EN COULEURS
Henry Fonda - Claudia Cardinale
VERSION INTÉGRALE
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
6:00 - 9:00
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

APRÈS "LE DOCTEUR JIVAGO" LE NOUVEAU CHEF-D'OEUVRE DE DAVID LEAN 14 ANS
Un super-spectacle de 3 heures
La Fille de Ryan
EN COULEURS
Robert Mitchum - Sarah Miles
12:50 - 4:30 - 8:10
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685
RIO SOREL
PALACE GRAND'MÈRE
CINEMA DE PARIS ST-HYACINTHE

6 À VOIR ABSOLUMENT!
3 DERNIERS JOURS!
1re FOIS au QUÉBEC
...Quel film... le plus beau sans doute que Fellini ait jamais réalisé ... C'est pathétique, grandiose, terrible, hallucinant, c'est toute la magie du cinéma de Fellini... ... C'est du Fellini de la grande cuvée, fou et sage, joyeux et mélancolique.
TOUS
EN PRIMEUR
EN FRANÇAIS EN COULEURS
de Fédérico Fellini
LES CLOWNS
avec ANTONET et BEBY, PIPO et RHUM les AUGUSTES et les FRATELLINI
Semaine 7:15, 9:30
Samedi et dimanche: 2:30, 5:00, 7:15, 9:30
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

ST-DENIS BIJOU 9e SEMAINE POUR TOUS
LE QUÉBEC C'EST... MON ONCLE ANTOINE
Jacques Gagnon Jean Duceppe Olivette Thibault Monique Mercure Lionel Villeneuve Hélène Loiselle
Claude Jutra
Office national du film du Canada GENDON FILMS
HORAIRE: 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40
Prix spéciaux pour groupes. Veuillez vous adresser au gérant.

"Un chef-d'oeuvre" -le Figaro 18 ANS Adultes
VIVA LA MUERTE
18e Sem.
ÉTUDIANTS 99¢
Arrabal
SALLE HERMES 489-5559 5550 Sherbrooke,w

le nouveau couple du cinéma
4e Sem.
opération fou-rire!
POUR TOUS
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES À PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA V 5550, OUEST RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS 850 STE-CATHERINE, EST
CINEMA de PARIS 896 STE-CATHERINE, OUEST

KÉBECSPEC INC. & C.K.A.C./73 TÉLÉMÉDIA EN ACCORD AVEC JOHNNY STARK PRÉSENTENT
Mireille Mathieu
BILLETS: 3.00, 4.00, 5.00, 5.50, 6.50
Billets également en vente chez Sauvé Frères, 6554 rue St-Hubert, aux galeries d'Anjou, et comptoir T.R.S.
du 9 au 13 février
2 SPEC.: LE JEUDI 10 ET SAMEDI 12 À 7 ET 10 HRES.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

le pays du dragon
de tenessee williams adaptation michel tremblay
mise en scène: andré brassard
monique mercure
denise proulx
rita lafontaine
carmen tremblay
marc legault
jean archambault
à partir du treize janvier
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVENUE DES PINS – 845-7277

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
Ne manquez pas
l'événement musical de la saison !
CONCERT TCHAIKOVSKY
avec le célèbre violoniste et chef d'orchestre russe
DAVID OISTRAKH
"Un géant . . . un des plus grands violonistes de notre époque". Los Angeles Times
Programme
ROMÉO & JULIETTE (Ouverture)
CONCERTO POUR VIOLON OP. 35
SYMPHONIE NO 6 — "PATHÉTIQUE"
Vladimir Jelinek dirigera l'OSM dans "Roméo & Juliette" et le concerto
Procurez-vous vos billets dès maintenant afin de ne pas être déçus.
CONCERT HORS-SÉRIE
DIMANCHE, 23 JANVIER à 2:30 P.M.
$2.00 — $3.00 — $4.00 — $5.00
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

"The Brothers & Sisters"
Du 27 déc. au 22 jan.
Nick Martin et son orchestre
Danse continuelle
Réservations: 861-3511
Premier spectacle: $6.00 minimum par personne. Frais de couvert le samedi: $4.00 additionnels.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth

theatre du rideau vert
du MARDI au VENDREDI 20 h.
Samedi: 19 h. et 22 h.. Dimanche 19 h.
SOIREE FEYDEAU
feu la mère de madame
on purge bébé
Mise en scène: ANDRE CAILLOUX
Andre Lachapelle
Jean Duceppe
Jean-Marie Lemieux
Jacques Lorain
Arlette Sanders
Lenie Scoffie
Gilles Cloutier
Décors Robert Prevost
Costumes François Barbeau
Rés 844-1793
4664, rue St-Denis, Metro Laurier, sortie Gilford

Le Roi du Rire POUR TOUS
charlot revient
laissez-passer non acceptés
ENFANTS MOINS DE 14 ANS-75¢
dans
LES TEMPS MODERNES
ÉCRIT, DIRIGÉ ET PRODUIT PAR CHARLES CHAPLIN
4e SEM.
ALOUETTE
318 ST. CATHERINE W. 861-2807
HORAIRES: 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25 p.m. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.15 p.m.

Salle Remy 18 ANS
12e SEMAINE
LEA MASSARI
BENOIT FERREUX
"Le Souffle au Coeur"
FILM DE LOUIS MALLE
en couleurs
7:30 - 9:30

Salle Mc Luhan 14 ANS
6e semaine
film de Roman Polanski
LE BAL DES VAMPIRES
COULEURS 7:30 - 9:30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

LE MEILLEUR DESSIN ANIMÉ WESTERN FRANÇAIS... POUR TOUS
LUCKY LUKE
LES MOINS DE 12 ANS 100
EN COULEURS
— EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME !
Laurel & Hardy
4e SEMAINE
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

SALLE RESNAIS 14 ANS
Un film de Michel Mardore EASTMANCOLOR
LE SAUVEUR
Horst BUCHOLZ Muriel CATALA Danièle AJORET

5e SEMAINE
elysee
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
POUR TOUS
SMIC SMAC SMOC
film de CLAUDE LELOUCH

18
...de beaux démons, des Satans adolescents...
..."MAIS NE NOUS DELIVREZ PAS DU MAL"...
1.00, 3.10, 5.20, 7.40, 9.50
IMPERIAL
1430 Bleury 288 7102
PLACE DES ARTS

un des dix meilleurs films de l'année 14
JOHNNY GOT HIS GUN
Johnny s'en va-t-en guerre
TIMOTHY BOTTOMS
DIANE VARSI
12.45, 2.55, 5.10, 7.20, 9.30
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA
SOUS TITRES FRANÇAIS
COULEURS

M.Castonguay pense à son avenir

par Solange Chalvin

"Je fais présentement ma propre analyse et je crois que personne ne peut m'obliger à en révéler le contenu. Une chose est certaine, je n'ai jamais dit que je ferais une carrière à vie en politique."

C'est ce qu'a répondu hier le ministre des affaires sociales, M. Claude Castonguay, à une question posée par un étudiant qui participait à un débat-midi à l'Ecole polytechnique.

Comparant sa période de réflexion à celles que se sont données Claude Ryan, directeur du Devoir, René Lévesque et Jacques Parizeau du Parti québécois, au lendemain des événements d'octobre, M. Castonguay a réaffirmé son intention de quitter le gouvernement actuel s'il lui devenait impossible d'assurer la mise en oeuvre d'un régime intégré de sécurité sociale au Québec.

Il demeure impossible, selon M. Castonguay, d'adopter des lois d'aide sociale qui tiennent compte des besoins des familles québécoises sans modifier le système actuel d'allocation familiale. Le ministre a rappelé qu'il se devait d'être présentement solidaire du gouvernement et de faire accepter par Ottawa le projet d'entente à ce sujet.

S'adressant en particulier aux étudiants en génie, le ministre leur a fait part des intentions des divers ministères d'avoir recours de plus en plus à d'excellents gestionnaires, sortant des facultés de science, de génie et d'administration.

Il a invité les étudiants à s'engager davantage dans les structures administratives et économiques du pays. A cette suggestion, un étudiant a répliqué qu'en sortant de Polytechnique, la majorité des étudiants n'avaient qu'un but: faire de l'argent puisque c'était ce qu'on leur avait enseigné pendant cinq ans. A quoi M. Castonguay a répliqué: "Je vous croyais plus résistant que cela au profit, à l'argent".

Abordant la question du nouvel examen (LCNC) exigé par le Collège des médecin pour donner aux étudiants l'obtention du droit de pratique de la médecine, le ministre a dit qu'il comprenait très bien le refus des étudiants. "Soumettre les étudiants québécois à un examen dont les normes ont été établies à l'extérieur, me semble anormal", a dit M. Castonguay, ajoutant que les universités du Québec avaient un personnel suffisamment compétent pour établir leurs propres examens. D'autre part, a-t-il reconnu, le gouvernement n'a pas présentement le pouvoir d'interdire au Collège des médecins l'application d'un tel règlement.

Toutefois, a souligné le ministre des affaires sociales, si les projets qui ont subi la première lecture, (bill 250 et autres) sont adoptés, les diplômes décernés par les universités devront être reconnus par les collèges qui auront la possibilité d'être représentés dans les conseils des facultés de ces mêmes universités, afin de fixer programmes et examens.

Abordant la question de la fluoration de l'eau – autre projet de loi en attente – le ministre a dit qu'il était favorable à un référendum négatif, ce qui signifie qu'une majorité de citoyens doivent s'opposer à un tel projet pour qu'il devienne inapplicable. Au Québec, seulement 10% de la population bénéficie de l'eau fluorée, a rappelé M. Castonguay, comparativement à plus de 50% en Ontario. Il n'a pas voulu commenter l'opposition du maire Drapeau à un tel projet de fluoration de l'eau à l'échelle du Québec.

Initiatives locales

D'autres octrois au Québec ($184,000)

Sept nouveaux octrois totalisant $184,000 viennent d'être accordés dans la province de Québec en vertu du programme fédéral des Initiatives locales.

Le Club des voltigeurs reçoit $7,570 pour aménager des sentiers pour motoneiges dans les Cantons de l'est; la paroisse de Dubuisson reçoit $12,168 pour la création d'une garderie d'enfants; la Chambre de commerce de Rougemont reçoit $21,060 pour procéder à une enquête sur la vente des pommes à l'état frais; le Conseil de développement social du nord-ouest québécois reçoit $25,482 pour effectuer une étude sur le logement à Rouyn-Noranda, Val d'Or et Malartic; le comité des loisirs de Sainte-Sophie, Mégantic reçoit $31,013 pour l'aménagement d'un terrain de balle molle et la réparation du local des loisirs et de la patinoire; l'étape coopérative de Saint-Roch-de-l'Achigan reçoit $42,751 pour l'aménagement d'un terrain de camping tandis que la Chambre de commerce de Senneterre reçoit $43,965 pour la création d'un centre écologique et de récréation régionale. Ces projets créeront 117 nouveaux emplois.

En vertu du programme des Initiatives locales, une organisation à but non lucratif, un groupement de citoyens, une municipalité ou un gouvernement provincial peut bénéficier d'un appui financier sous forme de contribution dans le but de réaliser des projets susceptibles de créer des emplois, afin d'assurer le mieux-être de la collectivité.

D'autre part, le Conseil du travail de Montréal (FTQ), par la voix de son vice-président, M. Henri Gagnon, a donné son appui aux groupes réclamant la fin de toute "discrimination et bureaucratie" dans l'acceptation ou le refus des projets présentés dans le cadre des Initiatives locales.

Le Conseil du travail demande en outre à M. Otto Lang, ministre fédéral de la main-d'oeuvre et de l'immigration, l'établissement d'une cour d'appel pour les projets refusés afin de les corriger si nécessaire, en vue de mettre en marche tout le programme des Initiatives locales. Au moins quatre projets syndicaux attendent encore des réponses, a dit M. Gagnon, souhaitant des réponses plus rapides de la part des responsables montréalais des projets.

Aujourd'hui, à Ottawa, des représentants de citoyens de Montréal, groupés sous le nom de Front commun anti-initiatives locales, rencontrent M. Lang.

À cent ans, coup de foudre

TRAUSTEIN (Bavière) (AFP) – A cent ans, il fait une fugue avec une femme de 24 ans sa cadette. Il est vrai qu'il lui a promis de l'épouser. Bavarois à la belle barbe blanche, M. Robert Koch, eut récemment le coup de foudre pour une pensionnaire de la maison de retraite où il résidait à Grabenstaett.

N'écoutant que leur coeur, le centenaire et Mlle Magdalene Klein, rassemblèrent leurs économies - près de 5.000 francs - et s'enfuirent de l'hospice en auto-stop. Après cette fugue, il lui promit de l'épouser le 31 janvier, jour de son 101ème anniversaire. "On dit que je suis fou, mais les gens ne savent pas ce que c'est que l'amour" a déclaré en riant aux journalistes le futur marié.

Des films et des acteurs du Globe d'or

En prévision de la remise de son trophée annuel, le globe d'or, (Golden Globe), qui aura lieu le 6 février, l'Association de la presse étrangère d'Hollywood a publié, jeudi, la liste des films dont les titres ont été retenus et celle des acteurs les plus remarqués parmi la production cinématographique de l'année 1971.

Au nombre des meilleurs films cités, figurent notamment: "Clockwork Orange", "The French Connection", "Mary, Queen of Scots".

"Le genou de Claire" est cité le premier dans la liste des meilleurs films – dans une langue autre que l'anglais.

Dans la liste des meilleurs acteurs et actrices remarqués en 1971, apparaissent les noms de Peter Finch, George Scott, Jack Nicholson, Jane Fonda, Vanessa Redgrave, Glenda Jackson.

La mode italienne

Tiziani ne fait pas d'excentricités

ROME (d'après AFP et PA) – Elle porte le pantalon large ou la jupe à plis microscopiques; elle trotte en tailleur classique ou s'enveloppe d'organza en cascade, mais surtout, elle aime les fraises et les citrons imprimés en rose, en rouge et en jaune acide sur le bleu marine ou le blanc.

L'élégance qu'a présentée le couturier Tiziani hier, au troisième jour des défilés de la mode italienne, ne fait pas d'excentricités: la ligne est souple, épaules bien en place, taille fine et ceinturée, jupes au genou, les manches légèrement évasées un peu au-dessus du poignet. Mais c'est dans les détails et dans les couleurs que Tiziani la personnalise.

Les couleurs: patriotiques, rouge-blanc-vert, pour les ensembles de marin à maillot ravé, et toute une gamme de teintes très franches jouant sur les oppositions: blanc et bleu, bleu et rouge, blanc et noir, jaune et bleu, etc. D'un effet plus singulier, les chemisiers et les robes plissées de teinte sombre imprimées de fraises ou de citrons minuscules se portent avec des vestes à raies très fines. Pour les heures élégantes, les fruits grossissent sur l'organza blanc.

Les détails: le col marin, souvent "greffé" sur un décolleté carré. Les manteaux neuf-dixième boutonnés devant et noués d'une ceinture dans le dos, d'où dépassent à l'encolure, la collerette plissée du chemisier, et, au bas, trois doigts de jupe plissée.

Les gilets croisés, ceintrés, sportifs ou en moiré rose sont de mise le soir. On a vu un châle d'organza blanc à volant sur une robe longue style "petite fille", à carreaux noirs et blancs.

La bataille autour de l'ourlet semble terminée, du moins pour cette raison. Ni mini ni midi, la jupe s'arrête à la hauteur du genou.

Depuis le début des collections, ce n'est pas tant quelle portion de la jambe on va voir, mais si on va voir la jambe ou non.

En fait, les jambes, la plupart temps, restent cachées sous une longue jupe. Parfois, celle-ci est ouverte toute la longueur sur le devant ou les côtés.

Ce qui ressort de ces trois premiers jours de collections, c'est que la famme a maintenant l'air d'une femme. L'apparence masculine est en voie de disparition. On verra le printemps prochain beaucoup d'organza, d'organdi, de mousseline, de taffeta et de satin. Les imprimés sont de couleurs pastel ou en couleurs de choc comme le jaune citron, le rose, le rouge, l'orange et une nouvelle teinte de turquoise.

La maison de couture Tiziani propose pour l'été prochain un ensemble en coton blanc composé d'une jupe à trois volants ourlés de bleu, portée sur un short. À noter, les épaules et le dos nus du corsage. Le large chapeau, en forme de fleur, est également en coton. (Téléphoto PA)

Les vacances familiales

L'"opération 10,000" devient société

Les promoteurs de l'"Opération 10,000" lancée l'an dernier pour favoriser l'accès aux vacances au plus grand nombre possible de familles viennent de créer la Société vacances-familles inc, dont le siège social est situé au 1135, Chemin Saint-Louis, à Québec.

Les buts de cette société, en plus de permettre une plus grande accessibilité aux vacances, sont de faire l'éducation de la population sur l'importance de prendre des vacances familiales et la possibilité de prendre ces vacances non seulement pendant les mois d'été, mais pendant les quatre saisons.

Rappelons que l'an dernier, cette dernière question avait fait l'objet d'étude tant du côté de l'industrie que du côté des parents et du monde de l'enseignement.

La nouvelle société veut collaborer avec les pouvoirs publics, para-publics, les corps intermédiaires et les entreprises privées pour définir, planifier et appliquer une politique globale de vacances familiales. Les initiateurs de l'"Opération 10,000" ont déjà commencé à travailler dans ce sens l'an dernier.

Un autre objectif de la Société vacances-familles est d'organiser un réseau d'hébergement en utilisant les ressources maximales disponibles et, au besoin, construire et administrer de nouveaux foyers d'hébergement pour répondre aux demandes. Elle verra à coordonner des services de transport et assumer des services d'animation, d'information et tout autre service pouvant favoriser l'accessibilité des familles aux vacances, en premier lieu au Québec, puis au Canada et à l'étranger.

Au cours de l'assemblée de fondation qui avait lieu à Québec, on a élu un conseil d'administration composé de M. Léo Gagné, président; Arsène Turcotte, vice-président; Maurice Laroque, secrétaire; Jean Hubert, trésorier; Yvan Noël, Roger De Bellefeuille, Mme Suzanne Grenier, l'abbé Lionel Perras et M. Léonce Pelletier, administrateurs.

Appel aux donneurs de sang

La Croix-Rouge a réussi à pallier à la pénurie de sang, du moins temporairement, mais demande à toutes les personnes en bonne santé de donner de leur sang.

Les résidents de Montréal et des environs sont invités à donner de leur sang à la collecte annuelle du poste de radio CJMS, le jeudi 27 janvier de 10h à 22h.

On peut également donner de son sang aux centres permanents situés au 3131 est rue Sherbrooke, et au 2180 ouest boulevard Dorchester. Les centres sont ouverts du lundi au vendredi à compter de 8h30 jusqu'à 19h.

La Croix-Rouge, dans un autre ordre d'idées, offre des cours aux jeunes en sécurité aquatique. Un cours de moniteurs en sécurité aquatique et sauvetage débutera prochainement. Pour être admis, le postulant doit posséder le certificat de moniteur adjoint (leader) et être âgé de 17 ans à la fin du cours, le 12 avril 1972. L'inscription se terminera le 26 janvier. On peut se procurer les formules d'inscription au Centre athlétique Roussin, en demandant M. Guy Coallier à 645-9892 ou directement à la Croix-Rouge de Montréal 932-7761 local 257.

L'ÉLECTROLYSE:
Science para-médicale ou exploitation;
Renseignements:
739-8704
Mireille Roy
Association Para-Médicale des Électrologues et Participants.

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE
Sous la direction des
ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
DÉBUT DES COURS 7 février
VIEUX-MONTRÉAL
88 est, St-Paul
866-1836

KÉBECSPEC INC. & C.K.A.C./73 TÉLÉMÉDIA PRÉSENTENT
Pauline Julien
21-22-23 JANV.
au milieu de ma vie peut-être à la veille de...
(Pauline Julien)
BILLETS
SEMAINE: 200 300 400 450
SAMEDI: 250 300 400 450 500
Billets également en vente chez Sauvé Frères, 6554 rue St-Hubert, aux Galeries d'Anjou, et comptoir T.R.S.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Les oranges sont vertes
de CLAUDE GAUVREAU
MISE EN SCÈNE: Jean-Pierre Ronfard
DÉCORS: Mousseau
tnm
Du mardi au vendredi: 20h15. Samedi: 16h45 et 20h45. Billets à $1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponible).
Réservations: 288-6139
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

les MOTS CROISÉS du Devoir

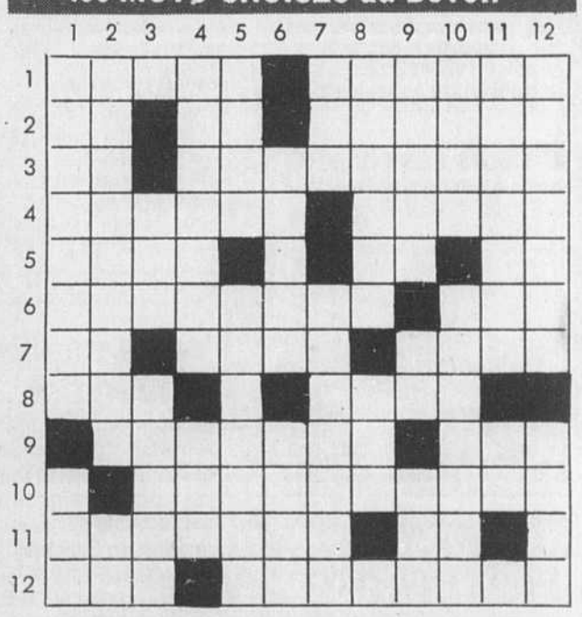

Horizontalement

1– Planche que l'on enlève la première ou la dernière dans le sciage des arbres. – Accords.
2– Seul. – Dans. – Qualité de ce qui est âcre.
3– Cadmium. – Sous-embranchement de coelentérés pélagiques.
4– Jouet d'enfant. – Astronome, mathématicien et physicien anglais, né à Londres (1877-1946).
5– Petit puma de l'Amérique du Sud. – Métal précieux. – Cinq cent un.
6– Absurde. – Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments.
7– Etain. – Petit puma de l'Amérique du Sud. – Ce que la morale prescrit de faire.
8– Saison. – Me rends.
9– Devenu plus cher. – Evénement dû au hasard.
10– Qui fait du commerce par profession. –
11– Frayeur. – Article espagnol.
12– Direction générale. – Propulseur aérien.

Verticalement

1– Femme d'un duc. – Enleva.
2– Qui ondoie. – Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
3– Qui n'est pas cuit. – Liquide dont on se sert pour écrire.
4– Action d'enlever par évaporation l'excès d'humidité. – Durillon.
5– Arbre greffé. – Donner du rythme.
6– Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants. – Troublée.
7– Face d'un ouvrage de maçonnerie. – Causera une grande peine.
8– Arbre d'Amérique. – Atmosphère.
9– Jeter des cris. – Bismuth. Démonstratif.
10– Préfixe qui, placé devant une unité de mesure, la multiplie par un billion. – Relative à un disque.
11– Allongée. – Douze mois.
12– Période de l'année pendant laquelle une assemblée délibérante peut valablement exercer ses fonctions. – Vedette de cinéma.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	M	A	L	G	A	M	A	T	I	O	N
2	B	A	N	A	L	■	G	■	M	O	T	O
3	S	T	E	R	A	S	■	R	■	A	M	■
4	T	R	■	E	N	U	M	E	R	E	■	B
5	R	A	T	■	E	R	I	G	E	■	S	R
6	A	Q	U	A	R	E	L	L	I	S	T	E
7	C	U	I	R	■	M	I	E	N	N	E	■
8	T	E	L	E	M	E	T	R	E	■	R	R
9	I	R	E	■	U	N	E	■	T	R	I	E
10	F	O	R	C	A	T	■	E	T	O	L	E
11	■	N	I	A	S	■	T	■	E	T	E	/
12	O	S	E	R	■	C	H	O	S	E	■	U

VENTE de JANVIER

marteaux de CASTOR teints beige — prix courant jusqu'à 1100 — $388
marteaux RAT MUSQUE NATUREL garnis de renard bleu — jusqu'à 650 — $396
marteaux de VISON CHINOIS NATUREL garnis de renard rouge — jusqu'à 550 — $378
marteaux de VISON CANADIEN peaux descendues variété de modèles — jusqu'à 1450 — $968
FOURRURES SPORT renard: bleu, rouge, chat sauvage, loup, kalgan, etc. — $225-à-795 — $128-498
marteaux de CASTOR du QUEBEC plus belle qualité — $875-à-950 — $688
marteaux de VISON COUTURIER qualité rare — jusqu'à 3250 — $1798
marteaux de PHOQUE D'ALASKA — jusqu'à 1700 — $895

FOURRURES Alexandor ~ Samuel Silver
2025 de la Montagne
849-5641

l'actualité économique

Des compagnies... en bref

CIL acquiert le contrôle de la firme Eco-Research

La Canadian Industries Limited annonce qu'elle vient d'acquérir cinquante pour cent des parts de Eco-Research Limited, de Pointe Claire, une compagnie qui se spécialise dans les enquêtes et relevés sur la qualité de l'environnement pour le compte des industries manufacturières.

La Eco-Research Limited a été créée 1971 par Bio-Research Laboratories Limited, une compagnie qui agit comme consultant auprès des industries pharmaceutique, chimique, alimentaire et agricole.

Cette nouvelle acquisition constitue pour la CIL une étape importante dans la mise en marché de techniques destinées à l'amélioration de l'environnement. En décembre 1971, avec l'achat du groupe Goodfellow, la CIL prenait place dans l'industrie du traitement des déchets industriels, alors que par l'intermédiaire d'une autre de ses filiales, la Chemetics International Limited, la CIL conjoint et installe des systèmes de traitements des effluents ainsi que des usines chimiques.

Cette prise de participation de la CIL dans les intérêts, ndde Eco-Research Limited n'amènera aucun changement au niveau de la direction.

International Paper Sales

International Paper Sales Company de Montréal a avisé que l'augmentation dans le prix du papier journal, annoncée en août dernier sera diminué à $5 la tonne à partir du 1er février prochain. Cette diminution s'applique à toute destination aux États-Unis à l'est des montagnes Rocheuses.

Toyota et CMI

TOKYO (AFP) – La firme japonaise de constructions automobiles Toyota a racheté 30.27 pour cent des actions des Canadian Motor Industries Holdings, détenues précédemment par la compagnie nippone Mitsui Co., a-t-on appris lundi à Tokyo.

Cette participation aux CMIH, qui se charge de l'importation, de l'assemblage et de la distribution des véhicules fabriqués par Toyota, représente un capital de $2,380,000 canadiens. Les CMIH avaient assemblé 1,200 voitures de tourisme Toyota-Corolla au cours de 1971.

Mitsui Co. n'en demeure pas moins le principal actionnaire de la CMIH, avec 50.23 pour cent des valeurs de la compagnie.

À Shawinigan

Gulf Canada mettra 750 personnes à pied

Les dates de fermeture de plusieurs opérations du secteur chimique de Gulf Canada à Shawinigan ont été transmises par la Société au Gouvernement du Québec et au Syndicat National des Travailleurs en Produits Chimiques de Shawinigan, Inc. (C.S.N.)

Des 1000 travailleurs présentement à l'emploi de Gulf à Shawinigan, quelque 750 pourraient être touchés par cette décision. Cependant, plus de 40% d'entre eux seraient éligibles au régime de retraite prématurée. Quelque 200 autres pourraient peut-être trouver un emploi permanent dans la division des résines si Gulf réussit à vendre ces installations.

Même si les négociations en vue de vendre les aménagements de résines vont bon train, il n'entre pas dans les intentions de Gulf Canada de poursuivre l'exploitation de ces installations après le 15 mai 1972.

Commentant l'état actuel des pourparlers en vue de vendre ces aménagements, M. Colquhoun a tenu à louer l'excellente coopération apportée par le Ministère Fédéral de l'Expansion Economique Régionale ainsi que du député fédéral du comté et membre du Cabinet, l'Honorable Jean Chrétien.

M. Colquhoun gérant de l'usine, a signalé que les opérations chimiques (englobant l'acide acétique, l'anhydride acétique, les dissolvants et l'acétate de vinyle) cesseront le 29 février. Une seule fournaise sera utilisée pour la production de carbure à partir du mois de marsm; l'autre n'étant employée que de façon intermittente selon les besoins.

A la suite de cette réduction Gulf fournira du travail à environ 250 travailleurs dans la section carbure et noir d'acétylène; exploitation qui avait marqué les débuts de la Shawinigan Chemicals.

Faute d'espace

Montréal pourrait perdre plusieurs congrès et expositions commerciales

par Boris Miskew de la PC

Si Montréal ne se donne pas plus d'espace, les grandes expositions commerciales se dirigeront inévitablement vers Toronto, a affirmé lundi M. Doug Goadby, administrateur du Salon de l'auto de Montréal.

Le salon de l'auto, qui se tient Place Bonaventure, est déjà à l'étroit dans l'espace qui lui est réservé, a précisé M. Goadby au cours d'une conférence de presse.

Des projets sont à l'étude pour tenir le salon de l'an prochain à Montréal, "mais nous avons dû refuser des participants et nous devrons réduire l'importance du spectacle si nous voulons le garder ici."

M. Goadby a prédit que Toronto tiendrait d'ici deux ans son propre salon international de l'automobile qui serait plus imposant que celui-ci de Montréal, la ville-reine disposant de meilleurs locaux et profitant de l'immense marché du sud de l'Ontario.

Le salon montréalais occupe les 200,000 pieds carrés disponibles à la salle des expositions de la Place Bonaventure. Toronto devrait avoir d'ici peu un million de pieds carrés d'espace destiné aux expositions.

"La ville de Montréal devrait dresser immédiatement des plans pour avoir une salle plus vaste, a expliqué M. Goadby. Nous ne sommes pas les seuls à déborder de la Place Bonaventure et la ville perdra bientôt ses chances d'accueillir de plus grandes expositions et des congrès géants si elle ne fait pas maintenant des plans pour avoir des espaces plus vastes d'ici 1980."

La Place Bonaventure est une bonne salle, a reconnu M. Goadby, mais "à cause de l'absence de dégrèvements fiscaux de la part de la ville, elle est trop coûteuse pour la plupart des expositions et devient maintenant trop petite pour les expositions géantes".

Le salon de l'auto, qui se tient pour la quatrième année consécutive, comportera des coûts de production de $300,000, la moitié de cette somme devant aller à la location des lieux, a expliqué M. Goadby.

"Seules les grandes expositions peuvent payer une telle note. La ville devrait s'en rendre compte et accorder des réductions fiscales aux propriétaires pour permettre à ceux-ci de réduire le loyer."

Les expositions de ce genre ont apporté beaucoup d'argent à la ville, a affirmé M. Goadby, et seulement pour le salon de l'auto de cette année, Montréal a recueilli $30.000 en taxe d'amusement.

Le salon, qui a reçu la collaboration de manufacturiers de sept pays, a déjà attiré environ 125,000 personnes et en attend plus de 250,000 d'ici à la fin de l'exposition, le 23 janvier.

Le salon de l'automobile pourra disposer de 225,000 pieds carrés l'an prochain et de 250,000 pieds carrés l'année suivante, a reconnu M. Goadby, mais il est improbable qu'il puisse obtenir encore davantage

De plus, d'après l'administrateur, sur les $300,000 dépensés à la production du salon, 85 pour cent demeurent au Québec et 60 pour cent à la ville de Montréal.

Hausse de certains tarifs pour le transport de marchandises

L'Association des chemins de fer du Canada annonce aujourd'hui une hausse de certains tarifs normaux et compétitifs pour le transport des marchandises.

Les ajustements, qui varient de trois à huit pour cent, affecteront moins les envois sur de longues distances que ceux sur des liaisons courtes. Les nouveaux tarifs s'appliqueront à certaines catégories représentant moins du tiers de toutes les marchandises transportées par rail.

Les nouvelles tables ont été déposées devant la Commission canadienne des transports et seront mises en vigueur le 14 février par 22 entreprises ferroviaires canadiennes, dont CP Rail et le CN.

Les hausses n'affecteront pas les marchandises transportées à des tarifs convenus, non plus que certains produits, dont les engrais, le soufre et la potasse destinés à l'exportation ou transportés vers ou à l'intérieur de certaines régions du pays. Parmi les autres produits qui échappent à l'augmentation, on note les pommes de terre des Maritimes destinées aux pays étrangers, le blé et la farine d'exportation déjà sujets à des tarifs statutaires, les marchandises transportées entre le Canada et les Etats-Unis, et celles transportées au Canada à des tarifs en vigueur aux Etats-Unis.

Les augmentations devraient rapporter quelque $19 millions de plus aux chemins de fer en 1972; ce chiffre représente environ 1.2 pour cent de leurs recettes marchandises anticipées pour l'année.

On attribue la hausse au coût accru des matériaux et de la main-d'oeuvre.

Les marchés boursiers

La hausse des cours se poursuit

La Bourse de Montréal s'est gratifiée hier de prix soutenus dans des transactions peu nombreuses, allant seulement fractionnellement à la hausse dans la plupart des secteurs.

Les gains ont dépassé en nombre les pertes par 130 contre 93 tandis que 86 titres sont demeurés inchangés.

Le volume combiné des transactions à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne était à la fermeture de 1,127,900 actions, à comparer à 1,512,800 actions pour vendredi.

Toronto

Les prix à la Bourse de Toronto se sont remis d'une baisse en fin de session hier pour clôturer fractionnellement plus haut dans des transactions modérées.

Une forte tendance à la hausse durant la majeure partie de la session a succombé aux prises de bénéfices durant l'heure finale des transactions. Toutefois, des transactions nombreuses durant les dernières minutes ont effacé la plupart des pertes.

Un volume de 2.73 millions d'actions représentant des valeurs de $30.97 millions se comparaît à un volume de 2.95 millions représentant des valeurs de $27.10 millions pour vendredi.

Les gains ont dépassé par une forte marge les pertes, 334 à 199, alors que 265 titres demeuraient inchangés.

Les boissons, les alimentaires, les manufactures, les immobiliers ont enregistré de forts gains alors que 13 des 17 industrielles des sous-groupes ont clôturé à la hausse.

Les banques, la construction et les matériaux, les raffineries, les papiers et les titres forestiers ont baissé d'une fraction.

Les aurifères ont été distinctement à la hausse en réponse directe à des transactions nombreuses et à des prix plus élevés sur les marchés internationaux de l'or.

Parmi les aurifères, Dome Mines a gagné 3-4 à $61 3-4, Campbell Red Lake 1 3-4 à $25 3-4, Aunor 10 cents à $2.60 et Camflo cinq cents à $3.00.

Ford of Canada a gagné $10 1-2 à $99 1-2, à la suite d'un bloc de transactions de 4,600. Ce bloc d'actions s'est transigé à $100.

Les actions de La Luz Mines Ltd., ont été retirées du marché, en raison d'un flot subit de commande résultants de l'annonce que Mark J. Investments avait accepté d'acheter de Falconbridge Nickel Mines Ltd. 55.6 pour cent des actions en circulation de la compagnie, au prix de $2.40 l'action.

Les transactions ont repris au milieu de la session et à la fermeture La Luz était à $2.35 ayant gagné 36 cents.

Alberta Gas Trunk a gagné 1-4 à $24 5-8 à la suite de l'annonce d'une augmentation immédiate du prix du plomb canadien à 14 cents la livre de 13 1-2 cents la livre.

New York

La tendance a été soutenue hier à Wall Street. Après une ouverture un peu irrégulière, les blue chips étant affectées par quelques prises de bénéfices, le marché s'est orienté à la hausse, les investisseurs étant encouragés par les nouvelles réductions des taux d'intérêt bancaires.

Les gains sont cependant demeurés d'ampleur modérée. Les affaires ont été assez actives.

Les transports aériens ont été très fermes, TWA gagnant deux dollars tandis que United, American et Eastern en prenaient un. On a également noté les bonnes avances de Honeywell et de General Electric parmi les ordinateurs et les électroniques, qui ont été soutenues. Par contre, Chrysler a cédé un peu de terrain parmi les automobiles, également soutenues. Les aérospatiales ont poursuivi leur progression, à l'exception de General Dynamics, et les cinémas et les chemins de fer ont clôturé en hausse modérée. Les télévisions, les alimentaires et les papiers se sont améliorés par endroits mais les grands magasins se sont effrités. Les pétroles, les sidérurgiques, les chimiques, les mécaniques et les pneumatiques ont clôturé sur une note étroitement irrégulière.

L'indice Dow Jones formé de 30 industrielles a monté de 4.44 passant à 911.12. La plupart des hausses se sont produites au cours de la dernière heure et demie.

L'indice de la Bourse de New York comprenant 1,300 valeurs ordinaires a monté de .17 à 57.39. L'indice Standard and Poor's, formé de 500 valeurs, a clôturé à 103.70, en hausse de .31.

Le nombre des transactions à la Bourse de New York s'est élevé à 15.86 millions d'actions, comparativement à 14.96 vendredi. Le ruban du grand tableau était deux minutes en retard à la fin de la séance.

■ les indices

MONTREAL

	65 Industr.	13 Serv. publ.	7 Banq.	8 Papiers	85 Comb.
Changement	−0.09	+0.91	+0.13	−0.40	+0.14
Clôture	200.14	163.20	245.89	84.85	198.12
Semaine dern.	198.94	162.77	242.37	85.25	196.85
Mois dernier	183.32	154.51	232.39	74.44	183.20
1971 haut	189.45	161.53	236.06	95.75	188.51
1971 bas	161.96	140.84	172.04	65.92	163.22

DOW JONES

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
Industrielles	907.71	914.51	902.77	911.12	+4.44
Transport	249.76	252.53	248.46	251.60	+3.10
Services publics	120.72	121.52	119.76	120.62	−0.07
Ensemble	317.11	319.62	315.10	318.25	+2.03

TORONTO

	Industrielles	Aurifères	Métaux	Pétroles
Changement	+0.16	+4.49	+0.88	−0.86
Clôture	194.27	164.37	86.66	225.04
Mois dernier	191.93	159.89	83.23	230.83
Mois dernier	178.70	144.81	74.75	216.87
1971 haut	195.39	202.66	103.01	242.60
1971 bas	158.33	132.40	67.86	180.30

■ cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.3193
Allemagne	Deutsche Mark	.3138
Angleterre	Livre	2.6055
Argentine	Peso	.1157
Australie	Dollar	1.2010
Autriche	Schilling	.0431
Belgique	Franc	.0227
Brésil	Cruzeiro Novo	.1821
Danemark	Couronne	.1429
Espagne	Peseta	.0171
France	Franc Etranger	.1952
France	Franc Financier	.1953
Hollande	Florin	.3143
Italie	Lire	.001717
Japon	Yen	.003222
Mexique	Peso	.0806
Etats-Unis	Dollar	1.00 ½
Norvège	Couronne	.1497
Nouvelle Zélande	Dollar	1.2088
Suède	Couronne	.2087
Suisse	Franc	.2611

Hausse de l'or

LONDRES – L'once d'or fin cotait à $45.975 hier sur le marché européen de l'or, comparativement à $45.725 vendredi.

■ la chronique de Marcel Clément

Stabilité de l'économie

Il ressort des commentaires économiques effectués dans le bulletin du mois courant de **MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd,** que "la performance de l'économie en 1971 a prouvé que la récession économique antérieure a pris fin en 1970 et qu'Ottawa prévoit que les conditions des affaires s'amélioreraient cette année, malgré un budget déficitaire, prévu pour le prochain exercice financier, de $1,500,000,000. A notre opinion, si un individu ou une entreprise sont en déficit, il n'y a pas lieu d'être optimiste et ce n'est donc pas sans raison que l'auteur des commentaires précités se demande quel sera l'impact du dit déficit, en définitive, sur les affaires? C'est la politique monétaire qui influerait le plus cette année sur l'économie canadienne et, déjà, le loyer de l'argent baisse, mais les nouveaux taux stimuleront-ils beaucoup les emprunts? Il n'est pas rare en effet que des taux d'intérêt à la baisse produisent un effet contraire à ceux attendus. Les compagnies empruntent quand elles peuvent utiliser les nouveaux fonds d'une manière profitable. Somme toute, les commentaires ci-dessus mentionnés ne prévoient pas de records dans notre économie cette année, d'autant plus que, bien que les approvisionnements monétaires augmentent rapidement, leur taux de croissance devrait se contracter durant la deuxième partie de 1972; d'où la probabilité d'une certaine stabilité durant le dernier semestre de l'année.

•

M. Douglas Colvey, gérant de Dow Jones Canadian News Service, à Montréal, a pris sa retraite en fin d'année 1971. A cette occasion, M. T.R. Lee, vice-président adjoint aux relations publiques au Trust Royal avait convoqué au Mount Stephen Club, les représentants de la presse financière et des services financiers locaux. Chacun lui paya un tribut d'hommage bien mérité, car Doug... n'avait pas son pareil pour dénicher des primeurs en finance.

Woods, Gordon & Cie
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
630 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉBEC
ASSOCIÉS RÉSIDENTS
H. M. CARON G. A. GAGNON
C. LEMIEUX R. J. SHIRLEY
OTTAWA TORONTO HAMILTON KITCHENER LONDON
WINNIPEG EDMONTON CALGARY VANCOUVER
Membres de: l'Association Canadienne des Conseillers en Administration
l'Association des Ingenieurs Conseils en Administration
l'Association de Normalisation et de Recherche M.T.M.

Votre meilleur placement... est assuré par un personnel compétent qui consacre tout son temps à la gestion de portefeuilles personnels et institutionnels. Tous n'ont qu'une préoccupation: augmenter la valeur de vos placements par des conseils judicieux et la gestion du Fonds Bolton, Tremblay.
Pour obtenir plus de renseignements ou un prospectus sur le Fonds Bolton, Tremblay Ltée, écrire ou téléphoner à:
P. A. Bienvenu, 1245 ouest, rue Sherbrooke, bureau 1225, Montréal 109, Québec 849-4591
Nigel Stephens, 44 ouest, rue King, bureau 2519, Toronto 1, Ontario 864-1480
BOLTON, TREMBLAY & COMPANY

Super Congrès
AU LAC BEAUPORT, QUÉBEC
CE QUELQUE CHOSE DE PLUS que vous cherchez pour vos congrès, colloques ou réunions d'affaires, vous le trouverez au Manoir St-Castin. De réputation internationale, Le Manoir, surplombant le Lac Beauport, est classé * ✤✤✤✤+ : cote d'excellence décernée par le ministère du Tourisme et réservée aux établissements offrant la meilleure qualité d'équipement et de services en plus d'un accueil hospitalier et raffiné.
+Une cuisine française (La Vraie!) préparée et servie par un personnel formé à l'européenne.
+Des chambres agréables et confortables avec thermostat individuel, salles de bain et téléviseurs. 5 salles de réunion climatisées, parfaitement équipées pour tout congrès ou banquet et pouvant accueillir 350 personnes.
+Sports d'été et sports d'hiver. Golf de 18 trous. Piscine chauffée. Ski et patinage à la porte du Manoir.
+Loin de la vie trépidante des grandes villes, mais seulement à 15 minutes de la charmante ville historique de Québec.
* ✤✤✤✤+ *symbole officiel du Québec décerné aux hôtels de villégiature de la plus haute catégorie.*
Voilà enfin ce que vous cherchez!
Demandez notre brochure (12 pages en couleur).
MANOIR St-Castin Lac Beauport C.P. 190
Québec, P.Q. (418) 849-4461

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
paie sur les dépôts de 5 ans
7 1/4 %
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
999 OUEST, BOUL. DORCHESTER, MONTRÉAL • 866-9641
10 OUEST, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL • 866-9641
Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.
Ci-inclus mon chèque au montant de $..... (minimum $500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au
Nom de .....
No ..... Rue .....
Ville .....
Signature ..... Date .....
Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà consentis.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	6508	$7¾	7½	7½	— ¼
Abitbi 7½p	125	$51⅞	51	51⅞	+ ⅜
Acklands	9225	$9⅛	8⅞	9⅛	+ ⅜
Acres Ltd	2219	$12¾	12⅝	12¾	
Acres A pr	154	$41⅞	41¾	41⅞	+ ⅜
Acres wt	649	290	290	290	
A.G.F.M	2300	$7	6⅞	7	+ ¼
Agra Ind	2175	$9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Alt Gas	11242	$55	54	55	+ 1
Alta G D p	175	$151	150	151	+ 1
Alcan	16103	$20¼	19⅞	20¼	+ ¼
Alcan pr	885	$26½	26½	26½	— ¼
Algo Cent	350	$9⅛	8¾	8⅞	— ⅛
Algoma St	4585	$14	13⅞	14	+ ⅛
Allarco Dv	200	$5½	5	5½	+ ¼
Alliance B	4050	380	370	375	+ 5
Alumin pr	z60	$18¼	18¼	18¼	
Almin 2p	156	$36½	36½	36½	
Anglo-cn	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Aquitaine	6551	$25⅜	25	25⅛	+ ⅛
Argus	z95	$14	13⅞	14	
Argus 260 p	150	$34	33⅜	34	
Argus B pr	45	$35	35	35	+ ¾
Argus C pr	1830	$9¾	9½	9¾	+ ⅛
Asbestos	6025	$27	26⅝	27	+ ¼
Atco Ind	3360	$9	8⅞	9	
Atl Sugar	6160	$7⅛	7	7⅛	
Atl Sug A	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅜
Atl Sug pr	35	$65	65	65	+ 1
Atl Sug w	600	180	175	180	+20
Auto El	300	$6½	6¼	6¼	
Bahama	1300	18	16	18	
Bank Mtl	9234	$20⅛	19⅜	20⅛	+ ⅛
Bank N S	6424	$34	33⅜	33⅞	+ ⅛
B Cdn Nat	1124	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Bathrst p	300	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
Baton B	750	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Beavr Eng	700	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Beaver L	z95	$20¾	20¾	20¾	
Becker B p	100	$11⅛	11⅛	11⅛	
Belding L	200	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Beldng w	2100	340	325	325	+10
Bell Can	30624	$47⅛	46⅜	46½	
Bell A pr	569	$53	52½	53	
Bell B pr	1590	$54¾	54	54⅛	— ⅛
Bell Knit	300	150	150	150	+75
Black P	1500	$5¾	5¾	5¾	
Block Bros	4000	350	340	345	+ 5
Bombrdier	8435	$9½	9⅛	9¼	— ⅜
Bovis Cor	3000	205	200	205	+ 5
Bow Valy	3255	$30¼	29¾	30	+ ¼
Bowes	175	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅜
BP Can	22164	$14⅜	14¼	14⅜	+ ⅜
Bramalea	797	395	385	395	+10
Bramal w	8600	230	220	225	—10
Brscn	14569	$20⅛	19⅝	20	+ ¼
Brdg Tnk p	65	$34⅜	34⅜	34⅜	+1⅜
Brinco	956	$6	5⅞	6	
BC Forest	450	$23¼	23¼	23⅛	+ ⅛
BC Sugar	970	$20⅜	19¾	20⅜	+ ¾
BC Sugar p	z5	$15½	15½	15½	
BC Phone	76	$67	67	67	
BCPh 6 pr	z11	$85½	85½	85½	
BCPh 4¾ p	z8	$66	64	66	
BCPh 4¾ p	55	$60	60	60	
BCPh 1956	z10	$66	66	66	
BCPh 5¾ p	50	$81	81	81	
BCPh 4.84	450	$18¼	18¼	18¼	
BCPh 6.80	100	$28⅛	27⅞	27⅞	— ⅛
Budd A	18920	$8¾	8¼	8½	+ ⅜
Budd w	15710	350	325	350	+35
Burns Fds	325	$14	13⅞	14	+ ⅛
Burrard	150	$8	8	8	— ⅜
Bushnell	4000	$8¾	8¼	8¾	+ ¾
Cad Dev	3350	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Cad Dev b p	210	$21	21	21	+ ¼
CAE Ind	350	$5½	5⅜	5⅜	
Calgary P	647	$27¾	27¾	27¾	— ¼
Campeau	200	385	385	385	
CD Sugar	225	$35	34⅞	34⅞	
Can Cem L	503	$48½	48⅜	48⅜	— ⅜
C Cem L p	z28	$20¾	20	20¾	
Can Malt	475	$28½	27⅞	28¼	+ ¼
C Packrs	475	$18½	18½	18½	— ½
Can Perm	1944	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
C Safway p	z10	$84	84	84	
CSL pr	500	$5½	5½	5½	+ ⅛
Cdn Brew	7025	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
C Brew Ap	50	$32	32	32	+ ½
C Cablesy	1704	$16¾	16¼	16⅜	+ ½
C Cable w	2850	325	300	325	+20
Cdn Can A	225	$6⅜	6⅜	6⅜	
C Curtis	100	81	81	81	+ 1
Cdn Equty	800	$12	11⅞	12	+ ⅛
CGE	z30	$27	25	27	
CGE pr	225	$27½	27½	27½	+ ¼
C Goldie	200	440	440	440	—20
C Hydro	1450	$14¾	14½	14¾	
C Imp Bank	5512	$27⅛	26¾	27	— ¼
CIL	1100	$15¼	15	15⅛	+ ⅛
C Interurb	z25	200	200	200	
C Intrurb p	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
C Manoir	4060	340	335	335	
C Marconi	2000	300	295	300	
C Ocdental	965	$10½	10¼	10¼	
CP Inve pr	4405	$26½	26¼	26½	+ ½
CP Inve w	7390	385	365	370	—10
CP Ltd	26504	$14⅜	14½	14½	— ⅛
CPL A p	2000	$11⅜	11¼	11⅜	
Cdn Tire A	4470	$37¾	37⅛	37¾	
C Utilties	600	$41	40½	40¾	+ ¾
C Util w	3510	995	960	995	+35
C Vickers	200	$10	10	10	— ½
CWN Gas	2671	$23	22¼	23	+ ½
CWN G 4 pr	z100	$12	12	12	
Canron	450	$20⅜	20⅜	20⅜	
Cap Div	17790	83	80	81	
Cara	1300	$5½	5¼	5⅜	+ ⅛
Carrier JD	400	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Carrier w	800	375	370	370	+20
Cassidy L	800	440	440	440	+ 5
CDRH Ltd	7225	$8⅛	7¾	8⅛	+ ¼
Calanese	1220	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Calanes 1 p	100	$13	13	13	+ 1
Calan 175 p	300	$22⅜	21⅞	21⅞	+ ⅛
Chaf-Gai	100	$18	18	18	
Chrom	200	175	175	175	— 5
Chrysler	565	$29½	29	29	
CHUM	475	$5⅝	5⅜	5⅜	+ ⅜
CHUM B	1185	$9⅛	8¾	9⅛	+ ⅜
Codville A	1700	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛
Columbia	500	330	325	325	— 5
Cmnc	14187	$24⅞	24¼	24⅜	— ¼
C Holiday I	2260	$13	12¾	13	
Compro	300	370	370	370	
Computel	1065	340	340	340	— 5
Comtech	1400	260	255	260	+ 5
Conduits	100	300	300	300	+20
Con Bath	1044	$8⅞	8¾	8⅞	
Con Bath p	1913	$13⅛	12¾	13	
C Bldg	29900	215	205	210	
Con Textle	2725	475	465	470	+10
Con Distrb	600	$24	24	24	+ ⅛
Cons Gas	5265	$20⅞	20¾	20¾	
Con Gas B	125	$88½	88½	88½	+ ½
Con Glass	200	$13½	13½	13½	+ ¼
Control F	6500	245	235	240	
Cooper C	200	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Corby vt	130	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
Corby B	z10	$24	24	24	
Cornat Ind	1200	185	175	185	— 5
Corp Food	200	$7½	7½	7½	
Costain R	950	$8	7⅞	7⅞	
Crain R L	900	$13½	13¼	13½	+ ⅛
Crwn Life	545	$33¾	33½	33½	+ ½
Crwn Trst	600	$19¾	19¾	19¾	
Crush	26878	$20	19⅜	19¾	+ ⅛
Cygnus A	2000	$7	6⅞	7	+ ⅛
Cygnus B	1300	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Dale-R pr	100	$7½	7½	7½	— ¼
Dawson D	1050	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Debhld B p	25	$81	81	81	
Distl Seag	7360	$34	33¾	33⅞	+ ¼
Doman I	500	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Dome Pete	4083	$34½	32¼	32½	—1¼
D Bridge	170	$23½	23½	23½	— ¼
D Citrus	300	$8	8	8	— ¼
D Daires p	z10	$20	20	20	
Dofasco	1735	$25¼	24¾	25¼	+ ¼
Dofasco p	40	$75	75	75	— 1
Dom Glass	1000	$13	12⅞	13	+ ¼
Dom Lime	300	$9	8¾	9	+ ⅛
D Lime w	1600	105	55	81	+13
Dom Store	6460	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Domtar	8058	$13¼	12¾	13	— ¼
Domtar pr	z50	$15	15	15	
D Textie	1535	$23¼	22⅞	22⅞	— ⅜
Douglas L	100	270	270	270	
Dover pr	100	$8	8	8	
DRG Ltd	600	$14⅞	14¾	14¾	
Dupont	1786	$23½	23	23½	+ ¼
Dylex Div	968	$10¼	9½	10¼	+ ¾
Dylex A	12175	$10⅛	9⅝	10	+ ⅜
Estn Can S	270	$14	14	14	+ ½
Eddy Mtch	200	$13½	13½	13½	
E-L Fin	600	$8	8	8	
E-L Fin w	700	280	270	270	
Electro K	2000	$6¼	5⅞	6¼	+ ¼
Electro ltd	1300	$45⅜	44¾	45	+ ⅜
Emp Life	395	$8	8	8	
Erie D A	250	$8	8	8	
Exquisite	400	$5⅜	5¼	5¼	
Falcon	2323	$90	88½	89⅞	+1⅜
Fed Grain	2320	$8⅞	8⅜	8⅞	
Fields S	275	$14½	14½	14½	+ ⅛
Finning T	325	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Fleet Mfg	1100	105	105	105	— 5
Ford USA	z30	$73	73	73	
Ford C	48265	$100	90	99½	+10
F Seasons	970	$16⅞	16½	16⅞	+ ¼
F Season w	220	900	900	900	
FPE Pion	950	$22	21¾	22	+ 1
Gail Mt Irn	100	$7¾	7¾	7¾	
Gaz Metr	4076	$6¾	6½	6¾	
Gaz M 63w	6100	200	190	195	
Gaz M 66w	1100	300	290	290	
Gdn Mang	610	$6½	6¼	6¼	— ¼
Gen Baker	200	360	360	360	+10
Gen Distrb	1725	$20¼	19¾	19¾	— ½
GMC	403	$84	83¾	83⅞	+ ⅛
Genstar L	3975	$14⅜	14⅛	14⅛	
Gnstar L w	640	495	490	490	—15
Gesco Dis	700	460	450	450	—10
Glendale	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅜
Glengair	250	180	180	180	
Gleng B p	565	345	340	345	
Gleng A w	1500	80	80	80	— 5
Goodyer	550	$170	169	169	— 1
Graft G	z70	$23⅜	23	23⅜	
Greb Ind	200	$6	6	6	
GL Paper	2060	$18¼	18	18	
GL Pap w	z50	265	265	265	
GL Power	1375	$20¼	20⅛	20⅛	— ⅛
GN Capital	500	$9¼	9⅛	9⅛	— ⅛
GNGas A p	300	$19	19	19	
Gt W Life	2000	$47	46¼	46¼	+ ¼
Gt West S	3100	$6	6	6	
Greyhnd C	1925	215	200	215	+15
Greyhnd	855	$17¼	17⅛	17¼	— ¼
GSW Cl A	100	$10¼	10¼	10¼	
Guar Trst	1369	$14¾	14⅜	14¾	— ⅛
Gulf Can	4585	$28¼	27⅞	27⅞	— ¼
Halifax D	100	185	185	185	—15
H Group	9000	$8½	8	8½	+ ½
Ham Tr	1100	$12	11¾	11¾	+ ⅛
Ham Tr pr	200	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Hand Chm	300	$5¼	5¼	5¼	— ¾
Hnd C A pr	500	$5½	5¼	5½	— ½
Hardee	3690	135	125	135	+ 5
Hard Carp	325	$16	16	16	+ ½
Hard Crp A	400	$16	15¾	15¾	
Harlequin	300	420	415	420	
Harveys F	6915	105	100	105	
Hawker S	2355	290	275	285	+10
Hays Dna	400	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅜
Hedway C	4700	350	350	350	— 5
Home A	727	$35¼	35	35	— ¼
Horne Pit	100	280	280	280	
H Bramor	z50	430	430	430	
H Bay Co	3221	$19⅞	19½	19⅞	+ ⅜
HB Oil Gas	6540	$45	44½	44½	— ½
HB Oil G pr	1150	$56⅜	56½	56½	— ½
Huron Erl	1285	$28¼	28	28	+ ¼
Husky Oil	8275	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ⅜
Husky D w	z158	675	630	675	
Husky E w	1020	690	665	675	+15
IAC	3009	$21⅞	21½	21⅞	+ ¼
IAC w	1000	970	950	970	+20
Imasco	8000	$21	20¾	21	+ ¼
Imp Gen	100	420	420	420	
Imp Gen w	1050	115	100	100	—20
Imp Life	z5	$138	138	138	
Imp O	17539	$33½	33⅛	33⅛	— ¼
Inc Dis w	500	79	79	79	
Indal Can	z70	$10	10	10	
Indusmin	200	$11	11	11	— ½
Inland Gas	630	$13⅜	13½	13½	
Inter-City	1950	$7	7	7	
Inter C A p	300	$16½	16½	16½	
Inter C B w	975	315	310	315	+15
Int City M	z50	$5¾	5¾	5¾	
Intrmetco	350	270	270	270	
IBM	498	$352	348	348	— 2
I Nickel	15475	$33⅜	33⅛	33⅜	+ ⅛
Int Pipe w	945	$15⅛	15	15	— ¼
Ip SP	43730	$9	8¾	9	+ ⅛
Intpr Sti pr	1000	$26½	26½	26½	+ ½
Inv Group	1200	$8½	8½	8½	+ ⅛
Inv Grp A	2550	$8¾	8½	8⅝	— ⅛
Inv Grp 5 p	z50	$21⅞	21⅞	21⅞	
Irwin Toy	350	$18¼	18	18	— ¼
Island Tel	510	$11½	11⅜	11½	
ITL Ind	525	430	420	420	— 5
ITL Ind pr	150	$11⅞	11⅞	11⅞	
Ivaco I	10800	$14¾	14½	14¾	+ ⅛
IWC Ind	2100	200	195	200	+ 5
Kaiser Re	2000	440	430	440	
Kaps Tran	3660	$8⅞	8⅜	8¾	— ⅛
Keeprite P	1170	$12½	12⅜	12⅜	
Kelsey H	z20	$7¼	7¼	7¼	
Kenting	320	$12	11⅞	12	+ ⅛
Koffler	2480	$16½	16	16	
Koffler A p	3300	$9¼	9	9⅛	
Koffler w	1450	750	745	745	— 5
Labatt	2110	$24	23¾	23¾	— ¼
Labatt pr	935	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Laidlaw M	200	$17	17	17	
Lailaw A p	450	$17⅜	17⅜	17⅜	
LO Cem	11650	370	355	370	+10
Laura Sec	100	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Lau Fin	4345	$12	11⅞	12	
Lau F 1.25	z50	$17	17	17	
Lau F 2.00	137	$26⅞	26½	26½	— ¼
Leigh Inst	2625	$7	6⅝	7	+ ⅛
Leons Frn	200	$7¼	7¼	7¼	+ ½
Levy	z25	$13¼	13¼	13¼	
Life Inves	100	$8½	8½	8½	
Life Inv w	400	115	115	115	—10
Lincoln Tr	125	$15	15	15	
Livingsto	200	$8½	8½	8½	— ¼
Living w	246	510	510	510	
Lob Co A	4090	$6⅜	6¼	6⅜	
Lob Co B	2150	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Lob Co pr	150	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅛
Lob G A pr	429	$21	20¾	21	
Lob G B pr	100	$22	22	22	
Loeb M	1125	385	380	385	
Maclarn A	600	$17¾	17½	17½	
Mclan H A	7391	$9	8⅜	8⅜	— ⅜
MH Cable	5910	$10	9⅝	9⅞	
MB Ltd	2050	$25⅜	25¼	25⅜	
Magna El	4300	$5¾	5¼	5¼	— ⅛
Magnason	900	$9¾	9¾	9¾	
Magnetcs	2350	97	90	97	+ 7
M Lf Gard	75	$31½	31	31½	
M Lf Mills	1030	$16⅜	16¼	16⅜	
Maritime	522	$24½	24	24½	— ⅛
Markboro	750	$6⅞	6⅞	6⅞	
Markbro w	4600	115	105	110	
Mass-Fer	7545	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
McLaghin	100	$14½	14⅛	14½	+ ¼
McLagn w	100	665	665	665	— 5
MEPC w	2400	290	270	290	+15
Melchers	100	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Met Stores	1000	$18	18	18	
Met Trust	1600	$20	19⅞	20	+ ½
Mex LP	z50	$6¼	6¼	6¼	
Mex LP pr	z30	$11	11	11	
MGFM	900	290	275	290	+15
Microsyst	1232	$6	5¾	6	
Micrsys w	1750	200	200	200	
Milt Brick	1000	475	475	475	
Mindustrl	550	$8¾	8½	8¾	+ ¼
MLW Wor	400	$13	13	13	
Mols A	14299	$21⅞	21¼	21¼	— ¼
Molson B	350	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
Monenco	400	$7	6⅞	6⅞	
Mnt Trst	1000	$19	18⅞	19	+ ⅛
Moore	5522	$43	41½	41⅞	+ ⅜
Morse A	200	$15	15	15	
Morse B pr	100	$33½	33½	33½	+ ½
Murphy	630	$14	13¾	14	+ ¼
Mrphy pr	350	$36	35	36	+ ¼
Murrit P	4800	350	325	350	+20
Murrit P w	8050	36	25	36	+11
Nabrs Dig	1350	$12	11½	12	+ ½
NaChrs I	8180	$9⅜	8¾	9¼	+ ½
Nat Drug	700	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Nat Drug p	z25	$9	9	9	
N Hees Ent	z103	325	325	325	
Nat Hees	z181	390	375	390	
Nat Sea	200	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Nat Trust	50	$34	34	34	
Neonex	4075	435	425	425	—15
NB Tel	455	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
N Provid D	1400	42	41	41	— 3
Nfld LP	1450	$13¾	13½	13½	+ ⅛
Noranda	5971	$35⅞	35⅜	35¾	
Nor Ctl G	5018	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
Nor Ctl B p	2630	$31	30½	30⅝	— ⅜
Nor Ctl w	425	700	695	700	—10
NS L P	223	$13	13	13	
NSI Mark	1500	490	485	485	
NuWest D	550	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Ocdenti Pt	495	$13⅛	12⅞	12⅞	— ⅛
Oil Patch	1000	210	210	210	
Okanagan	2345	$7⅜	7	7⅛	+ ¼
Ontario Tr	300	$7⅛	7	7	
Orlando R	175	$5¼	5¼	5¼	— ¼
OSF Ind	1400	$5⅛	5	5	— ⅛
Osh A	33905	$14⅜	13⅛	13⅞	+ ½
Osha w	11550	200	180	195	+10
Overlnd 2 p	100	425	425	425	+ 5
Pac Pete	5840	$31¾	31	31½	+ ½
PanCan I	300	250	250	250	
Paragon	200	360	355	355	
Peel Elder	1123	$15	14⅞	15	+ ¼
Pembin A	600	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Pembin B	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅜
Penningtn	600	$12⅜	12¼	12⅜	+ ¼
PC Jewl	300	$13⅞	13	13	+1⅜
PC J A	28780	$11⅜	10¼	11⅛	+ ⅜
P Dept S	800	$11½	11½	11½	+ ½
Petrofina	516	$22½	22½	22½	+ ¼
Phillips Cb	200	$10⅜	10⅜	10⅜	
Pitts Eng	600	$14⅞	14¾	14⅞	+ ¼
Provigo	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Pow Corp	7412	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
Pow Crp pr	100	$30	30	30	
Pow C 5 pr	900	$9½	9	9⅛	— ⅛
Pre Cable	7575	$13⅞	13⅜	13¾	
Price Com	160	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Prov B Can	700	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅜
Quinte A	805	190	185	190	—10
Rank Org	4690	$23	22¼	22⅞	+1⅛
Readers D	850	$9½	9¼	9¼	
Realty C	1600	450	425	450	+10
Realty C w	3000	145	135	145	+10
Reed Oslr	8113	$9⅛	9	9⅛	
Reichhold	200	$11	10¾	10¾	— ¼
Reitman	z75	$20⅝	20⅜	20⅜	
Reitman A	400	$20¼	20¼	20¼	
Revelstk	135	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Rileys D	100	225	225	225	+ 5
Ripley Int	2250	350	330	350	
R Little	2930	$54	50	53	+3½
R Little A	575	$53	50	53	+4¾
Ronald Fd	100	$14½	14½	14½	
Rothman	1300	$18	17¾	18	+ ¼
Rothmn w	6285	510	485	495	+20
Rothm A p	25	$86	86	86	+ ½
Rothm 2p	2341	$21¼	21	21¼	+ ¼
Royal Bnk	8945	$30¼	29¾	29¾	— ½
Royal Trst	932	$39½	39	39¼	— ⅜
Russel H	175	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅜
St Maurice	2800	74	72	72	+ 1
Sandwell	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ½
Sayvette	1000	490	480	490	+10
Schneid	z60	$11	11	11	
Scintrex	1200	290	285	290	
Scot York	825	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Scot Paper	200	$21	21	21	
Scotts	1290	$17	17	17	+ ¼
Seaway pr	200	$5⅞	5⅞	5⅞	
Seco Cem	1700	$10¾	10¾	10¾	
Secur Cap	1800	375	370	370	— 5
Shaw Pipe	1460	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Shell Inv p	750	$38	37⅜	38	+ ⅜
Shell Inv w	1140	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Shell Can	3119	$38	37¾	37⅞	
Shully's	z50	465	465	465	
Sifton Pro	400	465	455	455	—15
Silverwd A	1715	$16¾	16½	16½	
Silverwd B	400	$16⅜	16¼	16¼	+ ⅜
Simpsons	3372	$25	24¾	25	
Simpson S	810	$30½	30	30⅜	+ ⅛
Sklar M	20700	350	340	350	— 5
Sklar W	1964	180	165	180	—10
Skyline H	565	$10⅜	10⅜	10⅜	
Slater Stl	1000	$10¼	10⅛	10⅛	
Slater B pr	300	$13½	13½	13½	— ¼
Slater 6 pr	125	$15	15	15	— ¾
Slate W	10300	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Southam	6300	$19	19	19	
St Brodcst	2000	$14½	14¼	14½	+ ¼
St Paving	425	$11¾	11⅜	11⅜	— ¼
Steel Can	4550	$27	26⅞	26⅞	— ⅛
Steinbg A	1435	$24	24	24	— ¼
Steintron	300	335	330	335	+10
Ster Trust	300	$9	9	9	
Stuart Oil	1000	$10	9½	10	+ ¾
Tamblyn	325	$20	20	20	— 1
Teledyne	500	495	495	495	— 5
Texaco	2467	$38	37½	37½	— ⅛
Texas Gu S	7970	$17⅜	17⅜	17½	+ ¼
Thom Nes	4750	$31½	30⅜	31½	+ ½
Toromont	800	160	155	155	
Tor Dm Bk	591	$31¾	31½	31¾	+ ¼
Tor Star B	600	$42¾	42⅜	42¾	
Towmart	z19	44	44	44	
Traders A	1976	$17¼	17¼	17¼	
Trader B p	390	$27½	27½	27⅜	+ ¼
Trader 65 w	7900	280	265	265	—10
Trader 66 w	2240	595	590	595	+10
Trader 69 w	550	600	600	600	
Trnsair w	1025	95	95	95	
Tr C Pl	14554	$39¼	38¾	39	+ ¼
Tr Can Pl p	440	$42	41	42	+ ⅜
Tr Can A pr	945	$72½	72	72⅜	+ ⅜
Tr Can P w	2370	$12½	12¼	12½	+ ½
Trans Mt	1138	$22¾	22½	22½	
Trimac	835	$7¾	7½	7½	— ⅛
Trizec Crp	z240	$17⅜	16⅞	16⅞	
Trizec w	4700	58	55	57	— 2
Tru-Wall	200	330	330	330	—10
Uap Inc	350	$18	18	18	+ 1
UNAS Inv	225	$17	17	17	— ½

Au Québec seulement, $108.3 millions ont été dépensés...

Le ski au Canada, une industrie de $287 millions

OTTAWA (PC) Un rapport préparé pour l'Association canadienne du ski révèle que les skieurs canadiens ont dépensé, au cours de la dernière saison, $287 millions.

Ce rapport, préparé par la firme de consultants en administration P.S. Ross and Partners, de Montréal, précise qu'il y a eu la saison dernière, 900,000 skieurs réguliers sur les pentes et que 270,000 personnes additionnelles ont visité les centres de ski.

Au rythme actuel d'augmentation, 12 pour cent par année, le nombre des visites de skieurs aux centres de ski aura doublé en 1977, dit le rapport.

Le rapport, d'autre part, brosse le tableau suivant du skieur canadien moyen:

"Il est âgé de 26.5 ans et il gagne un salaire bien plus élevé que les familles à revenu moyen. Environ les deux tiers sont mâles, 45 pour cent ont une formation universitaire et 40 pour cent sont mariés."

Hommes et femmes

Le rapport signale que la proportion des skieuses qui abandonnent le ski est beaucoup plus élevée que chez les skieurs. Mais non chez les adeptes du ski de 20 ans ou moins, selon le rapport, où cette proportion est égale entre les deux.

"A l'âge de 30 ans, environ un skieur sur quatre est une femme et, à l'âge de 40 ans, ce chiffre passe de un pour huit."

C'est le Québec qui a gagné le plus du commerce du ski la saison dernière. Ses centres de ski ont recueilli $108,346,000.

L'Ontario est venue en seconde place avec $50 millions; la Colombie-Britannique, 3ème avec $8 millions et l'Alberta, 4ème avec $6,240,000.

Le rapport signale encore que l'industrie du ski a procuré des emplois à 16,000 personnes dans les centres de ski en plus d'assurer divers autres bénéfices économiques d'ordre secondaire.

Il dit aussi que les skieurs ont payé $23,618,000 en impôts fédéraux et provinciaux et en d'autres taxes.

LE CENTRE IMMACULÉE-CONCEPTION organise un voyage à Munich, à l'occasion des Jeux Olympiques en août prochain. Robert Binette (à g.) et le père Marcel de la Sablonnière, organisateurs du voyage, étudient ici la brochure explicative relatant les grandes lignes de ce voyage. (Photo Le Devoir par Donati)

Daume défend l'intégrité des skieurs ouest-allemands

MUNICH (AFP) – Willi Daume, président du Comité national olympique ouest-allemand et du comité d'organisation des Jeux d'été, à Munich, défendra l'intégrité des Jeux d'hiver de Sapporo où la sélection alpine de la RFA sera engagée.

M. Daume a fourni ces précisions hier soir, à l'issue d'une réunion de la commission d'amateurisme du Comité olympique de la RFA, qui a lavé de tout soupçon les meilleurs alpins du pays à propos d'une affaire de publicité pour une marque de jus d'orange.

"Je ferai tout pour que les Japonais ne voient pas leurs jeux démolis", a déclaré M. Daume, qui a ajouté: "Toutefois, il faut faire preuve de justice à l'égard de M. Brundage. L'article 26 du règlement du CIO sur l'amateurisme n'est pas bon, mais il a valeur juridique".

"J'estime que le problème des amateurs dans le sport de compétition ne doit pas être limité au ski alpin", a poursuivi le président du comité ouest-allemand après avoir souligné que les épreuves alpines font partie du programme olympique de Sapporo mais que la situation présente dans le ski (alpin) "n'est pas idéale". Il a également rappelé que le CIO était convenu, lors de sa session de Luxembourg, en septembre 1971, d'amender ultérieurement l'article 26 après les Jeux de Sapporo et de Munich, en fonction de l'expérience acquise.

En ce qui concerne la réclame de jus d'orange qui a paru dans plusieurs illustrés ouest-allemands avec la photographie de la plupart des internationaux alpins de la RFA accompagnée de leurs noms, juste au moment où M. Brundage reprenait ses accusations contre le ski, M. Daume a assuré que l'enquête avait révélé que cette publicité "personnalisée" avait eu lieu à l'insu des intéressés et de leur directeur sportif, Heinz Krecek. Celui-ci est donc "blanchi" et accompagnera les alpins ouest-allemands à Sapporo.

M. Daume a en outre signalé que le comité national ouest-allemand avait vérifié que les skieurs n'avaient retiré aucun profit personnel de la réclame précitée.

Il a aussi constaté que le contrat passé avec la firme avait été négocié par la seule Fédération ouest-allemande de ski, conformément à l'article 26 du CIO qui habilite les organisations nationales à ce genre d'opération. De plus, a terminé le président du comité allemand, le contrat correspond à un "modèle" soumis à la Fédération internationale de ski (FIS) "qui l'a non seulement approuvé, mais l'a qualifié d'exemplaire".

Il voulait devenir un jockey...

Robert Samson, un conducteur jeune, dynamique et bourré de talent

ROBERT SAMSON: "A l'âge de 16 ans, je travaillais comme mécanicien dans une salle de quille lorsqu'un jour, le gérant de cette salle me lança: 'Samson, tu perds ton temps ici. Comme tu ne pèses que 84 livres, rends-toi donc à la piste Blue Bonnets et demande pour faire un jockey. Là tu vas faire de l'argent'."

Et c'est de cette façon fort imprévue que commença la carrière de Robert Samson, jeune conducteur âgé maintenant de 22 ans et qui vient de commencer sa 3ème saison à Blue Bonnets aux courses sous harnais. "Oui, aux courses sous harnais, de commenter Samson, car j'ai dû faire un choix entre les trotteurs et les pur-sang".

Dans le sulky, le jeune Verdunois à l'allure plutôt estudiantine se tire fort bien d'affaires. Même s'il est gaucher, Samson demeure un conducteur adroit. A ses trois premiers départs cette année, il y est allé de deux victoires avec Wana Steam et Mighty Leo en plus de terminer en 2ème place avec Consul Richelieu. Expliquant ce bon début de saison, il s'en remet immédiatement à son palefrenier et à son entraîneur qui, dit-il, "sont des travailleurs infatigables qui aiment vraiment leur métier. C'est grâce à eux si mes coursiers sont en bonne condition et s'ils gagnent régulièrement. J'espère d'ailleurs connaître une très bonne année, la meilleure depuis mes débuts dans ce monde des courses sous harnais:".

Selon Samson, Marcel Lefebvre est le conducteur et entraîneur qui l'a vraiment lancé dans le métier. "Il m'a donné de précieux conseils de base et je lui dois beaucoup de reconnaissance. Hervé Filion m'a également enseigné quelques bons trucs du métier, ajoute-t-il, et Benoît Côté m'a également prodigué quelques bons conseils".

Ambitieux, Robert Samson l'est comme tout jeune homme qui débute dans une telle carrière. "Je rêve d'avoir une grosse écurie, dit-il, avec des chevaux de classe et étant ma propriété." Actuellement, l'écurie de ce jeune conducteur se compose d'une dizaine de chevaux parmi lesquels on trouve son favori, Circle Amy, la vedette de son écurie.

Parmi ses autres ambitions, Samson aimerait bien sûr réaliser un mille en moins de deux minutes. "Ce n'est pas chose facile, avoue-t-il, mais avec le temps, je le réussirai certainement."

"Après tout, conclu-t-il avec sa bonhomie coutumière, pour un 'flot' de Verdun qui a commencé dans une salle de quilles, ce n'est tout de même pas si mal, n'est-ce-pas?"

CIRCLE AMY, la vedette de l'écurie du jeune Robert Samson, reçoit une attention toute particulière de son propriétaire.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Avis est donné que la compagnie LES PLACEMENTS AGER INC. demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 janvier 1972

N. Gervais,
secrétaire

AVIS

Avis est donné que par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 157ID du Code Civil de la Province de Québec, que toutes les créances qui ont été vendues, cédées et transportées par PROMOTION SERVICE CO. à CONTINENTAL FACTORS CORPORATION dans l'acte enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2220048 ont été revendues, retrocédées et retransportées par CONTINENTAL FACTORS CORPORATION audit PROMOTION SERVICE CO. par contrat de retrocession daté le 11 janvier, 1972 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 12 janvier, 1972 sous le numéro 2322287.

le 13 janvier, 1972.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code Civil, qu'un acte de cession et transfert, à titre de garantie de toutes les créances et comptes des livres actuels et futurs de: "LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PLAZA LTEE", corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Ville de Laval, en faveur de A.B.R. FACTORS INC., en date du vingt-trois décembre mil neuf cent soixante-onze (1971), a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal le six janvier mil neuf cent soixante-douze (1972) sous le numéro 2322473 et au bureau de la division d'enregistrement de Laval le trente décembre mil neuf cent soixante-onze (1971) sous le numéro 305209.

Donné ce quatorze janvier mil neuf cent soixante-douze (1972).

A.B.R. FACTORS INC.

Prenez avis que le contrat en date du 7 janvier 1972 par lequel TECNOMA CANADA LTEE a cédé et transporté à la SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTEE toutes ses dettes de livres, créances, demandes et réclamations actuelles et à venir, à titre de garantie a été enregistré au bureau d'enregistrement de la Division d'Enregistrement de Bedford (Comté de Missisquoi), le 12 janvier 1972, sous le numéro 131926. SOCIETE FINANCIERE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTEE,

---

AVIS

AVIS est par les présentes donné que BONNAIRE MORTGAGE CORPORATION, une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir l'abandon de sa Charte selon les dispositions de la Loi des Compagnies.

MONTREAL, 13 janvier 1972

David Holt
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 375 550

ANTONIO BONGIOVANNI

demandeur

-vs-

YVON BILODEAU

défendeur

ORDRE

Par ordre de cette Cour, le défendeur est requis de comparaître au Palais de Justice de Montréal dans les trente (30) jours suivant la date de cette publication, une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au bureau de cette Cour à son intention.

MONTREAL, 13 janvier 1972

(signé) Leon Jedelkin
Procureur du demandeur

APPEL D'OFFRES
MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 0200-71 – Terrassement, gravelage et revêtement bitumineux d'un tronçon de l'Autoroute no 640 et situé entre l'Autoroute no 40 et no 25, dans la paroisse de Saint-Charles de Lachenaie, comté de L'Assomption. Longueur de 5.94 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $100.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: $340,-000.00 ou chèque certifié: $170,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 8 février, 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.,

APPEL D'OFFRES
MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 525-2102-1 – Terrassement et gravelage sur une section de la route no 28 (108), dans le canton Eaton et la ville de Cookshire, comté de Compton. Longueur de 2.42 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec.

Un versement de $25.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: Cautionnement de soumission: $28,-000.00 ou chèque certifié: $14,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 8 février, 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet 525-2103-1 – Terrassement et gravelage sur une section de la route no 28 (108), dans le canton de Bury, comté de Compton. Longueur de 0.99 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Dépôt de soumission exigé: cautionnement de soumission: $10,-000.00 ou chèque certifié: $5,000.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 1er février, 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.,

Avis est donné que la compagnie LES PLACEMENTS VALOIS INC. demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 janvier 1972

N. Gervais
secrétaire

Avis est donné que la compagnie LES PLACEMENTS JURIS INC. demandera au ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 janvier 1972

Y. Ducharme
secrétaire

Avis est par les présentes donné que toutes les créances présentes et futures qui restent non-payées et que Paeumatic & Hydraulic Co. Ltd. a vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce par contrat enregistré le 24 février 1964 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1729874 furent vendues par la Banque Canadienne Impériale de Commerce à Pneumatic & Hydraulic Co. Ltd. par contrat signé le 21 décembre 1971 et enregistré le 4 janvier 1972 au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2321911.

Montréal, Qué, le 11 janvier 1972

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

par S.S Williams

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DISTRICT DE MONTREAL
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. et portant la mention:

"SOUMISSION POUR ALARMES AUX PORTES OFFICE NATIONAL DU FILM, ST-LAURENT, P.Q.

seront reçues jusqu'à quinze (15.00) heures (heure de Montréal), le 1er février 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante: 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. (283-6553).

Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. B. Norwood,
Directeur des
services Administratifs.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DISTRICT DE MONTREAL
APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q., et portant la mention:

"SOUMISSION POUR LAVAL, P.Q. – C.F.F. – MODIFICATIONS AUX BATIMENTS 1-4-12 et 13".

seront reçues jusqu'à quinze (15.00) heures (heure de Montréal), le 2 février 1972.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante: 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. (283-6553), et l'on peut les consulter à l'Association des Constructeurs, 4970 Place de la Savane, Montréal 308, P.Q.

Les Entrepreneurs devront prendre note que la visite des lieux est fixée au mercredi 26 janvier 1972 à 10:00 AM, conformément à l'article 1A-30 des exigences générales du devis. Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D. B. Norwood,
Directeur des
Services Administratifs.

AVIS

Avis est donné que par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 157ID du Code Civil de la Province de Québec que toutes les créances qui ont été vendues, cédées et transportées par JOSEPHINE HOSIERY MILLS INC. à CONTINENTAL FACTORS CORPORATION dans l'acte enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 2114440, ont été revendues, retrocédées et retransportées par CONTINENTAL FACTORS CORPORATION audit JOSEPHINE HOSEIRY MILLS INC. par contrat de retrocession daté le 11 janvier, 1972 et enregistré audit Bureau d'Enregistrement le 12 janvier, 1972 sous le numéro 2322286.

le 13 janvier, 1972

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par les soussignés, Gérald Raymond, Maire, et Jacqueline Giguère, Greffier, qu'à une assemblée spéciale tenue le 21 décembre 1971 suivant les dispositions de la Charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1307 intitulé: –

"REGLEMENT AMENDANT LE REGLEMENT 901 ET SES AMENDEMENTS, RE: ZONE 39-c."

et que ledit règlement a été approuvé à l'unanimité le 4 janvier 1972 par les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne, qui sont inscrites comme propriétaires sur le rôle d'évaluation en vigueur à l'égard d'un immeuble compris dans le territoire visé par ledit règlement et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE à LaSalle,
ce 12ème jour de janvier 1972.
GERALD RAYMOND
MAIRE
JACQUELINE GIGUERE
GREFFIER

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AMR-72-10016
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 1er février 1972

Divers endroits de
la Province de Québec

FOURNITURE DE CAMIONS LEGERS, TYPE PICK-UP, PBV-5000 ET 7500 LBS.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO – QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE – NEUF MILLE DOLLARS ($39,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE – W.E. JOHNSON

Montréal, le 5 janvier 1972.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat validé le 4e jour de janvier, 1972, par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à S.F.C.I. LTEE. ont été vendues, assignées, et transférées à Circle Sales & Import Ltd., a été enregistré le 5e jour de janvier, 1972, au Bureau du Régistraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le no. 2322094.

MONTREAL, le 14 janvier 1972

GLISERMAN ACKMAN CUTLER &
BOIDMAN, Avocats

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

DANS L'AFFAIRE DE:
LES CONVENTIONS MATRIMONIALES
ENTRE:

JONAH (connu comme JOE) GOLDSTEIN, Exécutif, de la Cité de Côte St-Luc, y demeurant au numéro 5722 avenue Smart, et son épouse Dame LEAH SPIEGAL (connue comme SPIGAL), Ménagère, du même lieu; les dits JONAH (JOE) GOLDSTEIN et Dame LEAH SPIEGAL

REQUERANTS

Prenez avis que les réquérants présenteront devant la Cour Supérieure siégant en pratique pour et dans le District de Montréal, à 10 heures de l'avant-midi, le 1er mars, 1972 ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Contrat de Mariage entre les requérants, passé le 17 décembre, 1971, devant Me Solomon Katz, notaire, afin de modifier le contrat de mariage.

Montréal, le 12 janvier, 1972.

Me Solomon Katz, Notaire, 901 rue Bleury, Suite 346, Montréal 128, Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10021
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 février 1972

Poste Grantham
(Comté de Drummond)

FOURNITURE DE SECTIONNEURS (9) - 115 KV ET (46) - 25KV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO – QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE – W.E. JOHNSON

Montréal, le 10 janvier 1972

"AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 16 décembre, 1971 par lequel Franc-Metal Ear'g et/ou François Tremblay a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré aux bureaux de la Division d'Enregistrement de Chambly, le 6ième jour de janvier, 1972 sous le No. 354629.

Banque de Montréal, le 10 janvier, 1972".

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO 18-000047-72

Les Conventions Matrimoniales entre LAZARUS L. TINKOFF et DAME VEDA AVERSON,

-et-

Ledit LAZARUS L. TINKOFF, Avocat, de Westmount, district de Montréal, dans la Province de Québec, y résidant et domicilié à 250 avenue Clarke, app. 716,

Requérant

PRENEZ AVIS que le Requérant présentera devant cette Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal, à 10:00 heures de l'avant-midi, le 24 février 1972, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, une Requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimoniale entre le Requérant et son conjoint VEDA AVERSON, passé le 25 mars 1971 devant Me Norman Malus, Notaire, changeant leur régime matrimonial et leur contrat de mariage passé devant Me H.A. Mettarlin, Notaire, le 21 juillet 1931, afin d'établir un régime de communauté de biens au lieu d'un régime de séparation de biens.

MONTREAL, le 30 décembre 1971.

TINKOFF, SEAL,
SHAPOSNICK & MOSCOWITZ,
2015 rue Drummond, Suite 1010,
Montréal 107, Québec.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-72-10008
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 février 1972

Poste Sherbrooke
(Comté de Sherbrooke)

FOURNITURE DE SECTIONNEURS (2) - 230 kV, (1) 115 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO – QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS ($9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hzdro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE – W.E. JOHNSON

Montréal, le 10 janvier 1972

APPEL D'OFFRES
MINISTERE DE LA VOIRIE

Projet 329-27-01-2 – Amélioration du passage à niveau à l'intersection du chemin du 2ème Rang et du point milliaire 36. 11 C.N.R., subdivision Latuque, dans la paroisse de Saint-Joseph de Deschambault, comté de Portneuf. Longueur de 0.623 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Charlevoix, Montmorency et Portneuf.

Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: $5,-600.00 ou chèque certifié: $2,800.00.

Clôture des soumissions à 15 heures (h.n.e.), le 8 février 1972.

Pour ce projet, les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Le Sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

SERVICE GENERAL DES ACHATS
APPELS D'OFFRES

Pour obtenir la documentation nécessaire à la présentation de soumission pour les projets ci-après décrits, écrivez ou téléphonez au:

Gouvernement du Québec,
Ministère Industrie et Commerce,
Service général des Achats,
Bureau des appels d'offres,
Québec,
Tél.: 643-5438

IMPORTANT: Identifiez toujours le projet qui vous intéresse par son numéro de code et sa description, que ce soit par écrit ou au téléphone.

Projet – Description – Livraison

6268 – Impressions: 600,000 cartes routières du Québec 1972, 5 couleurs – 28½ x 42" Montréal et Québec.

Clôture des soumissions: 28 janvier 1972, 3:00 P.M.

6266 – Demande de 3 "Prototypes": table, chaise et fauteuil, en vue d'une pré-qualification des fournisseurs pour l'ameublement des Complexes "G" et "H". Copies des instructions sont disponibles au S.G.D.A. – Québec.

Seuls seront admis à soumissionner, ceux qui auront présenté un ou des "Prototype", acceptés.

Clôture des soumissions: 11 février 1972 – 3.00 P.M.

LE DIRECTEUR GENERAL
PAUL BRISSETTE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO. 1106" concernant

CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE JONCTION ENTRE LES CHEMINS PHILLIPS ET HEWITT, MUNICIPALITÉ DE WAINFLEET, VOIE MARITIME, AMÉNAGEMENT DE WELLAND, NOUVEAU TRACÉ - ENTRE PORT ROBINSON ET RAMEY'S BEND

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9 ou au 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'Est, le mardi 1 février 1972.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9, Québec, ou au secrétaire, Place de Ville, 330, rue Sparks, Ottawa, Ontario, K1R 7R9 ou au directeur de la construction, 508, avenue Glendale, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars ($100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L.E. Béland.
ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, 18 janvier 1972.

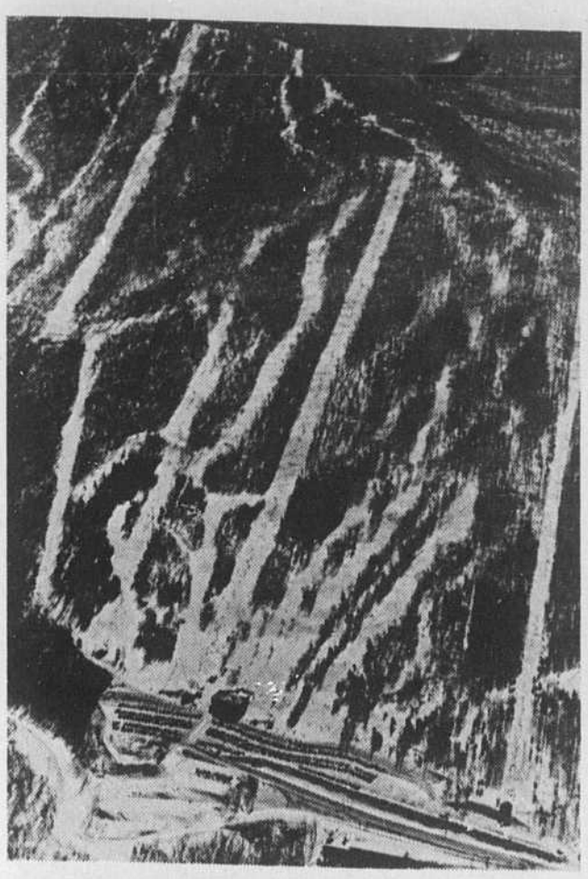

LE MONT SUTTON, l'un des centres du groupe Ski dans l'Est, est tout aussi achalandé la nuit que le jour, alors que Réal Boulanger y dirige ses préposés à l'entretien.

On y travaille jour et nuit...

L'entretien des pistes de ski en assure le succès

"SKI DANS L'EST" travaille même la nuit. Et pas nécessairement dans les bars. Réal Boulanger, gérant de station, avoue: "L'entretien des pistes devient de plus en plus important chaque année. La compétition est très forte dans le marché du ski, et les skieurs deviennent de plus en plus difficile à satisfaire."

Boulanger gère le mont Sutton, l'un des six centres de SKI DANS L'EST, région de ski du Québec et du nord du Vermont. Depuis 10 ans que la région existe, les skieurs s'attendent à des conditions impeccables. Les gérants, Boulanger entre autres, ne les déçoivent pas.

"Chaque année, l'équipement utilisé se perfectionne. On ne peut plus entretenir une pente avec des moyens de fortune, ou compter sur le hasard pour le faire. Il faut savoir très exactement comment s'y prendre", explique-t-il.

Les six centres de SKI DANS L'EST totalisent plus de 100 milles de pistes, et plus d'un demi-million de dollars d'équipement en assure la maintenance.

A Sutton, Boulanger dispose de sept véhicules à neige et tracteurs, alors qu'à Jay Peak, au Vermont, le plus gros centre du groupe, il y en a 12. Le mont Echo et le mont Orford possèdent chacun des véhicules de $15,000 pour damer les pistes parmi leur équipement. D'autre part, Bromont et Owl's Head ont également un large inventaire de machinerie.

"A cause du nombre sans cesse croissant de skieurs, nous devons entretenir les pistes en tout temps", dit Bob Richardson, d'Owl's Head.

A Orford, des équipes travaillent jour et nuit, sept jours par semaine.

On fait la relève

"Le groupe de nuit débute vers les 11 heures du soir pour être remplacé par l'équipe de jour vers les sept heures du matin", informe le président de la station, Georges Côté.

Non seulement un bon entretien des pistes attire-t-il plus de skieurs tous les jours, mais aussure de meilleures conditions en cas de température inclémente.

André Pagé du mont Echo, déclare: "Une semaine de pluie ne causera pas trop de dommages. De plus, très souvent, la saison s'en trouvera prolongée."

L'équipement utilisé par les stations de SKI DANS L'EST comprend des machines importées Prinoth et Thiokol, aussi bien que des tracteurs Bombardier, produits au Québec.

Pour une neige lourde et mouillée, on se sert de rouleaux d'acier, de rouleaux recouverts de canevas pour la neige poudreuse, de rouleaux d'acier équipés de dents pour briser les croûtes de neige granuleuse au printemps, et enfin de herses à chaînes pour la neige bien damée.

Vous pouvez donc dormir sur vos deux oreilles lors de votre prochaine visite DANS L'EST... un demi-million de dollars de machinerie travaille pour vous satisfaire.

Les clubs canadiens de la LNH n'en souffriront pas

Un porte-parole de la ligue Nationale de hockey a déclaré hier que l'arrêt de travail des contrôleurs du trafic aérien au pays ne causait pour le moment aucun embêtement aux équipes et qu'aucun changement ne devrait être apporté au calendrier.

Les trois équipes canadiennes, le Canadien de Montréal, les Maple Leafs de Toronto et les Canucks de Vancouver, se trouvent tous à une distance peu excessive d'un aéroport américain.

Un porte-parole du Canadien a ajouté que l'équipe ne prévoyait pas de grandes difficultés à la suite de la grève. Demain soir, le Canadien reçoit Toronto, puis les Bruins de Boston, samedi soir. Dimanche, l'équipe montréalaise doit se rendre à Pittsburgh pour affronter les Pingouins.

Le porte-parole a expliqué que si la grève durait encore à ce moment-là, l'équipe voyagerait par autobus jusqu'à Plattsburgh d'où elle prendrait l'avion vers Pittsburgh. Le voyage de retour se ferait de la même façon.

Quant aux dirigeants de la LNH, qui avec le président Clarence Campbell doivent assister à la joute d'Etoiles mardi prochain à Bloomington, ils devraient se rendre dans cette ville du centre-ouest américain depuis Burlington et revenir par la même route si l'arrêt de travail se prolongeait jusqu'à cette date.

HOCKEY
LIGUE NATIONALE
DEMAIN à 8 HEURES P.M.
TORONTO
vs
CANADIENS
Billets maintenant en vente au
FORUM

Hockey

LIGUE NATIONALE

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Est							
Boston	43	29	7	7	173	94	65
New York	42	28	7	7	191	97	63
Canadien	**43**	**25**	**11**	**7**	**168**	**116**	**57**
Toronto	44	20	14	10	128	118	50
Détroit	44	18	19	7	140	145	43
Buffalo	45	9	26	10	121	176	28
Vancouver	41	11	25	5	101	146	27
Ouest							
Chicago	43	29	9	5	144	82	63
Minnesota	43	22	15	6	110	94	50
Californie	46	14	23	9	138	181	37
St-Louis	44	15	22	7	131	149	37
Pittsburgh	43	12	24	8	106	140	32
Philadelphie	42	12	22	8	101	135	32
Los Angeles	46	11	31	4	101	181	26

Dimanche
Canadien 2, Buffalo 4
Détroit 2, Boston 9
St-Louis 4, Toronto 3
Minnesota 2, Chicago 3
Los Angeles 3, Philadelphie 3
Ce soir
Boston à St-Louis
Californie à Minnesota

LES MENEURS

	B	A	PTS
Esposito, Boston	37	39	76
Ratelle, New York	28	47	75
Gilbert, New York	30	33	63
Orr, Boston	19	44	63
Hadfield, New York	28	34	62
B. Hull, Chicago	31	26	57
Martin, Buffalo	31	21	52
Perreault, Buffalo	20	31	51
F. Mahovlich, Canadien	**22**	**27**	**49**
Stanfield, Boston	10	38	48

LIGUE JR DU QUEBEC

Cornwall	37	27	9	1	222	111	55
Québec	37	26	10	1	224	133	53
Drummond.	39	24	14	1	180	168	49
Shawinigan	39	21	16	2	176	132	44
Sorel	35	19	16	0	145	130	38
Sherbrooke	38	18	19	1	180	187	37
T.-Rivières	38	18	19	1	151	153	37
Verdun	36	12	23	1	150	210	25
St-Jérôme	33	11	22	0	164	236	22
Laval	36	4	32	0	116	248	8

Dimanche
Cornwall 9, Laval 2
Trois-Rivières 6, St-Jérôme 5
Shawinigan 8, Sherbrooke 2
Verdun 8, Drummondville 7
Québec 3, Sorel 2
Hier
Cornwall à Laval
Ce soir
Laval à St-Jérôme

LIGUE JR DE L'ONTARIO

Oshawa	37	24	6	7	190	136	55
Toronto	38	25	11	2	198	156	52
Kitchener	36	19	11	6	189	143	44
Ottawa	37	20	14	3	158	121	43
Peterboro	41	18	16	7	171	163	43
Niagara Falls	39	18	15	6	172	177	42
London	38	15	18	5	153	169	35
St. Cathari.	37	10	21	6	136	180	26
Montréal	35	7	22	6	132	172	20
Hamilton	38	6	28	4	115	197	16

Dimanche
Ottawa 5, Hamilton 3
Niagara Falls 7, Kitchener 4
London 4, Montréal 2
Toronto 9, St. Catharines 6
Ce soir
Oshawa à Hamilton
Montréal à London
Toronto à Ottawa

LIGUE AMERICAINE

Est							
Boston	43	25	11	7	151	110	57
Halifax	43	21	13	9	162	122	51
Springfield	38	16	14	8	132	112	40
Providence	43	14	20	9	137	161	37
Rochester	42	14	23	5	117	172	33
Ouest							
Hershey	38	20	12	6	146	112	46
Baltimore	41	19	17	5	123	125	43
Cincinnati	44	17	18	9	158	174	43
Cleveland	41	18	17	6	153	145	42
Richmond	42	17	19	6	127	121	40
Tidewater	41	10	27	4	108	160	24

Dimanche
Halifax 7, Cleveland 3
Richmond 1, Cincinnati 6
Providence 2, Baltimore 1
Rochester 7, Boston 4
Hier
Springfield à Tidewater
Ce soir
Baltimore à Boston
Providence à Cincinnati
Cleveland à Halifax

LIGUE UNIVERSITAIRE DE L'ONTARIO

Est							
York	9	8	0	1	66	27	17
Ottawa	9	7	2	0	52	37	14
Toronto	7	6	0	1	67	8	13
Queen's	7	5	2	0	40	20	10
Laurentian	10	3	6	1	28	32	7
Carleton	8	2	6	0	31	39	4
Ryerson	12	2	10	0	26	96	4
Ouest							
Waterloo	9	4	3	2	47	41	10
Western	9	4	3	2	49	37	10
Lutheran	9	4	3	2	43	44	10
Guelph	9	4	4	1	36	33	9
Windsor	9	4	5	0	37	47	8
McMaster	9	3	6	0	40	38	6
Brock	10	2	8	0	28	91	4

Dimanche
Windsor 6, Waterloo 4
Samedi
Windsor 7, Brock 1
Laurentian 5, Carleton 4
Guelph 8, Ryerson 1
Ce soir
Carleton à Queen's
McMaster à Ryerson

Ligue UNIVERSITAIRE du Québec

Sir George	10	8	2	0	58	29	16
Loyola	9	6	1	2	61	22	14
Sherbrooke	10	5	3	2	48	36	12
Trois-Rivières	9	4	3	2	61	48	10
Montréal	8	3	3	2	41	35	8
Bishop's	7	3	3	1	36	36	7
RMC	9	2	6	1	25	53	5
McGill	10	0	10	0	29	100	0

Samedi
Loyola 11, McGill 1
Sir George 8, RMC 2

Demain
McGill à Sir George
Montréal à Loyola

L'AMH s'installe à New York et la LNH prépare son match d'As

NEW YORK (d'après CP) – L'équipe qui représentera New York dans la nouvelle association Mondiale de hockey partagera le Madison Square Garden avec les Rangers à compter de l'automne prochain. C'est ce qu'a révélé hier le nouveau président du groupe détenant la concession newyorkaise, Richard I. Wood, un avocat de 33 ans dont le partenaire légal, Seymour Siegel, est président du conseil d'administration de Metropolitan Hockey Club. Cet organisme vient d'acheter de Neal Shayne, un autre avocat, la concession newyorkaise dans l'AMH.

La direction du Madison Square Garden nous offre toutes les dates au calendrier dont nous avons besoin", a dit Wood. "New York sera définitivement représentée dans l'AMH, à sa saison inaugurale l'automne prochain. Nous aurons une direction jeune et dynamique. Nous cherchons présentement à embaucher le meilleur directeur général possible ainsi qu'un instructeur de qualité. Et nous aimerions que tous deux soient déjà connus des amateurs de hockey de New York".

Shayne, de son côté, a avoué avoir vendu sa concession pour Manhattan et le Nouveau-Jersey à de nouveaux actionnaires, mais dit qu'il cherche à conserver ses droits d'établir une concession dans la partie est de New York et Long Island.

"Je suis très heureux que ma poursuite contre la ligue Nationale ait permis à une équipe de l'AMH de s'installer à New York", a dit Shayne en faisant allusion à la poursuite anti-monopoles de quelque $30 millions qu'il a intentée l'automne dernier à la LNH, sa direction et ses équipes, à la suite de son impossibilité d'installer son équipe dans le nouvel amphithéâtre de Long Island.

On complète les équipes d'As

Durant ce temps, Al MacNeil et Billy Reay, respectivement pilotes des équipes d'As des section Est et Ouest à l'occasion du match annuel des Etoiles de la LNH, mardi prochain à Bloomington (Minn.), ont fait connaître les noms des joueurs qu'ils ont choisis afin de compléter les formations. Douze joueurs ont déjà été élus pour chacune par les chroniqueurs de hockey, mais MacNeil et Billy Reay ont dû ajouter sept porte-couleurs chacun et s'arranger pour que chaque club de sa section soit représenté au sein de son club d'As.

C'est ainsi que MacNeil a choisi le défenseur Rod Seiling, des Rangers; le centre Gilbert Perreault et l'ailier gauche-recrue Richard Martin, des Sabres de Buffalo; le centre Red Berenson, des Red Wings de Détroit; l'ailier gauche Paul Henderson, des Maple Leafs de Toronto, et les ailiers droits John McKenzie, des Bruins de Boston, et Dale Tallon, des Canucks de Vancouver.

Reay, pour sa part, a choisi les défenseurs Carol Vadnais, des Golden Seals de la Californie, et Keith Magnuson, des Black Hawks de Chicago; les centres Hubert Martin, des Hawks, et Bob Clarke, des Flyers de Philadelphie; les ailiers gauches Ross Lonsberry, des Kings de Los Angeles, et Greg Polis, des Pingouins de Pittsburgh, ainsi que l'ailier droit Simon Nolet, des Flyers.

Ce sera le 4ème match annuel des Etoiles sous la formule adoptée en 1969, soit de choisir les vedettes de chacune des deux sections et de les opposer les unes aux autres. Après un match nul de 3-3 au Forum, l'Est l'a emporté 4-1 à Saint-Louis en 1970, puis l'Ouest a triomphé 2-1 l'an dernier à Boston.

LES SPORTS À LA PIGE

DENNY LEMASTER et RON TAYLOR, deux spécialistes de la relève acquis par les Expos au cours de l'hiver, ont signé leur contrat avec l'équipe hier, ce qui porte à 10 le nombre de joueurs sous contrat en vue de la prochaine saison. Lemaster, âgé de 32 ans, est un gaucher qui a conservé une fiche de 0-2 et une MPM de 3.45 en 59 2/3 manches avec Houston l'an dernier. Taylor, 34 ans, avec les Mets de New York l'an passé, a participé à 45 parties, ce qui portait son total à 269 en cinq ans avec l'équipe, un record. Il détient aussi le record d'équipe pour le plus de parties protégées en une saison, 14 en 1969.

***

WARREN SPAHN, maintenant âgé de 50 ans et qui a lancé durant 20 ans dans les ligues de calibre majeur, a été engagé comme instructeur des lanceurs des Indiens de Cleveland en vue de la prochaine saison. Spahn a remporté 363 victoires, un sommet pour les gauchers, et il est 7ème sur la liste de tous les temps. Il est apparu dans 750 parties, toutes avec les Braves de Milwaukee, et il a subi 245 défaites. Il était pilote à Tulsa au cours des cinq dernières années. Les Indiens ont aussi fait signer un contrat évalué à $50,000 à Eric Raich, leur premier choix au dernier repêchage. C'est un lanceur droitier. D'autres à signer leur contrat hier: le gaucher Jerry Koosman avec les Mets, de même que Frank Tepedino et Darrel Porter avec Milwaukee.

***

KEN DRYDEN et Jacques Laperrière ont pratiqué avec leurs coéquipiers hier matin mais on ne sait toujours pas s'ils seront en mesure de revenir au jeu demain soir contre les Maple Leafs de Toronto. Dryden s'est blessé au dos le 22 décembre contre ces même Leafs. Dryden a été le dernier à quitter la patinoire hier après avoir arrêté de nombreuses rondelles lancées par Claude Larose et la recrue Chuck Arnasson. Laperrière n'a pas joué en fin de semaine contre Buffalo après s'être blessé à l'épaule contre St-Louis mardi dernier.

***

EVONNE GOOLAGONG a été nommée la personnalité de l'année en Australie hier. Agée de 20 ans seulement, elle a fait honneur à son pays en défaisant sa compatriote Margaret Court dans la finale du championnat de tennis de Wimbledon en 1971.

***

LE CANADA et les Etats-Unis sont les seules équipes inscrites jusqu'à date dans la zone américaine pour la coupe Davis. On a annoncé hier que les demi-finales interzone opposeront d'une part la zone européenne A contre la zone de l'Est, et d'autre part, la zone européenne B contre la zone Américaine. Les demi-finales devront être jouées avant le 7 août si elles sont disputées dans l'hémisphère nord et avant le 20 novembre si elles ont lieu dans le sud. La finale devra se dérouler entre le 21 août et le 31 décembre. Pour la première fois depuis 1900, soit depuis son inauguration, le champion de l'année précédente devra se qualifier en éliminatoires de zone comme tous les autres pays en lice.

***

STEVE RENKO, des Expos, et John Ferguson, ex-Canadien, participeront à l'ouverture de la semaine du hockey mineur à Saint-Léonard, dimanche après-midi. Ferguson, qui est président du tournoi international de hockey benjamin du centre Paul-Sauvé, mettra officiellement la rondelle au jeu lors d'un match de catégorie moustique opposant des équipes d'Ottawa et de Saint-Léonard.

* * *

LE CERCLE de BRIDGE de la Visitation, qui se réunit chaque mercredi soir au sous-sol de la Caisse populaire coin Henri-Bourassa et Papineau, annonce les noms des gagnants de son dernier tournoi. Ce sont (section nord-sud) M. et Mme Marcel Bourbeau (1ers) et MM. Jean Désautels et Fernand Bilodeau (2èmes); (section est-ouest) Mmes Thérèse Sabourin et Jeanne Chevalier (1ères) et M. et Mme Laurent Bibeau (èmes).

* * *

JEAN-FRANCOIS BEDARD, de la Palestre Nationale, et Leslie Harris, du MBSC, ont remporté les honneurs d'un tournoi de badminton pour catégorie junior, disputé en fin de semaine au MBSC. Bédard a battu Denis Tremblay, de Sorel, 8-15, 15-4 et 15-3, tandis que Mlle Harris a disposé de sa coéquipière Margot Mills 11-2 et 11-0. Elle a ensuite fait équipe avec Jeannette Simpson pour gagner le double féminin. Tremblay, par contre, s'est repris en finale du double masculin quand, en compagnie de Michel Lefebvre, de Sorel, il a eu raison de Bédard et Claude Vincelette, de Saint-Jean.

* * *

Les **PILOTES BOMBARDIER** ont connu un succès éclatant à Napierville avant-hier, alors qu'ils ont accaparé $2,455 des $4,900 qu'on y offrait en bourses, à l'occasion d'une compétition pour moto-neiges. Pierre Caron, champion provincial, a obtenu à lui seul $675 pour sa victoire dans l'épreuve principale, dont une bourse de $500 de Bombardier. Serge Bédard, de Berthier, également sur Ski-Doo, s'est classé 2ème pour $450.

* * *

RON RICHARDS, le responsable de l'équipe nationale, de sauteurs de ski, a révélé que celle-ci sera la meilleure jamais déléguée à des Jeux. Elle sera formée de Zdenk Mezel, de Montréal, Ulf Kvendbo, de Rosemère, Peter Wilson, d'Ottawa, et Rick Gulyas, de Vancouver. Elle sera dirigée par l'instructeur Slavamir Kardas. Richards ne prédit pas de médailles mais ajoute que l'équipe sera très représentative et qu'elle sera véritablement prête en 1976.

DERRIÈRE LE VOLANT

... de la toute nouvelle Renault 15 ...

Les curieux qui se présentent au Salon Auto '72 à la Place Bonaventure peuvent admirer, en première nord-américaine, les toutes dernières productions de Renault. Il s'agit des Renault 15 et Renault 16, des voitures de style "coupé" aux lignes élancées et sportives, dont la commercialisation sera faite au Canada dès le printemps prochain. Ci-haut la Renault 15 deux portes.

Revson passe au service de Yardley...

Yardley, la grande maison britannique de produits de beauté, vient d'accepter la commandite de l'équipe McLaren, dont l'un des pilotes est Peter Revson, membre de la famille américaine à qui appartient Revlon, autre entreprise de produits de beauté. Ce changement de commandite signifie que les voitures McLaren, jusqu'ici peintes d'un orange vif sur le circuit international Grand Prix pour bolides de Formule 1, seront maintenant peintes en blanc, noir et brun. Ces couleurs appartenaient jusqu'à maintenant à l'écurie BRM, qui était commanditée par Yardley. Revson en sera à ses débuts au championnat mondial des conducteurs, après avoir remporté les honneurs de la série Canado-Américaine pour voitures-sports l'automne dernier. Il pilotera sa McLaren au GP d'Argentine, à Buenos Aires dimanche prochain.

Pérusse et Bartholomew se signalent...

Si l'équipe outaouaise de Walter-Boyce-Doug Woods a établi un précédent en s'appropriant, dimanche, les honneurs du Rallye des Neiges pour une 3ème fois consécutive, une équipe montréalaise, composée de Jean-Paul Pérusse et de Lee Bartholomew, n'en a pas moins fait sensation au cours de cette épuisante épreuve de quelque 36 heures.

En effet, Pérusse et Bartholomew ont non seulement accaparé le 2ème rang au classement général, mais ils ont été nommés gagnants des sections sélectives et mérité un trophée attribué à la meilleure équipe parmi les inscriptions privées. Leur exploit leur a valu, courtoisie de l'agence Air Montréal, quatre billets d'avion et deux semaines de vacances, toutes dépenses payées, à la Jamaïque.

On aperçoit ci-haut la Fiat 128 que pilotait Pérusse, Bartholomew agissant comme navigateur, au moment de son départ de la Place Bonaventure, vendredi soir dernier.
(Photo Le Devoir par Pierre Nicolas)

En bref, bref...

L'épreuve des 500 milles d'Indianapolis sera télévisée par "Wide World of Sports" au réseau ABC; il y aura cependant un délai de cinq heures....Jackie Stewart a été décoré de l'Ordre de l'Empire britannique par la Reine Elisabeth....Les nouveaux moteurs Formule I de Ferrari développent 480 cv....Ferrari installera un système de réservoir semblable aux voitures Indy sur ses Formules I; il lui en coûtera quelque $3,000 par voiture....Henri Pescarolo pilotera la March 711 Formule I de Frank Williams....Outre la série L & M, Ron Grable semble intéressé a courir dans la série Can-Am au volant d'une McLaren 5000....L'équipe Surtees construira une Formule 2 cette saison....Jo Bonnier ne sera pas du circuit Formule I cette année....Alex Issigonis a pris sa retraite de la compagnie BLM....Mark Donohue, au volant de la nouvelle Porsche Can-Am, a brisé le record de piste à Road Atlanta....

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

À COEUR JOIE SKI DANS L'EST

— 100 MILLES DE PISTES
— 31 MONTE-PENTES (PLUS DE 15 TÉLÉSIÈGES DOUBLES)
— ÉLÉVATION JUSQU'À 4,000 PIEDS AVEC DÉNIVELLATION VERTICALE JUSQU'À 2,000 PIEDS
— BILLETS DE MONTE-PENTES INTERCHANGEABLES
— SEMAINES DE SKI INTERCHANGEABLES, AVEC OU SANS LEÇONS
— ÉCOLES DE SKI CERTIFIÉES

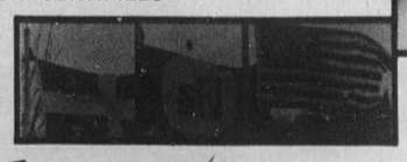

MONT SUTTON
SUTTON, QUÉBEC
Ski en sous-bois par excellence . . .
4 télésièges doubles

JAY PEAK
JAY, VERMONT 05859
30 milles de pistes . . .
choix de 7 monte-pentes

OWL'S HEAD
MANSONVILLE, QUÉBEC
Ski pour tous — du novice à l'expert . . .
vue panoramique

MONT ORFORD
MAGOG, QUÉBEC
Ski et après-ski pour tous

BROMONT
BROMONT, QUÉBEC
A seulement 45 minutes de Montréal . . .
ski le soir

MONT ECHO
KNOWLTON, QUÉBEC
Ski familial . . .
le plus long télésiège dans l'Est.

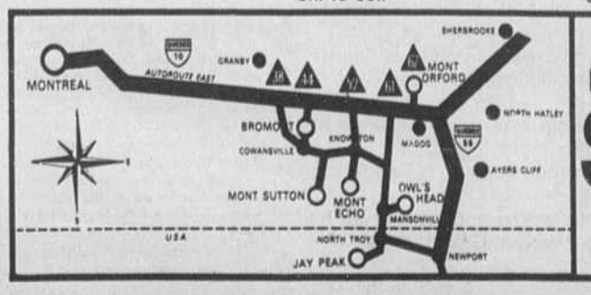

DANS L'EST SKI

LA RÉGION INTERNATIONALE DU SKI

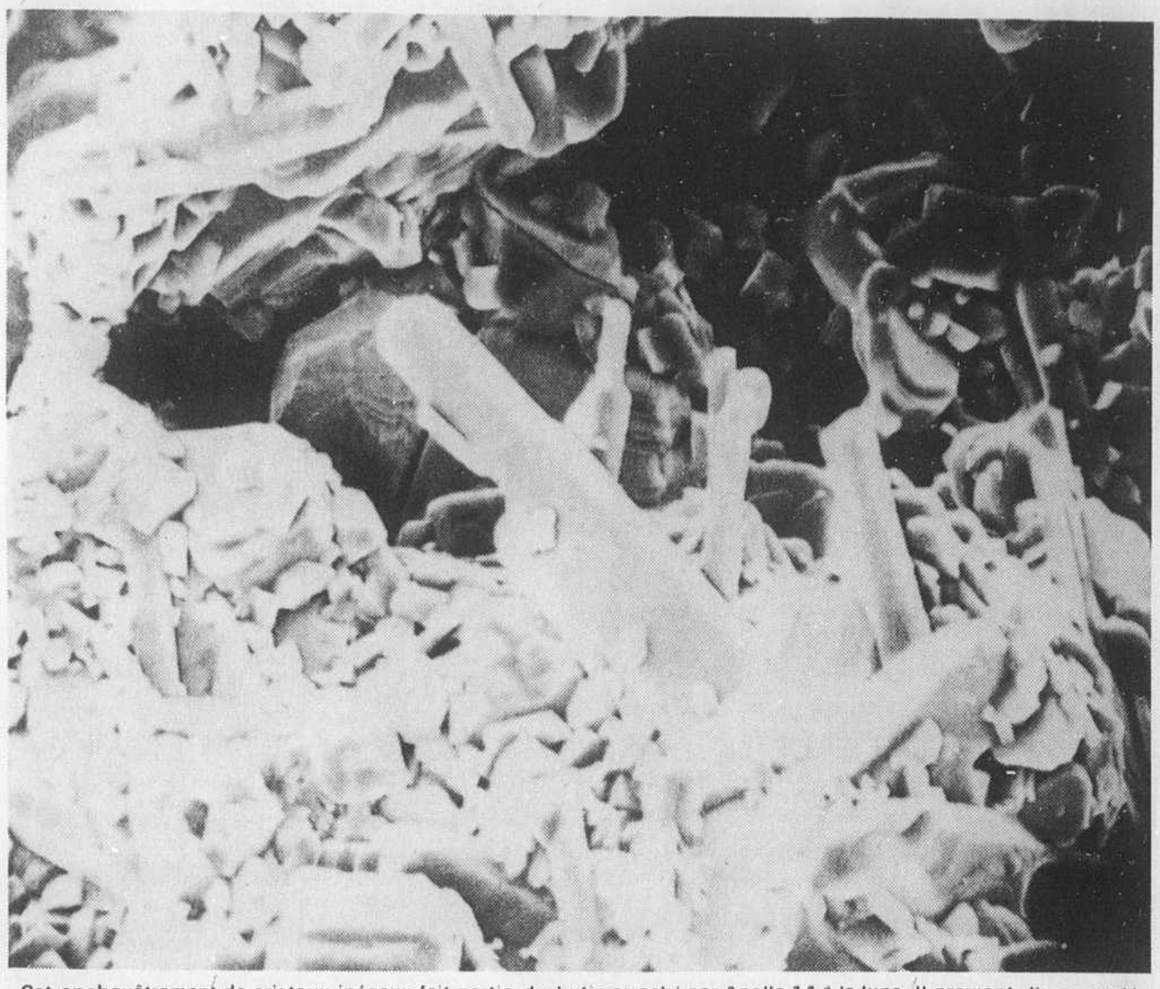

Cet enchevêtrement de cristaux inégaux fait partie du butin arraché par Apollo 14 à la lune. Il provient d'une cavité de roche fragmentaire emprisonnant de la vapeur chaude. Le cliché a été réalisé par les spécialistes de la NASA, à Houston, grâce à un microscope électronique. L'échantillon aurait 3.9 milliards d'années d'âge. (Téléphoto AP)

La traduction, une industrie

OTTAWA (PC) – L'importance accrue accordée par le gouvernement fédéral au bilinguisme transforme la traduction des textes officiels en une véritable industrie.

Ainsi, cette année, il en coûtera près de $12 millions aux contribuables pour assurer la traduction de l'anglais au français ou du français à l'anglais des documents fédéraux.

Lorsque le gouvernement a créé un bureau de traduction en 1934, il n'y avait alors qu'une poignée de traducteurs pour s'occuper de documents relativement peu nombreux. Mais maintenant, il y a près de 1,000 traducteurs qui écriront cette année quelque 175 millions de mots, le double de ce qui se faisait en 1967.

Le bureau éprouve tellement de difficultés à trouver des traducteurs compétents qu'il a pris la décision de payer à certains étudiants des cours universitaires spéciaux d'une durée de trois ans. Une fois diplômés, ces étudiants s'engagent à travailler un minimum de trois ans à l'emploi du bureau.

Actuellement, 149 étudiants sont inscrits à ces cours donnés par l'université d'Ottawa, l'université de Montréal, l'université Laval et l'université Laurentienne. Et plusieurs autres universités auraient demandé des renseignements en vue de dispenser elles-mêmes ces cours.

Selon M. Henriot Mayer, directeur du bureau, presque tous les traducteurs embauchés jusqu'ici – et la chose continue à se faire – sont des journalistes ou des professeurs universitaires de français. Mais la traduction demande une technique spéciale et les cours spécialisés fournissent l'entraînement nécessaire.

M. Mayer a signalé que 32 diplômés ont été embauchés par le bureau après l'année universitaire 1970-71. Ils se tirent très bien d'affaire.

Un bon traducteur peut produire environ 1,800 mots par jour. Après trois ans, son salaire annuel atteint $12,500.

Comme la demande de traductions s'est particulièrement accrue depuis 1968, il est arrivé fréquemment que le bureau a été inondé de travail. Quelques rapports ont dû attendre des semaines avant d'être traduits et déposés en Chambre.

Chaque année, le bureau attribue à l'entreprise privée des contrats de traduction pour une valeur de près de $1 million mais le bureau réussit de plus en plus à écourter les retards qui, dans la plupart des cas, ne dépassent pas un jour ou deux.

Il reste des exceptions, comme les formules spéciales et le recensement. Cela exige plus de temps que la traduction de rapports ou de documents moins compliqués mais, selon M. Mayer, il n'y a plus de retards comme auparavant.

En plus de la traduction des rapports et documents ecrits, M. Mayer est également responsable du service de traduction simultanée, qui emploie environ 26 personnes, la plupart sur la colline parlementaire.

Le travail, qui se faisait autrefois uniquement à Ottawa, est aujourd'hui plus dispersé. A l'heure actuelle, le bureau est en train d'établir un réseau de traduction dans les bases militaires à travers le Canada.

"Nous avons du travail plein les mains," commente M. Mayer.

Échanges culturels canado-finlandais

HELSINKI (AFP) – M. Jouko Tyyri, ministre finlandais de la culture, a quitté Helsinki, hier, pour le Canada, à l'invitation des autorités du Canada.

Le ministre, qui est accompagné par M. Kalervo Siikala, chargé des relations internationales au ministère de l'éducation à Helsinki, évoquera avec ses interlocuteurs les possibilités d'une intensification des échanges entre les deux pays.

M. Tyyri, qui est également écrivain, a reçu le portefeuille de ministre de la culture dans le gouvernement intérimaire formé le 29 octobre dernier.

En Italie, l'épiscopat dénonce l'avortement

ROME (AFP) – Les évêques italiens condamnent énergiquement la pratique de l'avortement et la proposition de loi concernant son autorisation sous certaines conditions, présentée à la Chambre italienne.

Dans un document publié lundi, les évêques invitent également les fidèles à "s'abstenir de tout jugement de condamnation envers les filles-mères".

Les évêques considèrent comme "inacceptables la justification de l'avortement fondée sur le fait que l'enfant qui doit naître n'est pas encore un homme complet" et déclarent que même si la loi civile est approuvée par le Parlement italien "l'avortement ne perdra jamais son caractère de crime moral".

L'épiscopat italien manifeste sa compréhension pour les cas particuliers comme la violence subie par la mère, son très jeune âge, la peur du déshonneur, le grave danger encouru par la mère, le diagnostic de malformation de l'enfant qui doit naître. Cependant, il précise que "ces cas ne justifient pas un acte qui, par sa nature, est contre l'ordre moral".

Le BCG retarde certains cancers

DURHAM (PA) – Les médecins de l'université Duke de la Caroline du nord, rapportent qu'ils ont pu retarder la croissance d'un cancer grave de la peau dans 18 pour cent des cas traités, grâce à l'usage d'un vaccin contre la tuberculose.

Dans un rapport publié par l'université, les médecins expliquent que leurs recherches offrent de bons espoirs de guérison pour les patients qui en sont aux premiers stades d'un mélanome qui commence habituellement par un naevus de nature maligne.

Les Québécois peuvent s'attendre à une période de calme (Choquette)

Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a répété que les activités terroristes pouvaient vraisemblablement être considérées comme une chose du passé et que les Québécois pouvaient s'attendre à une longue période d'un calme relatif.

S'adressant à un club social, M. Choquette a laissé entendre que, d'après des informations confidentielles, la province pouvait prévoir un avenir calme et que la majorité des terroristes se rendaient compte que le terrorisme n'était plus efficace.

"Il n'y a également aucun doute que le rejet du terrorisme par Pierre Vallières et l'attitude ferme du gouvernement à la suite de la crise de 1970 sont deux éléments qui ont contribué à l'avènement de cette période de calme."

Le ministre faisait allusion à une déclaration de Vallières, longtemps associé aux activités de Front de libération du Québec, qui a été publiée au début de décembre par LE DEVOIR.

Dans ce document, Vallières proclamait que le Parti québécois était la seule solution pour faire échec au présent gouvernement libéral du Québec. Il affirmait qu'il avait brisé tous ses liens avec le FLQ. Il qualifiait le Parti québécois de force, à l'échelle provinciale, pouvant permettre une stratégie politique valable dans la lutte en vue de la libération des Québécois.

Vallières a disparu, en septembre dernier, alors qu'il était en liberté sous cautionnement, en attendant de répondre à des accusations de conspiration séditieuse et d'encouragement à l'enlèvement et au meurtre.

M. Choquette a aussi fait savoir qu'il n'avait pas encore pris de décision au sujet du directeur des forces de police intégrées de la Communauté urbaine de Montréal. Il n'a pas encore décidé qui recommander au cabinet.

"J'ai déjà dressé une liste d'officiers de police hauts-gradés et il me reste maintenant à évaluer les capacités de chacun, a-t-il précisé, en ajoutant qu'il devait encore consulter certaines personnes avant de pouvoir faire sa recommandation.

Célébration de la semaine de l'Unité des chrétiens

Le début de la semaine mondiale de l'unité des chrétiens a été marqué dimanche par une liturgie spéciale dans toutes les paroisses. Partout, on a insisté sur le thème de cette semaine: "Aimez comme je vous ai aimé".

L'événement a aussi été souligné de façon spéciale à l'église Saint-Jacques par une longue veillée de prières oecuméniques.

Cette célébration a duré de 15 heures à 21 heures, plusieurs Eglises prenant chacune la responsabilité d'organiser une heure de la manifestation. Ont notamment collaboré: l'armée du salut, l'église anglicane, l'Eglise luthérienne, Eglise presbytérienne, les Eglises orthodoxes grecque et syrienne et l'Eglise catholique orientale. Deux messes catholiques romaines ont aussi été célébrées: une en français et l'autre en iroquois.

Toutes les offrandes recueillies lors de cette célébration exceptionnelle alimenteront les fonds d'aide aux sinistrés du Tiers Monde.

A 19h30, hier soir, le frère Thomas, de la communauté protestante française de Taizé, a eu la responsabilité de la prédication à l'église anglicane St-James The A postle. Les moines de Taizé sont connus dans le monde entier pour leur engagement concret au service de la réunion des Eglises chrétiennes.

Plus tard cette semaine, diverses autres célébrations oecuméniques doivent avoir lieu: jeudi soir, sept Eglises doivent participer à une prière oecuménique à la cathédrale catholique. Dimanche prochain, le 23, 13 communautés chrétiennes de 9 confessions différentes se réuniront à l'église Saint-Léon de Westmount. Le même soir, Mgr Cimichella fera l'homélie à l'église Saint-James The A postle.

Sachez profiter de la loi pour réduire votre impôt ...

Voici un moyen parfaitement légal de recourir aux règlements gouvernementaux pour réduire votre impôt.

Le gouvernement dit ceci aux contribuables: "Si vous épargnez maintenant en vue de votre retraite, vous avez le droit de verser jusqu'à $2,500 dans un régime enregistré d'épargne-retraite et ce montant sera exempt d'impôt."

Vous pouvez donc réduire votre revenu imposable de $2,500 en déposant ce montant dans notre régime enregistré d'épargne-retraite et vous ne paierez pas d'impôt sur ce montant.

Supposons que vous êtes marié avec deux enfants à charge et que vous avez gagné $15,000 en 1971. Vous pouvez réduire votre impôt de $880 selon la province que vous habitez. Ça, c'est de l'argent!

Et ce n'est pas tout! Vous pouvez faire fructifier l'argent que vous économisez. En principe, quatre moyens vous sont offerts. Vous pouvez nous autoriser à placer cet argent dans des actions, à le placer à un taux d'intérêt fixe garanti, ou dans des obligations ou titres hypothécaires. Ou vous pouvez diviser votre pécule et le distribuer dans une, deux ou trois de ces formes de placement.

Ce qui est intéressant, c'est que vous

pouvez varier le genre et le montant de ces placements selon vos besoins au cours des années.

Par exemple, vous pourriez investir dans des actions pendant plusieurs années et les laisser augmenter de valeur. Et quand approchera le jour de la retraite, vous voudrez peut-être opter pour un placement garantissant un taux d'intérêt fixe.

Vous pouvez changer ces formes de placement à votre gré et retirer votre argent quand vous voulez.

Bien sûr, il vous faudra payer des impôts au moment où vous retirerez cet argent, mais voici ce qui importe:

Vous ne payez l'impôt sur ces sommes qu'au moment choisi par vous, soit plus tard, quand votre revenu imposable sera probablement moindre.

Certains considèrent que c'est un bon moyen de se mettre à l'abri de l'impôt.

Un de nos souscripteurs compte contribuer à ce régime pendant plusieurs années, regarder fructifier son capital, puis encaisser son argent et l'employer à remplacer son revenu normal pendant qu'il se dore au soleil de Majorque.

Evidemment, il est plus profitable de laisser fructifier votre argent jusqu'au jour de votre retraite définitive.

Notre formule a un autre avantage: nous n'avons pas une foule de vendeurs, ce qui vous évite de payer des commissions.

Commencez par nous appeler. Mais ne tardez pas.

Vous ne pourrez réclamer aucune contribution pour 1971 après mardi, le 29 février.

Alors combattez le feu avec le feu.
Profitez des règlements fiscaux.
Réduisez votre impôt.
Téléphonez-nous maintenant!

Canada Trust

800 ouest, boulevard Dorchester—861-9781 • 7040, rue St-Hubert—861-9781